

Promesse d'avenir

Ce jeune Sud-Vietnamien a eu une mitrailleuse M-16 en cadeau, mais ses frères, eux, en ont qui ne sont pas des imitations. Hier, au Sud-Vietnam, alors que reprennent aujourd'hui, à Paris, les entretiens de paix entre Kissinger et Le Duc Tho, on s'attendait à ce que cette nouvelle rencontre soit décisive. Du côté américain, le président Nixon a dit qu'il n'était "ni pessimiste, ni optimiste". En fait, il reste au moins deux problèmes extrêmement difficiles à résoudre : y a-t-il un ou deux Vietnams ? et, la force de maintien de la paix doit-elle compter 250 ou 5,000 hommes ? Aucune des parties ne semble prête à faire des concessions. (Téléphoto AP) Voir nouvelles en page 18

Une exception

La majorité des postiers de Montréal voteraient non

à lire

Langue —

Le gouvernement Trudeau n'entend pas céder sur la garantie des droits linguistiques

— page 7

Crime —

Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, ne voit plus d'obstacles sérieux à une enquête sur le crime organisé

— page 9

MONTREAL (d'après PC) — Un porte-parole du local de Montréal du Syndicat canadien des travailleurs postaux a déclaré hier que les postiers de cette région avaient voté à environ 94 pour cent contre les recommandations de leurs négociateurs nationaux. On sait que les négociateurs demandaient aux employés des postes de rejeter le rapport d'un comité de conciliation qui proposait une entente collective.

Le vote se poursuit aujourd'hui à travers le pays, et les résultats complets ne seront connus que demain. A l'issue de ce scrutin, il y a une menace de grève générale des 30,000 postiers canadiens, si le vote est positif.

M. Marcel Perreault, directeur du local de Montréal, a fait remarquer que ce vote ne signifiait nullement que les employés acceptaient ipso facto le rapport de conciliation, mais que c'était essentiellement un vote de non-confiance envers l'équipe nationale de négociation.

Des 4,000 membres du syndicat de la région montréalaise, 1,600 ont exercé leur droit de vote, la vaste majorité d'entre eux se prononçant contre la recommandation de l'équipe de négociation.

M. Perreault a déclaré en outre que les membres de ce local refusaient d'accorder aux négociateurs syndicaux un plein mandat de grève.

Advenant que le reste du pays appuie la recommandation des négociateurs et qu'une grève est décrétée, le local de Montréal tiendra une assemblée d'urgence qui décidera si les postiers montréalais participeront ou non à la grève.

Dans la nuit l'hélicoptère continuait à arroser de rafales de mitrailleuses le petit réduit en béton où l'un des deux bandits habillé de blanc était retranché. L'autre tireur, vêtu d'un uniforme kaki était caché ailleurs sur le toit.

A un moment de la fusillade, les forcenés ont mis le feu en différents endroits de l'hôtel et il est possible que certaines des victimes aient perdu la vie au cours des incendies.

Ces incendies se sont ensuite éteints d'eux-mêmes. Six cada-

vres ont été découverts à l'étage supérieur de l'édifice où l'incendie a été le plus violent. On ignore la cause exacte de leur mort.

Au moins onze personnes ont été blessées.

Selon une femme de chambre qui avait été détenue comme otage pendant quelques heures par un des tireurs, celui-ci aurait juré de tuer tous les policiers blancs qu'il pourrait mettre en joue.

Parmi les autres victimes on

compte un officier de police, apparemment surpris alors qu'il se lançait à la poursuite d'un des forcenés, et un employé d'hôtel, dont le corps revêtu d'un pyjama a été retrouvé dans un escalier.

Après la tombée de la nuit, un épais brouillard était suspendu au-dessus de l'édifice et un hélicoptère de Marine Corps, muni de projecteurs puissants, a passé plusieurs fois au-dessus de l'édifice qu'il a inondé de lumière afin que six tireurs d'élite de la police puissent faire feu.

L'on ne savait pas, dès le début, combien d'hommes faisaient feu. La police elle-même a cru à la présence de cinq hommes, à cause des coups de feu qui provenaient de différents endroits de l'édifice à des intervalles rapprochés.

Plus tard, l'on croyait qu'il ne s'agissait que d'un seul homme tirant de différents endroits.

Toutes les avenues autour de l'édifice ont été bloquées par la police.

Des nouvelles contradictoires

au sujet du nombre de morts et de blessés provenaient des autorités.

La police a aussi employé le gaz lacrymogène pour tenter de déloger le tueur.

Certains agents ont dit avoir entendu un homme qui criait "venez me chercher, je veux me rendre" mais n'ont pas approché, craignant qu'il s'agisse d'une ruse. D'autres ont affirmé avoir entendu des plaintes, comme si l'homme avait été blessé.

Cette fusillade est la huitième incident grave entre la police de la Nouvelle-Orléans et des tireurs embusqués depuis le premier janvier. Sept agents avaient déjà été blessés par balles depuis le Jour de l'An. Le commissaire principal Clarence Giarusso, qui dirige les opérations, a déclaré qu'il pensait qu'il s'agissait d'une conspiration organisée par des éléments extrémistes contre la police de la Nouvelle-Orléans.

Yvon Dupuis fait sa rentrée à la manière de Claude Wagner

Par Jean-Claude PICARD
envoyé du Soleil
à SAINT-JEAN

L'ex-ministre libéral et candidat à la chefferie du Ralliement créditiste du Québec, M. Yvon Dupuis, s'est présenté hier comme le prochain premier ministre, sauveur de la race canadienne-française et redresseur de torts no 1 du Québec.

M. Dupuis a tracé cet ambitieux programme alors qu'il s'adressait à quelque 600 militants créditistes, tassés comme des sardines, dans une petite salle d'école hier, à Saint-Jean.

Il s'agissait du premier discours public de M. Dupuis depuis 1965, alors qu'il avait quitté la politique suite à des accusations d'avoir accepté un pot-de-vin. Il était alors ministre d'Etat dans le cabinet Pearson.

On sait que M. Dupuis a été acquitté de cette accusation, trois ans plus tard. Jusqu'à tout récemment, il était animateur d'un hot-line dans une station radio-phonique montréalaise.

UNE RETRENTE A LA WAGNER

Hier, à Saint-Jean, l'ex-ministre libéral a fait une rentrée politique qui avait plusieurs points en commun avec celle effectuée il y a quelques mois, à Saint-Hyacinthe, par Me Claude Wagner.

Comme dans le cas de M. Wagner, cette rentrée a été précédée de plusieurs semaines d'attente. On ne savait pas si l'ex-juge allait finalement rejoindre les rangs conservateurs, il l'a fait. On ne savait pas si l'ex-libéral allait se porter candidat à la chefferie des créditistes québécois, il l'a fait. Comme ce fut le cas pour M. Wagner, cette rentrée politique s'est faite dans une atmosphère surchauffée et devant plusieurs centaines de partisans qui attendaient manifestement un leader charismatique qui a les idées claires, de la pogne, et qui parle fort.

Ce type de militants se reconnaît particulièrement au fait qu'ils ont naturellement tendance à fonder leurs regards dans les yeux

de l'orateur et à l'écouter avec un sourire aux lèvres permanent ou encore la bouche légèrement entrouverte.

M. Dupuis a cependant eu droit hier à quelque chose qui n'était pas arrivé à M. Wagner. Il a été en quelque sorte intronisé créditiste par le député fédéral de Shefford, M. Gilbert Rondeau.

En effet, au beau milieu de son discours de présentation, M. Rondeau s'est interrompu pour glisser au cou de Mme Dupuis une chaînette à laquelle était attachée la médaille du Crédit social et a remis à M. Dupuis deux petites médailles créditistes, l'une qui se porte à l'intérieur du veston et l'autre à l'extérieur. Le tout ressemblait à une sorte d'intronisation de Chevaliers de Colomb.

Malheureusement, M. Dupuis n'a pas pu porter sa médaille parce que le revers de son veston ne comportait pas cette petite fente nécessaire pour arborer de telles choses. Il s'en est excusé et a promis de remédier à cet état de choses le plus rapidement possible.

BEAUCOUP D'APPUI

M. Dupuis est loin d'arriver dans cette course à la chefferie créditiste comme un chien dans un jeu de quilles. Sollicité depuis longtemps par maints dirigeants et organisateurs créditistes, il était assuré de l'avance de plusieurs appuis importants.

Hier, trois députés créditistes provinciaux se sont officiellement prononcés en sa faveur. Ce sont MM. Yvon Brochu, Paul-André Latulippe et Ronald Tétrault. Ce dernier est également directeur général du Parti.

Cinq députés créditistes fédéraux étaient également de la partie. Ce sont MM. René Matte, André Fortin, Jean-Marie Bolvert, Lionel Beaudoin et Gilbert Rondeau.

Enfin, MM. Phil Cossette et Clément Patry, respectivement président et vice-président du RC étaient également présents.

Tous ces gens ont adressé la parole à un moment donné de la réunion et tous ont convenu que seul M. Dupuis

pourrait instaurer le Crédit social au Québec et devenir le prochain premier ministre.

On sait que ce dernier a également l'appui du père de tous les créditistes, M. Réal Caouette. Interrogé au cours d'une conférence de presse sur le fait que sa candidature serait mise à l'avant par certains éléments d'Unité-Québec, M. Dupuis a nié toute cette histoire.

Il a cependant déclaré un peu plus tard qu'Unité-Québec était le seul parti avec lequel le Ralliement créditiste pourrait éventuellement se fusionner. Il s'est cependant refusé à dire s'il allait tenter des démarches en ce sens s'il était élu chef du RC.

SAUVER LE QUEBEC

Le long discours de M.

Dupuis (près de deux heures) lui a permis d'aborder deux thèmes principaux :

Comment il est devenu créditiste et ce qu'il fera du Québec lorsqu'il sera premier ministre. Sur le premier sujet, M. Dupuis a longuement expliqué qu'un homme ne devait pas avoir honte de changer d'idée. Il a donné maints exemples de politiciens qui avaient changé de parti, de Pierre-Élliott Trudeau à René Lévesque.

Il s'est confessé du fait d'avoir durement combattu les créditistes en 1963 et en a rejeté une partie du tort sur le sénateur Lamontagne qui, a-t-il dit, lui avait alors bien mal expliqué les théories du major Douglas.

De toute façon, a-t-il

ajouté, il étudie cette théorie depuis cinq ans, en est maintenant convaincu et est prêt à se battre pour faire avancer les idées créditistes.

Quant au Québec, M. Dupuis veut qu'elle redevienne une province propre, digne, honnête, où la haine et la violence n'auront plus leur place.

Il s'est dit prêt à casser la petite minorité qui veut, selon lui le renversement des valeurs morales et des valeurs démocratiques propres aux Québécois.

De façon concrète, M. Dupuis se dit fédéraliste mais promet un référendum sur la question de l'indépendance dès qu'il aura pris le pouvoir.

Au chapitre de la langue, (Suite à la page 2, 3e col.)

Samson vu par Caouette

"Il ne faut quand même pas rêver en couleurs"

"Au point de vue organisation, c'est un gars de premier plan.

"Au point de vue députation, ça peut devenir un très bon député... ça fait un très bon député.

"Mais comme chef d'un parti, pour devenir premier ministre d'une province, là, écoutez, il ne faut quand même pas rêver en couleurs."

Voilà le jugement que vient de porter le leader fédéral du Crédit social, M. Réal Caouette, sur M. Camil Samson, à peine un mois avant la tenue du congrès au leadership du Ralliement créditiste qui doit avoir lieu à Québec.

Interrogé dans le cadre de l'émission "Politique Atout" diffusée hier au réseau français d'Étal, M. Réal Caouette a déjà donné de fortes indications sur le sens de l'appui qu'il doit donner à l'un des candidats au congrès des 3 et 4 février.

Il est cependant certain, comme il fallait s'y attendre depuis un bon moment, que cet appui n'ira pas à M. Camil Samson.

Il faut quand même une formation pour devenir premier ministre, a précisé M. Caouette et celui-ci a clairement indiqué qu'il ne reconnaissait pas cette formation à M. Samson.

Par ailleurs, M. Caouette paraît avoir une attitude nettement favorable à la candidature de l'animateur de radio Yvon Dupuis. Ce n'est pas étonnant, puisque lui-même ainsi que les autres députés créditistes fédéraux avaient tenté vainement de présenter Dupuis comme candidat au congrès provincial de 1970, au cours duquel M. Samson a été élu. (Suite à la page 2, 1ère col.)

sommaire

Annonces classées	16
Aujourd'hui	6
Bandes dessinées	14
Bridge	6
Décès	17
Documents	15
Finance	8
Horoscope	6
Mots croisés	14
Mot mystère	16
Patron	16
Sport	11 à 14
Télévision	6

la météo

Temps clair, vents forts.
Demain : très froid.
(Détails à la page 2)

La Garde nationale et cinq cents policiers à l'assaut des deux tireurs

LA NOUVELLE-ORLÉANS (D'après Reuter, AP, AFP et UPI) — La Garde nationale a été appelée en renfort à La Nouvelle-Orléans pour venir à bout de deux tireurs embusqués sur le toit d'un hôtel qui résistent à la police depuis un jour et une nuit. La fusillade avait déjà fait onze morts, hier soir, dont trois policiers.

Plus tôt un franc-tireur a été abattu sur le toit en terrasse de l'hôtel Howard Johnson, mais deux autres continuaient à tenir respectivement 500 policiers qui encerclaient le bâtiment de dix-huit étages.

Étonnée par la précision du tir des franc-tireurs, la police incline à penser que les bandits venant directement à el-

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

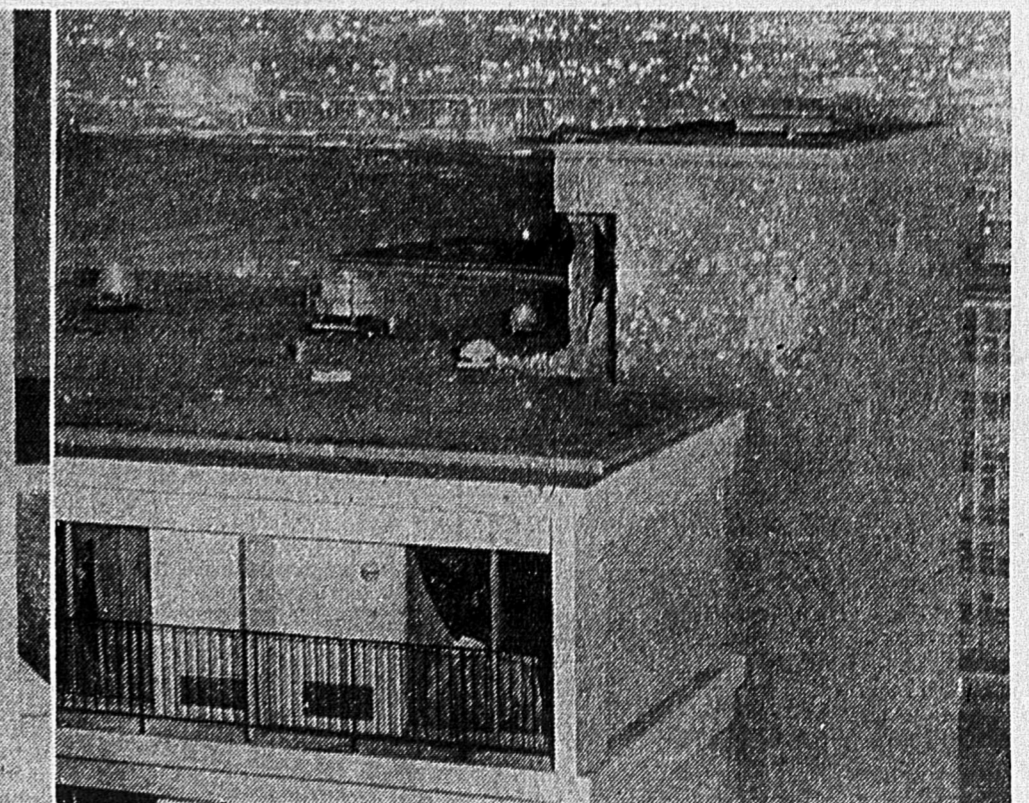
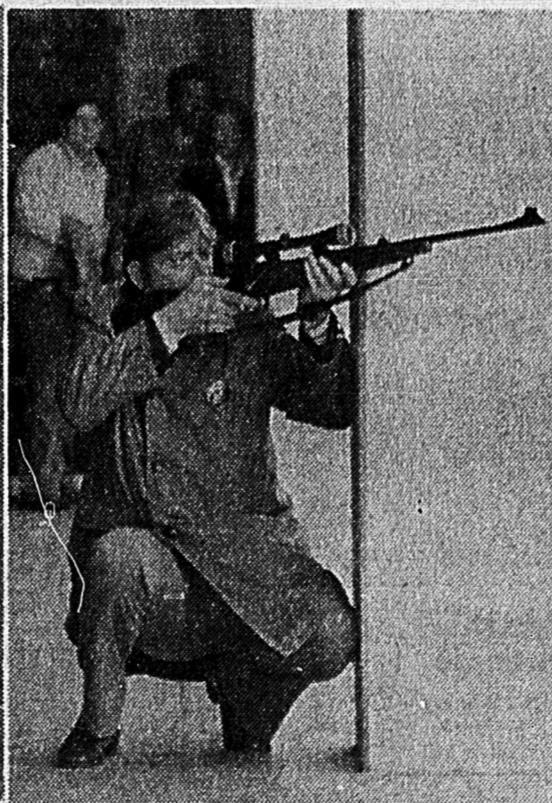
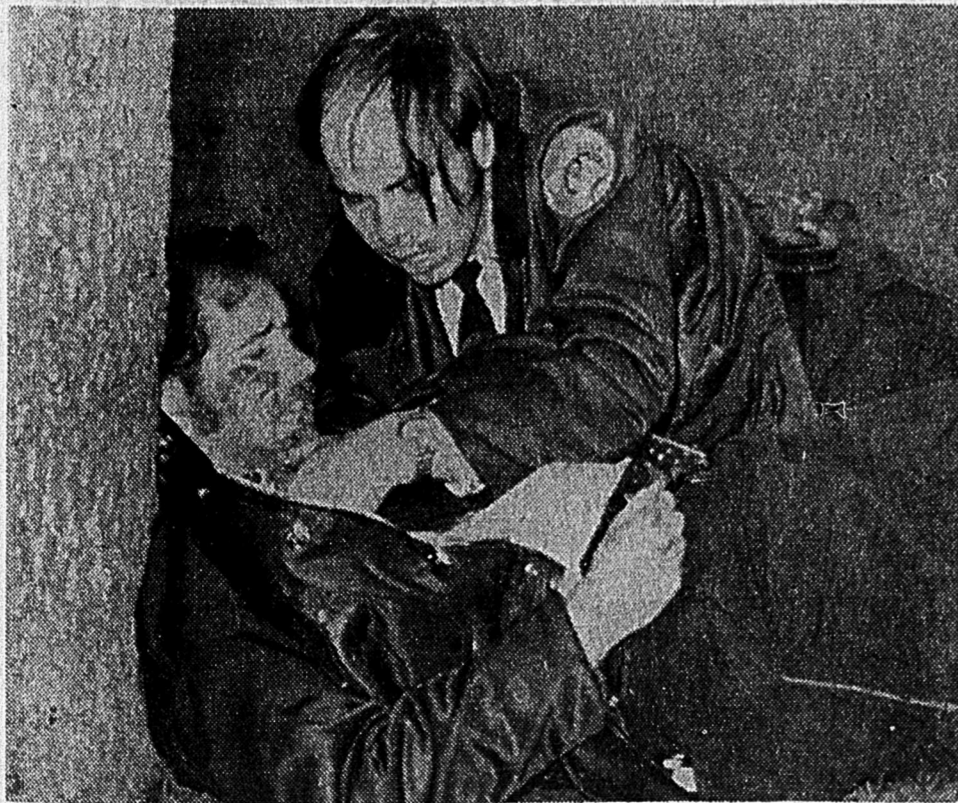
l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs

l'assaut des deux tireurs



Terrorisme

Perçue au tout début comme un geste démentiel, la fusillade de La Nouvelle-Orléans se dessine de plus en plus comme un acte de terrorisme puisque trois individus sont maintenant au centre de cette dramatique scène. Le photographe G. E. Arnold, du Times-Picayune, a capté cette excellente photographie, à gauche, d'un policier atteint par les balles de l'un des francs-tireurs. Au centre, un policier épaule son arme vers le lieu (à droite) où se réfugient les fusilleurs.

Samson vu par Caouette...

(Suite de la première page)

M. Caouette a dit hier n'avoir jamais prisé que M. Samson ait démissionné de la direction du parti provincial l'année dernière alors que, selon lui, personne ne lui avait demandé de le faire. C'est perdre son temps que de démissionner, faire un congrès à la chefferie, démissionner, etc., a ajouté M. Caouette.

Celui-ci a cependant affirmé ne pas savoir trop ce qui s'est passé au cours de la nuit qui a précédé le moment où M. Dupuis devait se présenter candidat à la direction du parti en 1970. "M. Dupuis était accepté par les députés fédéraux et les organisateurs provinciaux crédites pour lancer un vrai ballon politique dans la province de Québec", a rappelé M. Caouette.

Quant à la déclaration récente de M. Yves Germain qui aurait déclaré, selon Radio-Canada, que M. Dupuis était financé par le parti Unité-Québec, M. Caouette affirme que celui-ci a parlé "à travers son chapeau".

Le gouvernement ontarien rescindera le super-ministère du Trésor, de l'Economie, des Affaires municipales et intergouvernementales

TORONTO (PC) — Le gouvernement ontarien semble avoir créé un monstre en unifiant le Trésor, l'Economie, et les Affaires municipales et intergouvernementales en un seul ministère.

On déplore déjà la confusion dans les lignes d'autorité des nombreux niveaux de responsabilité.

Charles MacNaughton, qui était le plus accessible des ministres avant d'accepter ce portefeuille des mains de Darcy McKeough à l'automne ne peut maintenant être rejoint. A son bureau on répète invariablement qu'il est en conférence.

On s'attend d'ailleurs à ce que l'un des premiers gestes du premier ministre William Davis lors de l'ouverture de la session de la semaine prochaine sera de détruire le monstre qu'il a créé.

On croit que des ministères distincts du Trésor, des Affaires municipales et des Affaires intergouvernementales seront institués.

Le nouveau ministère des Affaires intergouvernementales pourrait être confié à M. McKeough, dont on attend le retour au Cabinet depuis sa démission comme trésorier l'automne dernier, à cause d'un conflit d'intérêts.

M. MacNaughton, qui est âgé de 61 ans, désire pour sa part prendre sa retraite. Son départ nécessiterait une deuxième élection complémentaire, dans son comté de Huron, l'autre étant pour remplacer dans To-

ronto St Georges, M. Allan Lawrence, qui est maintenant député fédéral.

M. MacNaughton travaille présentement au budget qu'il présentera vraisemblablement au printemps et l'on croit qu'il demeurera au gouvernement jusqu'à ce moment.

Le départ de M. MacNaughton et la réinstallation de M. McKeough occasionneront sans doute des changements majeurs dans le cabinet Davis.

Quatre ouvriers meurent accidentellement dans une centrale électrique britannique

LONDRES (AFP) — Quatre ouvriers de la centrale électrique de Thorpe Marsh (Yorkshire) ont trouvé la mort hier après avoir été pris au piège dans une cheminée d'évacuation, annonce la compagnie d'électricité de Grande-Bretagne.

Les quatre hommes étaient en train de vérifier le système anti-pollution d'évacuation des fumées de l'une des deux turbines de la centrale lorsque s'est produit l'accident. On ignore les circonstances exactes du drame. Lorsqu'on les a retrouvés, les corps des quatre hommes étaient recouverts d'une très fine poussière, qui les a, semble-t-il, asphyxiés.

Yvon Dupuis fait sa...

(Suite de la première page)

Il promet le retrait de la Loi 63 et l'obligation pour les immigrants d'inscrire leurs enfants dans les écoles françaises jusqu'à ce qu'ils deviennent citoyens canadiens. Il promet également une législation pour faire du français la langue de travail.

M. Dupuis veut réformer le monde de l'éducation. Il promet une purge chez les mauvais professeurs et la création de centres de formation physique et civique pour former une jeunesse saine et propre. Les jeunes de 12 à 14 ans y seraient inscrits.

Il prône une politique nataliste et dit que l'un des meilleurs moyens de sauver la race reste encore de faire des enfants. Plusieurs jeunes femmes enceintes sont allées lui serrer la main après son discours.

Il est contre la grève dans les services publics mais favorise une procédure d'arbitrage pour ces travailleurs.

Il est enfin favorable à l'adoption d'une loi anticasseur.

SAMSON

M. Dupuis a très brièvement parlé de ses adversaires dans cette course à la chefferie.

Il s'est principalement attardé sur l'ex-chef, M. Camil Samson, pour dire essentiellement que cet homme n'avait pas de qualités de chef et qu'il ne se ralliera pas à lui s'il était élu au congrès du mois de février.

M. Dupuis a précisé que M. Samson avait promis, au congrès de 1970, de se retirer devant sa candidature, mais qu'il n'a pas tenu sa promesse.

Au sujet de ce congrès, M. Dupuis a confirmé qu'il était sur les lieux et qu'il aurait posé sa candidature n'eût été celle de M. Samson.

Il a cependant dit qu'il n'était pas dans les toilettes, comme l'ont voulu plusieurs informations, mais bien dans une salle attenante à celle du congrès.



Comment rendre utile et agréable l'équipement d'été

Le début d'une période de froid intense et mordant

par Roch DESGAGNE

Les pòvres Québécois auront certes traversé un très rude hiver, cette année. Après les abondantes neiges de décembre — en tout 97,4 pouces, jusqu'ici, comparativement à 64,3 pouces l'an dernier à la même date — c'est le froid mordant qui s'installe.

Depuis hier, et jusqu'à demain, on est entré dans une période de froid intense, qui est de dix degrés sous la moyenne normale. Et ce n'est que le commencement du temps

froid, s'empresse d'ajouter le météorologiste Angelo Larocque, de la station météorologique de l'aéroport de Sainte-Foy.

Selon une courbe de calcul établie sur une période de 40 ans de statistiques, le maximum et le minimum moyens, pour ces jours-ci sont de 17 degrés et de 0°. Hier, aujourd'hui et demain, le maximum moyen qu'on peut atteindre, selon les prévisions de la météo, se situera entre moins cinq et zéro degré.

C'est considéré comme "très froid" par les météorologistes. Hier soir, il faisait 12

degrés sous zéro, un peu avant minuit, et les minimums prévus pour la nuit dernière étaient de moins 15 en ville et moins 20 en banlieue. Aujourd'hui, le temps doit être ensoleillé et très froid.

Dimanche, on a atteint un maximum de un degré au-dessus, soit 18 degrés sous la normale par rapport au 7 janvier l'an dernier, alors qu'on inscrivait un maximum de 19 degrés et un minimum de six au-dessus. Le 8 janvier 1968, le mercure atteignait un extrême de 25 sous zéro.

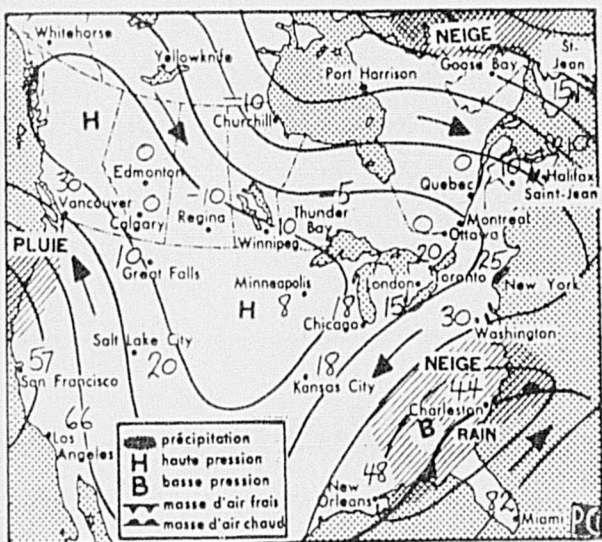
Le mois de décembre a été de dix degrés sous la normale, en moyenne, au point de vue température. Le mois de décembre le plus froid fut celui de 1917, alors que l'observatoire des Plaines d'Abraham enregistrait 32 sous zéro.

TEMPÊTES A L'EST

Certaines régions de l'Est du Québec, la Côte-Nord et le Bas-du-Fleuve, ont connu des tempêtes, samedi et hier. Il s'agissait des effets d'une basse pression localisée au-dessus de Terre-Neuve, et qui a affecté une grande partie du Québec, au cours des derniers jours. Ce n'est qu'hier que le ciel s'est dégagé dans l'Ouest du Québec et dans notre région.

On rapportait hier soir que les routes sont généralement dangereuses. Dans le parc des Laurentides, la 54 est très glissante, encore recouverte de la neige de vendredi et samedi. Des températures de 15 à 20 degrés sous zéro ont rendu tout entretien presque impossible, faisant geler le calcium, signalait un agent de la Sécurité du Québec du poste de l'Etape.

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour la journée avec aperçu pour demain:

Régions de la Mauricie et des Laurentides: temps clair, très froid. Maximum de 10 à 15 sous zéro. Demain, beau et très froid.

Régions de Montréal, de l'Outaouais et de l'Estrie: temps clair et très froid. Maximum près de zéro. Beau et très froid demain.

Régions de Québec et du Lac-St-Jean: temps clair et vents forts. Maximum de zéro à 10 sous zéro. Ensoleillé et très froid demain.

Régions de Baie-Comeau et de Rimouski: temps généralement clair et vents forts. Maximum de 5 à 10 sous zéro. Ensoleillé et très froid demain.

Régions de Sept-Îles et de la Gaspésie: nébulosité variable et vents forts. Maximum près de zéro. Ensoleillé et très froid demain.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Températures observées hier dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

	Min.	Max.	Min.	Max.	
Vancouver	18	32	Chicago	16	24
Edmonton	-27	-17	Detroit	11	22
Yellowknife	-15	-10	Buffalo	5	13
Winnipeg	-28	-17	Boston	9	19
Churchill	-28	-10	New York	15	21
Toronto	2	12	Washington	19	27
Ottawa	-10	-3	Pittsburgh	12	18
Montréal	-7	1	Miami	67	82
Québec	-10	10	Los Angeles	41	60
Fredericton	-10	10	San Francisco	32	46
Halifax	5	14	Honolulu	67	79
Charlottetown	14	25	Mexico	50	72
St-Jean, T.-N.					

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.



Quand il fait trop froid pour mettre le nez dehors, il est encore possible de promener les chiens.

Journaliste britannique refoulé à Tripoli

Journaliste britannique refoulé à Tripoli

TRIPOLI (Reuter) — Un journaliste britannique, M. Ken Ludlon, correspondant de l'agence Visnews, s'est vu refuser hier l'entrée en Libye parce que son passeport était imprimé seulement en anglais.

Apparemment M. Ludlon est le premier voyageur étranger contre lequel s'exerce la décision libyenne selon laquelle les passeports étrangers doivent être imprimés en arabe en même temps que dans la langue du voyageur, pour que celui-ci soit autorisé à entrer en Libye. La décision a été prise il y a trois mois et est entrée en vigueur lundi.

M. Ludlon arrivait du Caire pour effectuer un reportage sur la visite que le président égyptien Anouar Sadate doit effectuer en Libye. Il a été reconduit à bord du premier avion qui partait pour Le Caire.

Dépression tropicale sur Madagascar

TANANARIVE (Reuter) — Une dépression tropicale dé-

nommée "Charlotte" vient de traverser de part en part le nord de Madagascar et se trouvait hier après-midi dans le nord-est de l'île, qui a été mis en état d'alerte.

Elle a provoqué dans le pays d'importantes précipitations, qui ont entraîné une montée des eaux en différents endroits proches de son passage. D'assez petit diamètre et d'assez faible intensité, cette dépression semble, pour le moment, n'avoir occasionné aucun dégât important. Le service météorologique local n'écarte pas la possibilité d'une régénérescence dans l'océan Indien de la dépression qui pourrait toucher cette fois la province de Tamatave.

Amnistie en Jordanie

AMMAN (Reuter) — Cent cinquante prisonniers seront libérés en Jordanie aux termes d'une mesure d'amnistie prise par le cabinet jordanien à l'occasion du mariage, en décembre, du roi Hussein et de la fête musulmane de l'Eid Al-Adha, annonçait-on officiellement hier à Amman.

Parmi les détenus libérés se trouvent un certain nombre de

Palestiniens condamnés à mort pour avoir participé aux combats contre l'armée jordanienne en septembre 1970.

Le cabinet jordanien a également décidé de réduire les peines frappant quelque 200 autres détenus, dont plusieurs seront libérés sur-le-champ.

La décision du cabinet sera soumise à l'approbation du roi Hussein, qui signera le décret d'amnistie.

De source proche du gouvernement jordanien, on pense que la mesure prendra effet immédiatement.

Bataille entre policiers et ravisseurs au Mexique : quatre morts

GUASAVE (Mexique) (AFP) — Une bataille rangée qui a opposé samedi policiers mexicains et ravisseurs d'un éleveur à Guasave, à 900 miles au nord-est de Mexico, a fait quatre morts chez les ravisseurs et deux blessés parmi les policiers, annonce-t-on officiellement à Guasave.

Les hors-la-loi, dont deux survivants ont été arrêtés, avaient enlevé un éleveur le 21 décembre dernier. Leur victime avait regagné sa maison vendredi après que sa rançon, s'élevant à environ cent vingt mille dollars, eut été payée la veille.

Les autorités ont signalé qu'un responsable de mouvement paysan faisait partie du groupe de ravisseurs. Des armes et la rançon ont été récupérées.

Les doigts agiles

LONDRES (AFP) — Les pickpockets londoniens n'épargnent personne, pas même les policiers les plus illustres du Royaume-Uni.

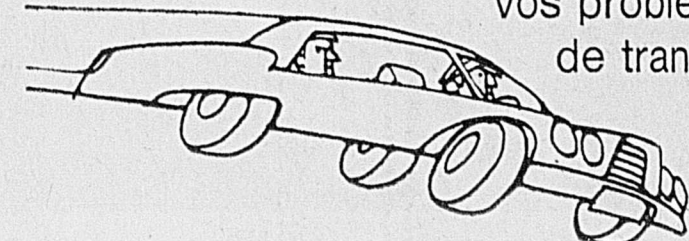
Des jeunes malfaiteurs ont en effet réussi, après avoir provoqué une bousculade à dérober l'agenda se trouvant dans les poches d'un ancien grand patron de Scotland Yard, M. Peter Brodie, alors que celui-ci montait dans un wagon de métro.

Vous économiserez passablement de temps et d'argent en vous installant chez nous, à proximité de l'aérogare de Dorval et de l'ouest de Montréal. Moins de déplacements, moins de frais!

Endroit idéal où tenir vos réunions et

congrès, le Montréal Aéroport Hilton peut recevoir jusqu'à 500 personnes. Le transport entre l'hôtel et l'aérogare est gratuit. Stationnement gratuit. Réservations: demandez à l'opératrice le ZENITH 58970. Aucun frais. Télex: 01-20203.

Faites affaires près de l'aérogare et oubliez vos problèmes de transport!



MONTREAL AÉROPORT HILTON

Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et Le Reine Elizabeth à Montréal, deux hôtels du CN, le Toronto Airport Hilton et Québec Hilton (ouverture au milieu de l'année 1973). Réservations: consultez votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou le service de réservation Hilton.

Panoplie de plaintes

Le transport des écoliers apparaît comme la plus lourde préoccupation des commissions scolaires

par Marcel COLLARD

CHICOUTIMI — Les problèmes du transport écolier, c'est le gros problème des commissions scolaires.

Les commissions scolaires ont aussi des plaintes à formuler, principalement contre les propriétaires des autobus scolaires qui ne respectent pas toujours les spécifications des contrats relativement, par exemple, à l'embauchage des chauffeurs, aux horaires et aux itinéraires.

Les personnes chargées de l'organisation du transport à la Commission scolaire régionale du Saguenay, MM. Jean-Marc Lajoie, directeur, Raymond Hudon et Marcel Dugré, les deux techniciens, ainsi que M. Joseph Bonneau, directeur de l'équipement (dont relève le service du transport) imputent ces infractions à un souci d'épargner quelques dollars ici ou là. Un "gars à la droite de s'essayer", dit-on souvent, mais une CSR, même si elle a droit d'exiger que toutes les conditions soient observées, ne dispose pas des moyens d'exercer une entière surveillance.

LES PLAINTES

Avec la rentrée scolaire,

en septembre, c'est une longue plainte d'appels téléphoniques de parents qui prétendent que leurs enfants demeurent dans un rayon de plus d'un mille de l'école, ayant droit au transport. C'est aussi l'époque d'adaptation à de nouveaux itinéraires pour les chauffeurs, impliquant des retards, ou encore l'addition de nouveaux élèves inscrits à la dernière minute qu'il faut rapidement accommoder. C'est, enfin, le temps de synchroniser les mouvements des autobus avec les heures de classe... de quoi donner les pires maux de tête... même aux ordinateurs.

Tout au cours de l'année, le commissaire (quand on le connaît), ou un fonctionnaire de la CSRS, prend acte des plaintes; un autobus ne s'est pas présenté, hier, ni la veille et pas encore ce matin... un chauffeur a molesté un élève... un autobus arrive trop tôt ou trop tard à l'école... un chauffeur n'a pas observé le règlement de la circulation... un chauffeur n'a pas voulu accepter de faire monter un élève à bord de son véhicule ou encore, un chauffeur conduit en état plus ou moins avancé d'ébriété.

Il y a aussi la panoplie

des plaintes contre les élèves: l'un a fumé dans l'autobus malgré l'interdiction, un autre a fait du brasse-camarade, ou il a endommagé la banquette de l'autobus... s'il n'a pas cassé une vitre. Et celui qui s'est levé en retard et motive son absence par "l'autobus qui n'est pas arrêté."

DEUX FACONS DE PORTER PLAINTE

Au service du transport de la CSR, il y a deux façons d'exprimer une plainte: la bonne et la mauvaise.

D'abord la mauvaise. Une personne refuse de s'identifier, ou bien elle dit "Maudite gang de ci... sans oublier cela". Généralement, on se méfie de ces plaintes.

La bonne manière consiste à s'identifier, avec l'assurance que le nom de l'informateur demeure confidentiel, puis, avec modération, fournir les motifs et les renseignements pertinents.

L'ENQUETE

Il arrive qu'un petit coup de téléphone à la direction de la compagnie de transport, confirmé par une let-

tre, suffit à corriger une situation.

La CS n'ayant aucune sorte d'autorité sur les propriétaires d'autobus et les chauffeurs, à part les conditions du contrat et les lois en vigueur, procède par mémos.

À la fin de novembre 1972, à la suite d'une plainte, M. Lajoie avise un entrepreneur qu'un chauffeur semblait avoir conduit en état d'ivresse, qu'il s'était vanté devant ses passagers qu'il avait pris "le côté de la route" juste avant de les faire monter et qu'il avait juré contre les élèves.

Le jour même, témoigne M. Lajoie, cet entrepreneur responsable congédie le chauffeur.

Interrogé sur le cas du chauffeur arrêté et pris en flagrant délit de conduite en état d'ébriété, on nous dit que ce n'était pas la première plainte formulée contre lui.

Ouvrant un épais cahier à anneaux renfermant la correspondance, M. Lajoie nous dit que le 14 novembre 1972, on s'était plaint à l'employeur que son chauffeur n'avait aucun contrôle sur les passagers et qu'il les laissait fumer.

Quelques jours plus tard, quelqu'un communique au service du transport pour rapporter que ses enfants ne voulaient pas monter dans l'autobus conduit par le même individu, ce dernier ayant les yeux "pas corrects". Sur ce, M. Lajoie écrit au propriétaire de la compagnie: "Il semble que les élèves craignent de monter dans ce véhicule et doutent de la compétence de ce chauffeur. Il serait dans l'ordre, qu'à titre d'employeur, vous fassiez enquête dans ce cas et par la suite, nous adresser vos commentaires".

Les commentaires ne furent point adressés, mais le congédiement était chose faite. Le 18 décembre, le propriétaire en question déclarait devant les commissaires qu'il était difficile de congédier un employé, à cause du syndicat. Chez lui cependant, il n'existe pas de syndicat.

À la lumière d'une enquête, bien des plaintes s'avèrent non fondées. Cela, il faut le dire.

LE NID AUX PROBLEMES

Pour donner une idée de l'ampleur du service, on nous fournit des statistiques. À la Commission scolaire régionale du Sague-

may, le transport scolaire coûte environ \$1,600,000.

En tout, 134 véhicules, transportent 15,664 élèves, soit de 45,000 à 50,000 voyages-élèves, chaque jour.

Quotidiennement aussi, ces autobus parcourent une distance totale de 6,750 milles productifs, plus quelque 4,000 milles non productifs. (Est considéré comme le millage productif, le chemin parcouru entre l'endroit où le premier élève monte à bord de l'autobus et celui où descend le dernier élève).

M. Lajoie touche du bois tout en affirmant que dans son territoire, il n'eût aucun accident à déplorer depuis sept ans.

DANS ET AUTOUR DU NID

Pour surveiller l'exécution quotidienne de ce vaste branle-bas qu'est le transport scolaire — appelé aussi péril jaune — M. Lajoie est assisté de deux techniciens.

Le rôle des techniciens est, outre les tâches cléricales et les enquêtes, la surveillance des arrivées et des départs dans les cours des écoles. Mais le territoire de la CSRS comprend trois secteurs et un bon nombre d'écoles.

Prenons la course que doit faire l'un des techniciens, pour une journée, mouvement qu'il effectue le matin et le soir. Suivez-le dans l'après-midi: à 15h15, école Charles-Gravel à 15h50, l'école Jacques-Cartier et le pensionnat du Bon-Pasteur; à 16h05, 52 véhicules quittent l'école La fontaine; à 16h30, l'école Laure-Conan et à 16h45, l'école Dominique - Racine.

CE QU'IL FAUDRAIT

M. Lajoie préconise certains éléments de solution. Il verrait fort bien l'allocation de quelques dollars par semaine pour qu'un élève du cours secondaire, sérieux et responsable, accompagne les autobus transportant de jeunes enfants de la maternelle ou de l'élémentaire.

Mais il a aussi le sentiment que le gouvernement serait bien avisé d'offrir ce travail à des personnes bénéficiant de prestations de bien-être, en raison du chômage et... qui sont "gênées" de recevoir de l'argent sans rien faire.

"Le transport scolaire fait partie de l'éducation. C'est une occasion de pratiquer le civisme et de continuer l'apprentissage à la vie en société", insiste M. Lajoie, en guise de conclusion à l'entrevue.



MATIN, MIDI ET SOIR — Monter à bord d'un autobus, c'est un peu comme franchir la porte de son école. Cela doit servir à compléter l'éducation.

Profits peu élevés

Les entrepreneurs sont dans une situation difficile

CHICOUTIMI — L'industrie du transport scolaire se trouve dans une situation plutôt difficile. Les profits ne dépassent pas six pour cent chez les entreprises bien organisées et il faut planifier à long terme, malgré qu'elles ne jouissent pas de la "sécurité d'emploi".

M. Raymond - Marie Tremblay, gérant d'une compagnie disposant d'une flotte de 100 autobus scolaires, à la Commission scolaire régionale du Saguenay et celle du Golf, (Côte - Nord) croit, malgré tout, que le service offert est d'une fort bonne qualité.

Selon M. Tremblay, le transport scolaire n'est pas le moyen pour devenir riche. Il ne bénéficie pas de la possibilité de recourir au marketing pour augmenter le volume de ses affaires. Il doit répondre à la demande limitée de la clientèle scolaire et chercher, à travers les normes, à atteindre une certaine rentabilité.

Loin de se plaindre, M. Tremblay rapporte que le regroupement de six compagnies avait permis de réaliser une entreprise pourvue d'un personnel compétent et des autobus convenant aux besoins. Il souligne de plus que la région est l'une des mieux pourvues. Ce ne sont pas les normes du ministère de l'Éducation qui influent sur la qualité et la sécurité. M. Tremblay soutient qu'il s'agit d'abord d'une planification bien faite, comme c'est le cas à la CSRS.

DES PLAINTES

Les entrepreneurs aussi reçoivent des plaintes, mais après enquête, l'on constate que le tort peut aussi être du côté des élèves.

Rappelons qu'il y a quelques mois, M. Tremblay prenait par un appel téléphonique d'un chauffeur d'autobus, que l'homme concerné était en état d'ébriété. Il alla sans tarder avec le président de la compagnie, pour constater que le chauffeur, malgré l'absorption d'alcool, dont l'odeur était camouflée par des "pepper mint", donna toutes les preuves d'une conduite normale. L'homme avait un itinéraire géographique très accidenté et jamais, il n'eût à faire appel à un remorqueur pour se tirer d'embarras, peu importe le temps.

Au début de décembre, après avoir été intercepté, et ayant fait osciller l'aiguille de l'ivresse à 0,17, il fut congédié.

Par ailleurs, il est très rare qu'un autobus fasse dé-

faut à l'obligation d'effectuer les circuits.

Aussi, affirme M. Tremblay, les chauffeurs n'ont pas trop à redire sur le comportement des élèves.

LES CHAUFFEURS

Le gérant affirme que toutes les exigences sont respectées dans l'embauche des chauffeurs. Si l'on déplore l'absence d'une école de conduite, l'on soumet le candidat à une épreuve de conduite pour juger de ses aptitudes.

"Nous ne comprenons pas que certains chauffeurs aient à reprocher autant d'accrocs à la convention collective, quant aux chauffeurs à temps partiel. Ces derniers doivent avoir la même compétence que les chauffeurs permanents.

"Nos chauffeurs sont qualifiés et ils sont en mesure de donner un bon rendement", a continué M. Tremblay.

UN AUTOBUS CA COUTE... M. Tremblay préconise même la création d'une compagnie publique du transport scolaire. Il est prêt à accepter de compenser chaque année pour faire rapport de l'administration pour fixer les coûts, ce qui éliminerait le principe des soumissions. Ainsi, il serait possible de planifier à long terme toute l'organisation et les investissements requis, sans craindre l'avenir.

"Nous n'avons aucune sécurité d'emploi", de préciser M. Tremblay, en fournissant quelques statistiques.

Compte tenu de la taxe de vente et des frais de financement, un autobus est acheté au coût de \$16,416 et son usage probable, dans une région comme la Saguenay - Lac - Saint - Jean, ne dépasse pas six ou sept ans.

Avec l'entretien, les réparations, les assurances, l'essence, et une dépréciation calculée sur six ans, un autobus représente une dépense annuelle d'opération de \$4,500 environ. Ce montant, ajouté au salaire du chauffeur, fixé à \$6,000 en vertu d'une convention collective, représente un coût d'opération de \$10,500.

Et la moyenne des contrats de transport se situe, dans les \$11,200, selon le service des transports de la CSRS, soit après les frais d'administration, un profit d'environ six pour cent.

DES AMELIORATIONS

Selon eux, la situation pourrait être considérablement améliorée si la CSR était propriétaire des véhicules, ou tout au moins, s'il n'y avait qu'un seul entrepreneur. En plus de faciliter les négociations, cela serait de nature à réaliser une meilleure coordination du transport.

Même si les chauffeurs se sentent protégés dans les appels d'offre, en raison de l'existence de coûts normalisés ou moyens, ils savent que les entrepreneurs se mettent d'accord, entre eux, pour se partager le gâteau.

CONDITIONS DE TRAVAIL

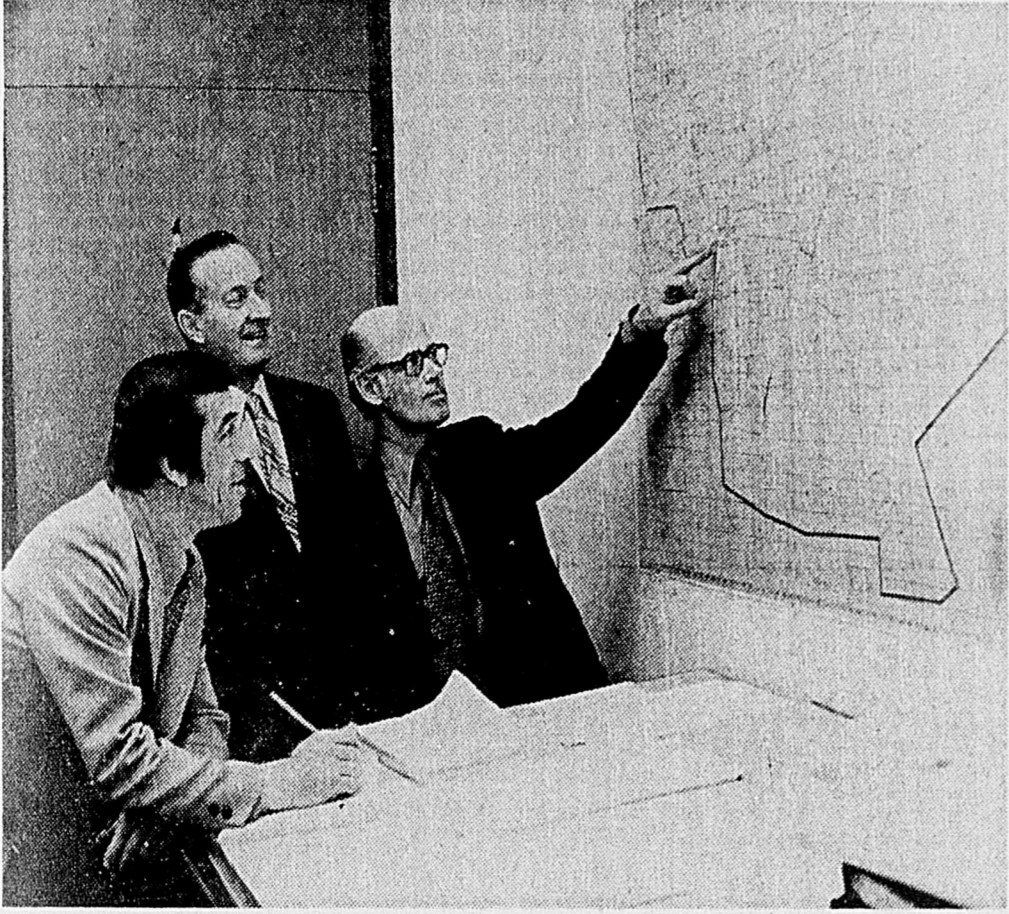
Par exemple, sur près d'une centaine de chauffeurs syndiqués dans le territoire de la CSR du Saguenay, environ 25 pour cent sont à temps partiel.

Un chauffeur passe en moyenne, cinq à six heures au volant de son véhicule et franchit de 70 à 80 milles. Leur moyenne d'âge est de 37 ans. Aujourd'hui, ils gagnent un salaire annuel de \$5,500, soit \$121 par semaine (et \$128, l'an prochain). Il y a cinq ans, le salaire n'était que de \$70 par semaine.

Bon nombre de chauffeurs doivent arrondir leurs revenus par des emplois de concierges, de chauffeurs de taxis ou de patrouilleurs.

LES NERFS

Quoi de mieux comme conclusion que cette phrase résignée d'un chauffeur non moins résigné: "C'est dur pour les nerfs, surtout quand le patron nous joue aussi sur les nerfs. S'il fallait débayer à chaque fois que nous devrions le faire, nous ne travaillerions jamais".



ÇA FAIT DU MONDE — Le service du transport scolaire, comme celui de la CSR du Saguenay, pourvoit à l'organisation du transport de plus de 15,000 élèves, à l'élé-

mentaire et au secondaire. M. Jean-Marc Lajoie, le directeur, indique à ses deux techniciens, MM. Raymond Hudon et Marcel Dugré, l'un des circuits à corriger.

Transport écolier

Les chauffeurs d'autobus favorisent une plus grande surveillance et sévérité

CHICOUTIMI — Les chauffeurs d'autobus en ont beaucoup sur le cœur. Ils ne sont les seuls responsables du "péril jaune" qui hante la réforme scolaire.

Ils sont les premiers, nous ont-ils affirmé, à réclamer plus de sévérité et une plus grande surveillance sur eux, sur leurs patrons et sur les chauffeurs à temps partiel.

Le vase a débordé quand ils ont lu le compte rendu d'une assemblée de la Commission scolaire régionale du Saguenay. Au cours de cette assemblée, le propriétaire d'une compagnie de transport avait confirmé qu'un chauffeur avait été arrêté au

volant de son autobus... et avait enregistré .17 à l'ivresse-mètre. Ce n'était pas la première fois que ce chauffeur risquait ainsi la vie des enfants, mais, avait expliqué le propriétaire, il est extrêmement difficile de faire la preuve des raisons de congédiements devant le ministère du Travail, parce que les syndicats lèvent des griefs. Et c'est onéreux.

Invités à s'expliquer, lors d'une entrevue, des représentants du Syndicat national des employés du transport d'écoliers du Saguenay - Lac - Saint - Jean, MM. Paul-Emile Tremblay, de Saint-Fulgence, président, Gaston Gagnon, de Chi-

coutimi, trésorier Ghislain Verreault, de Chicoutimi (vice-président local) et deux chauffeurs, MM. Henri Harvey, de Chicoutimi, et Bertrand Gilbert, de Chicoutimi, se sont dits d'autant plus choqués, que le chauffeur concerné travaillait pour une compagnie où les employés ne sont pas syndiqués.

Une seule cause de congédiement est actuellement en suspens devant le tribunal du Travail mais "ce n'est pas le syndicat qui va empêcher les employeurs d'éliminer les incompetents. Qu'on nous avertisse et nous saurons prendre nos responsabilités" ont affirmé les chauffeurs ayant plusieurs an-

nées d'expérience à la conduite de camions lourds et au moins cinq ans au volant des autobus scolaires.

POUR ETRE CHAUFFEUR

En plus d'être bon chauffeur, il faut être patient, diplomate et aimer les enfants. À cela, s'ajoute l'obligation de détenir un permis I-A et des certificats de conduite préventive du Conseil canadien de la sécurité, un cours de securisme et un dossier judiciaire qui soit vierge. De plus en plus, l'on retrouve des chauffeurs qui ont suivi un cours spécial organisé par les services d'éducation permanente.

LES PLAINTES

En général, nous a-t-on affirmé, les autobus sont en bon ordre. Chaque matin, le chauffeur fait la vérification du moteur et des dispositifs de sécurité. Il est interdit de prendre la route si un feu clignotant ne fonctionne pas.

Mais l'on se plaint de circuits qui chevauchent les uns les autres, ou trop longs, ou de l'obligation de respecter des horaires chargés, ne tenant pas compte de la densité de la circulation. À 16h35, par exemple, un autobus doit partir de l'école Immaculée-Conception à Rivière-du-Moulin, pour se rendre à l'Institut Saint-Georges, de Chicoutimi et aller ensuite chercher des élèves à l'école Dominique-Racine, pour 16h45.

Selon les chauffeurs, les problèmes causés par des cahiers de charge mal respectés, sont nombreux et cela devient la responsabilité partagée de la com-

mission scolaire et de la compagnie.

Il y a aussi une autre raison qui leur répugne: les employés à temps partiel. Ils sont généralement compétents. Mais il s'en trouve aussi un bon nombre, pas toujours qualifiés, aidés par un lien de parenté et qui sont très peu soucieux de leur travail. Sans compter, nous dit-on, que les chauffeurs à temps partiel sont appelés à effectuer des trajets qu'ils ne connaissent pas... et des enfants aussi. Ils doivent dans certains cas "marcher par la peur".

On souligne que la permanence du circuit est un important facteur, parce que la connaissance du chauffeur et de ses passagers, permet souvent de maintenir l'ordre.

LA PATIENCE

Il en faut de la patience. "Une vie humaine n'a pas de prix" et un chauffeur doit sans cesse se rappeler dans les cours d'écoles. L'autobus doit fendre des masses humaines pour se rendre jusqu'à l'aire d'embarquement. Et quand les élèves montent à bord, c'est souvent une invasion... le dernier de la file voulant être à bord le premier. C'est mal organisé.

Et quand les élèves se chaillent, c'est pas très drôle. Les pires sont les jeunes âgés de 13, 14 et 15 ans qui vont à l'école Charles-Gravel et Jacques-Cartier. "Quand tu as affaire à un gars qui mesure un pied de plus que le chauffeur et pouvant peser de 150 à 180 livres, tu essaies la psychologie. Il faut être ferme et diplomate et éviter trop de familiarité" ajoute l'un des chauffeurs.



DES CHAUFFEURS — MM. Henri Harvey, Paul-Emile Tremblay, Gaston Gagnon et Ghislain Verreault, photographiés lors d'une entrevue, réclament plus de sévérité pour eux... et pour leurs employeurs.



SIX ANS — Avec des autobus dont la durée probable est d'environ six ans, il ne faut pas s'attendre à faire fortune avec le transport scolaire.

Le Canada et le Vietnam

Le gouvernement Trudeau pourrait-il tomber sur la question du Vietnam? Ce serait cocasse pour le gouvernement d'un pays qui ne participe pas à une guerre de faire une chute à son sujet, mais ce pourrait être possible. Les pressions les plus fortes en ce sens ne viennent pas des conservateurs, mais des néo-démocrates. Comme il fallait s'y attendre, le NPD et l'United Church se sont mutuellement déchainés avant l'ouverture de la session pour tenter de prendre le gouvernement en défaut.

Il ne faut pas penser qu'il s'agit d'une nouvelle manière néo-démocrate. Tout récemment, la CBC donnait deux documentaires fort intéressants sur les fondateurs du Crédit social et du NPD dans l'Ouest. Ces hommes politiques se doublaient toujours eux-mêmes; ils étaient pasteurs protestants ou fils de pasteurs, et ils ont lancé leurs mouvements politiques, la Bible à la main. A remarquer que ce n'est évidemment pas une exclusivité pour ces partis; par exemple, l'ancien premier ministre Pearson était lui-même fils d'un pasteur protestant. C'est une tradition anglo-saxonne de mêler religion et politique. On sait qu'en Angleterre, le chef de l'Etat (la reine Elizabeth actuellement) est en même temps le chef de l'Eglise. Conséquemment, le pasteur est sur la brèche. Il n'y a pas de séparation radicale entre "leur" Eglise nationale, quelle qu'elle soit, et l'Etat.

Dans la situation actuelle, beaucoup de néo-démocrates, dont le leader parlementaire Knowles et l'ancien leader du parti T. C. Douglas, sont des pasteurs de leur Eglise. Aussi l'United Church a-t-elle élevé la voix en vue de la présentation d'une résolution visant à condamner les bombardements américains au Vietnam. L'UC ne parle cependant jamais des villes du sud détruites par les bombardements communistes. Il faudrait l'envoyer faire un tour à An Loc, Kontum, Quang Tri, Que Son, Hué, Ai Tu, Dong Ha, etc. Elle pourrait aussi aller au Laos et au Cambodge; il s'en trouve aussi des villes détruites par des roquettes communistes. Pour l'UC, les Etats-Unis n'ont rien à faire au Vietnam; mais qu'est-ce que les Soviétiques y font avec leur quincaillerie depuis trente et un ans (le Vietminh, ancêtre du Vietcong, a été fon-

dé en 1941 par Staline et Hô Chi-minh)? L'UC et le NPD, cela ne fait pratiquement qu'un.

Comme il fallait s'y attendre aussi, le ministre des Affaires extérieures, M. Sharp, s'est fait l'écho fidèle du NPD. Toutefois, pour le Canada, membre de la CIC, en tant que pays non neutre, membre d'une commission neutre, toute la question devient une affaire délicate. Si l'on réactive la CIC, le Canada s'est dit prêt à en faire partie, à condition que toutes les parties en cause le demandent, c'est-à-dire le Sud et le Nord du Vietnam, les Etats-Unis, l'URSS et la Chine rouge, en tant que grandes puissances intéressées, plus l'URSS et l'Angleterre en tant que pays assumant la coprésidence des accords de Genève de 1954, auxquels accords ni Washington ni Saïgon n'ont jamais souscrit. Aussi le Canada, qui ne se trouve pas dans la situation de la Suède ni de l'Australie, se verra-t-il dans l'obligation de ménager l'avenir, celle de sa participation éventuelle à une force de paix! La résolution sur le Vietnam débattue aux Communes aurait dû en tenir compte.

Mais le NPD détient la balance du pouvoir et cette balance penche pour Hanoi. Dès lors, la question du Vietnam devient une pelure de banane pour l'administration actuelle, à moins que, pour obtenir l'adhésion des néo-démocrates, Ottawa ne laisse tomber toute velléité de participer à la Commission internationale de contrôle. Une victoire du gouvernement Trudeau sur une résolution qui n'aurait pas été neutre pourrait provoquer l'ire de Washington, qui retirerait son invitation au Canada. Pour Ottawa, il ne saurait plus être question de commission de contrôle. Reste à attendre les répercussions du vote des Communes sur les relations canado-américaines.

Reste à voir si l'on fera subséquemment passer d'autres résolutions sur le même sujet et si le gouvernement actuel entendra y lier son sort. Cela semble peu probable, car, en fin de compte, la survie d'un gouvernement minoritaire est une chose délicate qui n'est pas plus solide le lendemain que la veille.

A. TREMBLAY

L'aide au petit failli

Le gouvernement fédéral a décidé d'étendre à l'ensemble du pays un programme d'aide aux endettés pauvres, amorcé il y a six mois, et en vertu duquel des syndicats fédéraux de faillites, détenteurs de licences et spécialement qualifiés pour administrer des petites faillites personnelles, s'occupent des actifs de cette catégorie de personnes en leur permettant de déclarer faillite sans passer par la filière onéreuse des syndicats privés.

Le programme des débiteurs surendettés consiste donc à remédier à la situation d'une personne lourdement chargée de dettes par la suspension des mesures judiciaires à son encontre et, sauf certaines exceptions et sous contrôle du tribunal, sa libération du poids écrasant de dettes qu'elle ne peut payer. Ainsi, moyennant un droit minimum de \$50, tout insolvable n'étant pas en affaires et pour qui la faillite présente la meilleure solution, pourra recourir à celle-ci alors que, la plupart du temps, il ne peut précisément le faire parce que le manque de fonds ne lui permet pas d'obtenir les services d'un syndic privé dont les honoraires exigés vont de \$300 à \$700.

Il faut toutefois souligner que le programme fédéral s'adresse à des catégories de personnes définies. Le débiteur doit être, par exemple, une personne physique travaillant à son propre compte et son revenu ne doit pas dépasser \$3,000 pour un célibataire et \$5,000 pour une personne mariée. Les dettes doivent être purement personnelles et la valeur des biens réalisables de l'actif disponible ne doit pas dépasser \$500, après déduction de la valeur des biens retenus comme garantie.

Cette mesure répond à un besoin réel. Au Québec, par exemple la faillite est devenue depuis longtemps non seulement un problème économique important, mais un problème qui a une lourde portée sociale. On n'ignore pas que le Québécois a toujours tenu la tête du peloton national en ce qui concerne tout au moins le nombre croissant des faillites enregistrées chaque année. Il est illusoire de s'arrêter trop longtemps sur les causes de ce championnat douteux qui tiennent pour beaucoup au façonnement historique de sa mentalité, à son manque de sens pratique, à sa prodigalité naturelle, à son insuffisance de revenus, à son manque de crédit ou tout simplement à sa mauvaise administration. En ce sens, il démontre plus souvent qu'à son tour une véritable immaturité économique que ne font qu'aggraver les innombrables facilités de dépenser que met à sa disposition la société de consommation actuelle.

Mais il y a plus grave. C'est qu'une fois acculé à la déconfiture financière, il devient la proie de complexités légales qui ne font le plus souvent qu'aggraver son fardeau. S'il n'a pas les moyens de se payer les services d'un syndic privé, il en est réduit à faire des compromis onéreux avec des débiteurs qui le mènent le plus souvent à croupir sous une avalanche d'instances judiciaires. Quand il dispose d'un certain actif, il devient trop souvent la victime d'individus peu scrupuleux ou carrément véreux qui profitent des faiblesses de la loi et de ses mécanismes complexes pour soustraire à leur profit le peu de biens dont il pourrait disposer pour liquider honorablement ses dettes et léser ainsi le moins possible ses créanciers.

Et c'est précisément le genre de situations auquel entend répondre le programme d'aide fédéral. Sans pour autant être un système de dépannage financier pouvant constituer une forme déguisée d'aide sociale, ce programme vise par contre à servir de solution pratique au débiteur pauvre pour qui la faillite est devenue un espoir

de réhabilitation. Il n'est pas destiné à modifier le fondement même de la loi de faillite, qui est trop souvent inopérante même si elle contient tous les dispositifs nécessaires à une saine administration de la faillite. Mais il veut par ailleurs protéger le gagne-petit soumis à ses lourds impératifs et lui faciliter les chances de sortir du bourbier financier selon les moyens dont il peut disposer.

Certains voudront prétendre qu'un tel programme pourrait encourager le citoyen à l'imprévoyance. Aucune législation, que l'on sache, ne peut empêcher quelqu'un de s'endetter. Mais il incombe par contre à l'Etat de veiller au bien-être de ses commettants en mettant à la disposition des moins favorisés des mécanismes d'aide susceptibles de les soustraire à l'exploitation de leurs malheurs.

Paul LACHANCE

A propos de piquetage

M. l'Abbé Louis O'Neill, 2746, Chemin St-Louis, STE-FOY, Qué.

Permettez à un ancien élève qui vous doit certainement en partie d'avoir été éveillé aux problèmes des classes laborieuses et du syndicalisme il y a une vingtaine d'années de formuler un commentaire d'ordre strictement juridique sur un aspect des études que vous avez faites récemment de jugements et de juges prononçant des injonctions dans des conflits ouvriers.

Vous semblez prendre pour acquis, comme étant une évidence étymologique, que le piquetage signifie le droit de bloquer l'accès d'une entreprise ou d'une institution affectée par une grève.

Comme avocat de mouvements syndicaux depuis 15 ans, j'ai en effet constaté qu'il paraissait impossible de convaincre même les syndicalistes les mieux intentionnés et les plus renseignés, que c'était tout à fait faux. De constater que quelqu'un de votre autorité à la même conception erronée, me convainc que sera perpétuée longtemps encore cette erreur qui est l'une des principales causes de friction et de malentendus entre le monde judiciaire et les syndiqués.

Dans toutes les législations des pays de l'Occident où le droit de grève existe, le piquetage n'a jamais signifié autre chose qu'un service de surveillance et de propagation en vue de se renseigner sur ce qui se passe à l'entreprise en grève, d'intervenir auprès des ouvriers qui y travaillent encore pour les engager à cesser le travail, et d'une façon générale de rendre publique l'action des grévistes et de gagner à leur cause le plus de gens possible.

Ce qui est certain, c'est que ce service de surveillance communément appelé "piquetage" n'a jamais permis l'intimidation, la menace et la violence à l'endroit de qui que ce soit.

Ceci peut faire éclater de rire

les gens qui n'ont pas souci des moyens utilisés pour arriver à une fin que je reconnais juste, mais il n'est ni légal ni conforme à la notion générale du droit de grève que le piquetage permette carrément le blocus par les grévistes d'un endroit touché par une grève.

Quant à l'illégalité d'un tel geste, vous me permettez de l'affirmer sans faire de thèse technique et je vous inviterais à consulter n'importe lequel de mes amis spécialistes du droit ouvrier pour corroborer la chose. Remarquez que je ne dis pas que les tribunaux devraient limiter le nombre des piquetages; mon opinion était qu'il suffit de défendre toute violence ou intimidation et certainement le blocus des entreprises ou institutions visées par la grève. Je serais aussi favorable à une législation interdisant l'utilisation de briseurs de grève qui sont certainement des fervents de violence.

Quant à l'aspect sociologique du droit de grève, il m'apparaît juste d'affirmer que la violence et le blocus ne doivent pas être utilisés pour exercer une pression d'ordre strictement économique et social, sans faire dégénérer en bataille de rue la lutte légitime que font des grévistes.

J'ai, comme vous, beaucoup à redire sur la mentalité des gens en place quant aux conflits du monde du travail mais la bénédiction donnée à la violence, implicite dans votre définition du piquetage, ne sert qu'à élargir le fossé des malentendus et à inspirer une attitude néfaste à la promotion des droits des travailleurs. J'admets que ceci implique de ne pas préconiser que la violence physique est une riposte légitime à la violence institutionnaliste, et c'est peut être là qu'est le véritable débat.

Votre tout dévoué,
BERNARD LESAGE,
71, rue St-Pierre,
Québec.



au fil de la pensée

Conscience morale au Québec

La revue "Relations" vient de publier un numéro spécial sur "l'évolution de la conscience morale au Québec". Parmi les nombreuses études présentées dans cette édition, nous avons retenu, pour nos lecteurs, le travail de M. Jacques Chênevert intitulé: "Morale et Eglise en changement".

On assiste d'abord au rejet massif d'une morale de la loi, du code, de la pure obéissance, de la peur. La liberté de la personne, de l'homme créé à l'image de Dieu, du chrétien gratifié de l'Esprit et ainsi délivré du joug de la Loi, cette liberté redevient une valeur centrale. De ce fait, le primat de la conscience reprend sa place dans la décision morale. La sincérité, l'authenticité, avec soi-même et dans ses relations avec les autres, constitue un pôle majeur de la sensibilité morale.

Dans le domaine des valeurs communautaires, le chrétien développe une attention plus aigüe aux responsabilités et aux culpabilités collectives qu'il porte, à l'égard de toutes les formes d'injustice et de destruction du milieu humain, véhiculées par les systèmes socio-politiques avec lesquels il a partie liée.

En conséquence, le sens de la charité et le sens du péché, tout particulièrement, se trouvent maintenant situés dans un champ moral nouveau. Corrélativement, le recours au sacrement de la pénitence chrétienne tend à se faire selon une approche dans laquelle la solidarité communautaire veut être signifiée et vécue.

L'Eglise elle-même, de son côté, connaît elle aussi, aujourd'hui et ici, une évolution considérable. On est donc amené à se demander s'il existe un rapport entre l'évolution de la conscience morale et celle que l'on observe dans l'Eglise. Question à laquelle, je crois, on peut répondre affirmativement: un lien existe, au niveau de facteurs culturels communs, tout d'abord, mais également et comme en retour, au sein de la vie ecclésiale elle-même.

L'évolution de la conscience morale dépend, en très large partie, de la transformation qui s'est effectuée, au plan culturel, dans notre conception de l'homme et dans notre conception de la société. Or, la manière propre que l'homme d'aujourd'hui a de se voir lui-même, de se comprendre, de se projeter dans l'avenir, cette manière aussi qu'a la société contemporaine de concevoir son organisation et ses divers rapports entre ses membres, au plan politique, économique et culturel, tout cela influence tout autant la façon dont les chrétiens se représentent l'Eglise, leur mode d'appartenance à celle-ci et l'aménagement des relations entre ses membres et entre ses fonctions. Tout en voulant respecter les éléments constitutifs de l'Eglise, c'est-à-dire ceux sans lesquels il n'y a plus d'Eglise, on conçoit la possibilité de la réaliser aujourd'hui sous un régime ecclésiastique différent de celui que les siècles précédents ont mis en place.

UN REGIME MONARCHIQUE

Le régime ecclésiastique qui s'est développé dans l'Eglise latine, surtout depuis sa séparation d'avec l'Orient, a été fortement marqué, d'une part, par les tâches d'ordre civil qu'elle a assumées, souvent sous la force des circonstances, et par les méthodes administratives qui se rattachent à celles-ci; de façon plus générale, d'autre part, mais cette fois à un degré plus profond et jusque dans son gouvernement d'ordre proprement pastoral, l'Eglise a été marquée par le modèle politique, alors presque seul en cours, que lui présentait le système de la monarchie absolue.

Ainsi, la direction de l'Eglise s'est de plus en plus centralisée dans la curie romaine et l'autorité apostolique est devenue le monopole de l'évêque de Rome qui, avec le titre de Pontifex Maximus, s'est trouvé à cumuler la souveraineté religieuse de l'empereur romain et le type de pouvoir théocratique qu'avait détenu le grand-prêtre, dans le judaïsme d'une certaine époque. Sous ce régime, les églises locales devinrent, en pratique, des sortes de provinces ou de comtés, c'est-à-dire des subdivisions administratives d'une église perçue, avant tout, dans sa dimension universelle, et les évêques locaux apparurent comme des représentants du pape, même si la théologie et le pape lui-même sentaient bien qu'on ne pouvait définir de la sorte et officialiser ainsi une situation de fait (voir la réponse des évêques allemands et de Pie IX à la circulaire du chancelier Bismarck, au lendemain de Vatican I, dans Dz-Sch, nn. 3112-3117).

EGLISE ET REGIME ECCLÉSIASTIQUE

La révélation pose les éléments fondamentaux de la constitution ou de l'institution de l'Eglise: le Christ ressuscité, tout d'abord (si tant est qu'on puisse l'appeler un "élément"!); l'union fraternelle avec et en lui, par l'unité de foi et de charité, le témoignage des apôtres et l'action sacramentelle, comme agents vivants de cette unité (ce qui inclut le ministère apostolique des siècles postérieurs, avec le rôle propre de Pierre qui en fait partie); l'Esprit du Christ, enfin, qui pénètre tout, active tout, qui réalise l'Eglise, qui l'empêche, elle et ses éléments constitutifs, de se réduire à des choses, à des systèmes ou à des mécanismes, qui en fait une vie, un mystère, le mystère du Dieu vivant ouvert aux hom-

Dans un régime de cette nature, toutes les phases de l'activité législative tendent à se concentrer progressivement dans la seule autorité suprême, tandis que la loi, une fois promulguée, s'impose sans discussion. Dans cette forme d'organisation ecclésiastique, l'attitude spirituelle que l'on privilégie, chez des fidèles assimilés, en réalité et comme pour le roi, à des sujets, c'est naturellement l'obéissance. Celle-ci devient, par le fait même, la principale garantie de la cohésion et de l'unité de l'Eglise catholique.

Au cours des derniers siècles, les catholiques ont vécu leur vie morale dans les conditions créées par ce régime et ont reçu de cette manière les normes, les lois et les sanctions de leur agir. On ne peut dire qu'ils en aient été profondément malheureux ni qu'ils s'y soient sentis désespérément contraints. La civilisation qui les enveloppait allait dans le même sens. Le régime politique sous lequel se déroulait la vie civile était sensiblement de même type. Les valeurs véhiculées par l'ordre culturel ambiant s'accordaient en substance avec celles de la morale catholique.

La livraison de septembre de la revue Concilium (no 77) publiée, à cet égard, deux articles qui éclairent en profondeur le retournement auquel on assiste en ecclésiologie (Giuseppe ALBERIGO, "Election - consensus - réception dans l'expérience chrétienne", pp. 7-17; Yves-Marie CONGAR, "La "réception" comme réalité ecclésiologique", pp. 51-72). Tous deux montrent comment l'unité de l'Eglise ancienne venait principalement, non de la naissance juridique d'une autorité centrale et unique qui dicte seule ce qu'il faut croire et faire, mais d'une action de l'esprit qui passe par l'expérience de la communion. Communion qui se vit d'abord au niveau local, puis qui va s'éclaircissant, en s'étendant à une communion des églises locales entre elles, qui vivent d'une même foi, d'une même charité et d'une même espérance, communion dont le sceau d'authenticité réside dans l'impression en son sein de l'Eglise de Rome.

VERS UN REGIME ECCLÉSIASTIQUE

Cependant, tel est de moins en moins le cas. La situation a profondément changé. L'expérience socio-politique des chrétiens se fait à l'intérieur d'un régime démocratique, même si l'idéal sous-jacent à ce dernier est encore loin d'être réalisé. Dans cette expérience, personne ne se perçoit plus comme le sujet d'un autre, comme la propriété d'un maître; chacun est un citoyen, muni de droits égaux, capable et désireux de participer à l'élaboration des mesures d'ordre public qui le concernent. Comme on l'a dit, la conception de l'homme et de la société s'est transformée en profondeur, les valeurs ont pris un autre visage, l'homme se découvre des solidarités collectives plus profondes qu'il ne le ressentait autrefois et il projette son avenir sur un horizon nouveau. Le chrétien, le catholique d'Occident, en particulier, participe à la même expérience, à la même transformation culturelle, et il en partage substantiellement les vues.

Cette situation ne peut pas ne pas le conduire à une critique et à une révision du régime ecclésiastique encore en vigueur dans son Eglise. De là bien, fondamentalement, le mouvement de réforme ecclésiologique que l'on observe aujourd'hui, au plan de la théologie sans doute, mais aussi sur le terrain vécu du comportement ecclésiastique: regroupements à la base, réanimation de la communauté locale, contrepoids de plus en plus lourd opposé à la domination et à l'arbitraire de certaines ins-

tances cléricales supérieures, consolidation des églises nationales, résistance sérieuse de certaines aux immixtions abusives de l'absolutisme romain dans leurs propres affaires (V.G. l'Eglise de Hollande), enfin prise de parole de plus en plus étendue, pour tenter de redécouvrir le sens personnel et communautaire de la foi, de l'engagement évangélique et pour tenter de se le redire ensemble dans un langage signifiant, pour soi et pour les autres en ce temps-ci.

COMMUNION ET "RECEPTION"

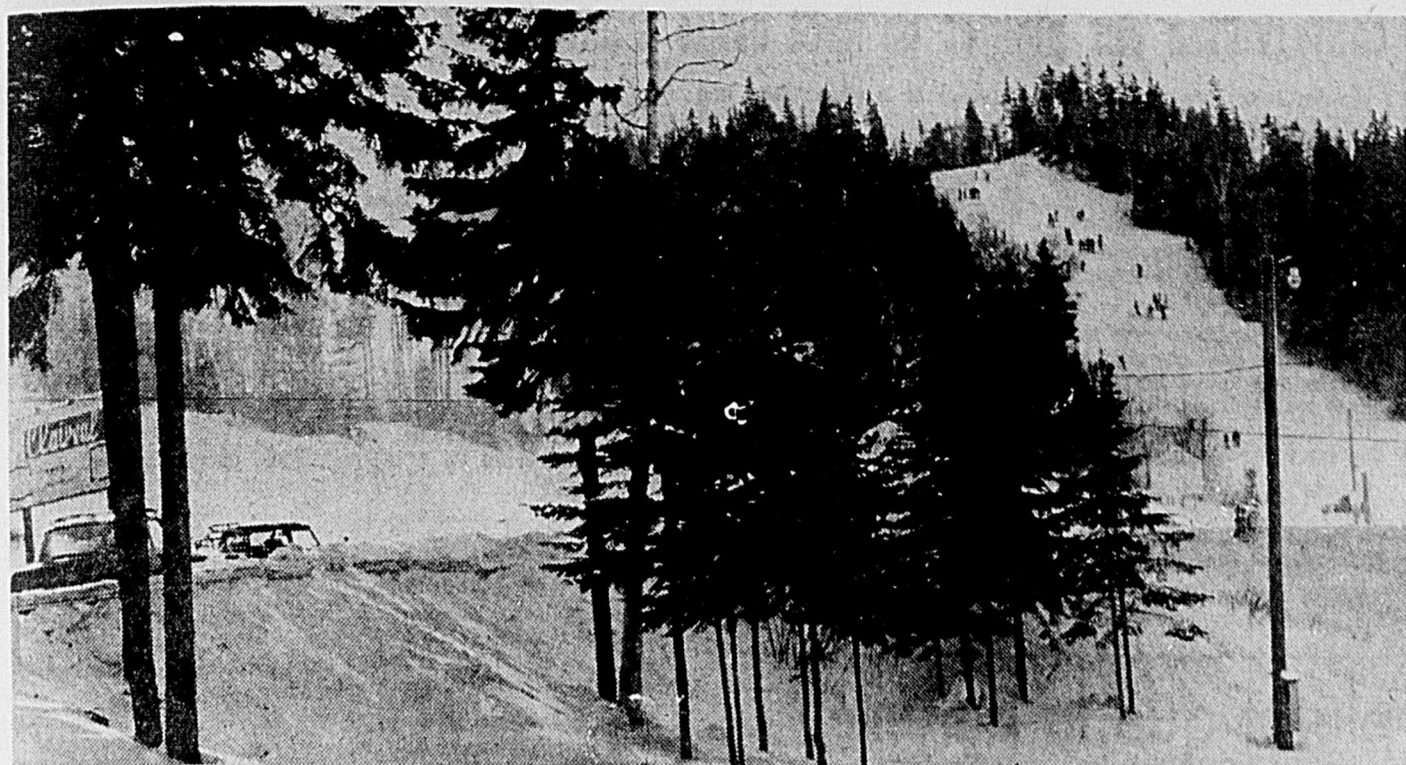
Dans les nombreux historiques où il s'est agi de rétablir l'accord sur un point controversé de la foi ou de la pratique pastorale (v.g. discipline pénitentielle, disputes christologiques, etc), l'action d'une Eglise sur une autre, entreprise en vue de reconstituer ce type d'unité ecclésiale par communion, ne s'exerçait pas simplement en vertu d'un pouvoir juridique et au nom de l'obéissance. Elle supposait dans l'autre communauté une capacité spirituelle et elle y faisait appel, de telle sorte qu'une action ainsi menée par une Eglise sur une autre n'était estimée avoir produit son effet qu'à partir du moment où l'autre Eglise, après avoir exercé sa propre capacité spirituelle, recevait ce que l'Eglise-sœur avait cherché à lui communiquer. Ainsi, les décisions dogmatiques du Concile de Nicée, portées en 325 contre Arius, n'ont été reçues que 56 ans plus tard, de sorte que ce concile n'est réellement devenu oecuménique qu'à partir de 381.

On entrevoit aisément ce que ces notions d'unité par communion et de réception - consentement, replacées au cœur de l'ecclésiologie, peuvent changer dans la vie de l'Eglise et dans son régime ecclésiastique. Ces notions ont été retrouvées par la voie savante de l'histoire de l'Eglise et de la réflexion théologique. Mais les facteurs culturels dont on a parlé, qui ont transformé notre vision de l'homme et de la société, qui ont également amené les catholiques d'aujourd'hui à éprouver un malaise grandissant à vivre leur foi sous le régime de type monarchique qui caractérise l'Eglise romaine, ces facteurs culturels, avec d'autres sans doute, n'ont-ils pas poussé à chercher et à explorer cette voie savante de libération?

CONSEQUENCES POUR LA MORALE

En ce qui concerne la détermination de la morale chrétienne, tout particulièrement, on entrevoit également que, dans le climat créé par l'ecclésiologie nouvelle qui se dessine à l'horizon, le processus ne sera pas le même que dans le régime ecclésiastique actuel. La déclaration du bien et du mal, non plus que la convergence et l'unanimité ne peuvent venir directement et seulement d'en haut. La conformation de son agir à l'évangile ne se produira pas avant tout par obéissance, mais par la voie du discernement et du consentement, sous la direction de l'Esprit, au double plan de la conscience professionnelle et de la conscience collective.

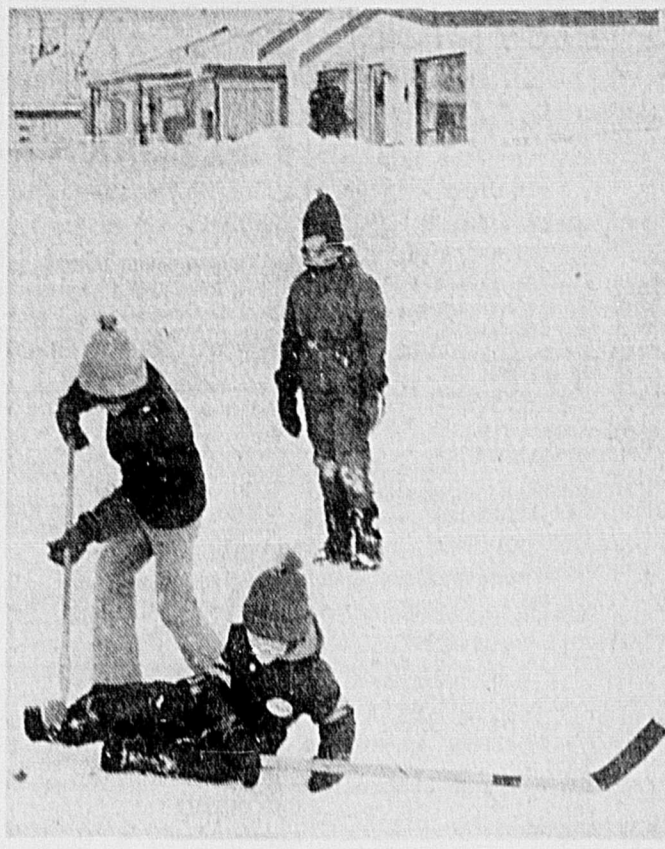
Du point de vue particulier de l'évolution en morale qui nous occupe ici, ces notions veulent d'abord dire que, pour juger de l'accomplissement de l'Evangile, il y a dans l'Eglise une autre voie que celle, en définitive un peu trop mécanique, de la loi et de l'obéissance. Plus positive, ces notions redonnent confiance et aident à comprendre un peu mieux ce que signifie l'évolution de la morale présentement en cours dans l'Eglise et comment elle peut s'inscrire dans la naissance, par moments pénibles, d'une nouvelle communion en un même évangile.



LE SKI — Sur les pentes du Manoir-Clairval, jeunes et moins jeunes ont pratiqué leur sport favori malgré le froid.



UN FUTUR RADISSON — Le coureur des bois du passé était-il aussi bien pourvu que ce jeune homme pour affronter les perils de la forêt et le froid des pays du nord ?



ECHEC AVANT — La rue fut la patinoire où les grandes vedettes firent leurs premières armes au hockey. L'avantage, c'est que le service municipal de la voirie vient faire l'entretien. On n'a pas besoin de pelleter pour jouer du hockey à moins que l'on fasse partie d'une ligue organisée.

Terminés les jeux!

CHICOUTIMI — Pour les élèves, aujourd'hui marque une nouvelle rentrée scolaire, après 16 jours de congé. Exceptionnellement longue, ces vacances des Fêtes auront été profitables à un grand nombre, malgré que la froidure et

le vent furent des invitations alléchantes à rechercher la chaleur du foyer. Les pentes de ski ont connu une affluence particulière partout au Saguenay - Lac - Saint-Jean, surtout que ce sport devient de plus en plus une pratique familiale.

D'autres n'ont pas craint d'entreprendre de longues randonnées en skis ou en raquettes. Depuis que le hockey existe, de moins en moins l'on peut voir des patinoires aménagées en plein air ou sur la glace des rivières. Jamais, l'on pourra empêcher les jeunes de vivre déjà leur période de gloire, à la Jean - Claude Tremblay, en s'amusant dans la rue ou dans la cour. Parfois, les risques sont grands, mais qui peut se vanter de n'avoir jamais disputé un match de hockey fort intéressant dans la rue. Combien de vedettes ont ainsi fait leurs premières armes?

La gamme des activités de vacances est très étendue, selon l'imagination de chacun. Pour ceux que la pelle n'effraie pas, il y avait de quoi rendre service à papa, parce que la neige fut abondante et... présente la plupart des matins au réveil de l'automobiliste découragé.

Enfin, que dire des élèves qui ont pu se faire quelques gains en aidant l'épicier à répondre à la demande accrue et au commerçant en général, littéralement assailli par la vague des consommateurs de jouets et de cadeaux pour "achats" avant et pour "échange" après.

Sur le plan du climat, ces vacances furent pénibles... mais aujourd'hui il faut se remettre à l'ouvrage en pensant que dans

trois mois, ce sera le printemps... puis peu après, l'été et les grandes vacances.

Un motoneigiste perd la vie à Alma

Un motoneigiste perd la vie à Alma

CHICOUTIMI — Si l'année commence assez bien pour les automobilistes, il n'en fut point de même pour un motoneigiste qui a connu une fin tragique, vers 17h20, hier soir, sur la route du rang II, à Alma.

M. Ghislain Larouche, âgé de 23 ans, fils de M et Mme George Larouche, du 529 rue Harvey, Alma, est décédé après que la motoneige de compétition qu'il pilotait eut violemment donné contre une automobile garée en bordure du chemin sans feux de signalisation. Le bolide de la victime n'était pas équipé de phare.

La victime fut transportée à l'hôpital d'Alma où le Dr Jean-Claude Tremblay ne put que constater le décès.

VENDREDI

Par ailleurs, un garçon, âgé de huit ans, Donald Verreault, fils de M. et Mme René Verreault, du 49 rue Bergeron, à Kénogami, a été heurté par un lourd camion, vendredi après-midi, au moment où il traversait la rue Saint-Louis. Il expirait deux heures plus tard à l'hôpital de Jonquière.

derrière les manchettes

Pour les "25 années de service"

La Commission scolaire de Chicoutimi veut honorer ses employés qui comptent 25 années et plus de service. Mais comment? Elle a chargé un comité, présidé par Mme Florence Boily, de déterminer une façon particulière de souligner les 25 années de service des employés. Deux autres commissaires, Mme Paulette Harvey et M. Rodolphe Savard, feront aussi partie du comité, de même que le directeur du personnel, M. Ghislain Girard.

Jamais d'accident

M. André Robert, directeur adjoint de la production du département de l'énergie électrique d'Alcan, a félicité chaleureusement les employés de la centrale de Chute-à-la-Savanne pour le record exemplaire de sécurité atteint à la fin de décembre 1972 et couronnant une période de 20 ans sans accident sérieux de travail. Les quelque 25 employés, assignés à la surveillance, à l'entretien et à la réparation de la centrale, ont accompli un exploit digne de mention.

Sur patins à roulettes

L'émission "Derby sur roulettes", revenue à l'horaire du poste CJPM-TV, hier après-midi, laisse songeurs bien des téléspectateurs. Ou bien les joueurs (si le terme peut convenir) sont des comédiens hors pair, ou bien ils sont d'une endurance physique surhumaine. Si ce n'est pas de la comédie, c'est une épreuve bestiale, une démonstration de violence et d'un dévouement pour personnes enragées. On n'a pas idée d'appeler "sport" une telle pratique où les coups ne sont pas francs. Ceux qui s'y adonnent, si ce n'est pas une comédie, pourraient respecter certaines limites. Mais aujourd'hui, il ne faut plus se surprendre de rien. Pour ceux qui ne le sauraient pas, il s'agit pour chaque équipe de protéger les échappées de ceux des leurs, devant dépasser le plus grand nombre possible de joueurs adverses. Chaque joueur dépassé donne un point. Mais il faut voir comment on cherche à s'arrêter les uns les autres, à coups de pied, à coups de poing, par des assauts et quoi encore. Les joueurs se chamaillent, se frappent sournoisement (c'est beaucoup plus facile) et rien ne leur semble interdit. Il y a aussi des équipes de femmes qui feraient rougir Viviane Vachon.

Le cas de Laterrière

Pour la Commission scolaire de Chicoutimi, le problème financier de la CS de Laterrière, maintenant regroupée, était fort épineux, mais il est maintenant réglé. Pour rembourser le montant des dépenses inadmissibles, les contribuables de ce secteur devront payer une taxe foncière de \$2, soit \$0.45 de plus que ceux de Chicoutimi. L'évaluation foncière étant de \$3,387,505 au total (dont \$4,613,840 pour la paroisse) représente un revenu foncier de \$107,750.

Au Cercle de presse

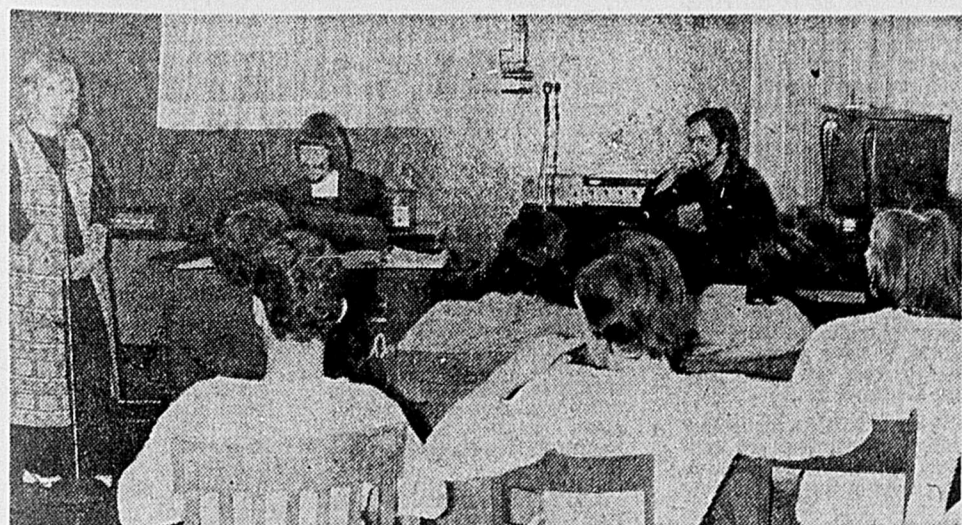
Les principaux candidats à la chefferie du Ralliement des créditistes seront les invités du Cercle de presse de Chicoutimi, mercredi matin.

Appel d'offres

Dans la Gazette officielle du Québec, édition du 30 décembre, on publie un appel d'offres de la municipalité de Port-Arthur pour l'achat de \$281,500 d'obligations, datées du 1er février 1973 et remboursables du 1er février 1974 au 1er février 1983 inclusivement, avec un taux d'intérêt de 7 à 8 pour cent. L'ouverture des soumissions aura lieu à l'assemblée publique du 15 janvier.

Amitiés Saguenay-Québec

L'Association amitiés Saguenay-Québec reprendra aussi ses activités pour l'année 1973 par la présentation d'un film sur Cuba, le mercredi 10 janvier, à 20h., à l'Hotel Chicoutimi.



PRISON HUMAINE — Le directeur de la prison de Chicoutimi, le lieutenant-colonel Adrien Boivin, multiplie les occasions pour démontrer qu'un peu de chaleur humaine ne trahit pas les objectifs de l'institution. Le comité auxiliaire pour aider les détenus, a obtenu, samedi, la participation d'artistes à l'affiche à l'hôtel de la Picardie de Chicoutimi. On peut voir sur la photo, la chanteuse Pauline François, l'organiste Ben Benoit et l'organiste-chanteur Jean François.

CLUB de NOEL

ROMEO DESSUREAULT LTEE
DOLBEAU

DESSUREAULT FAIT TOUJOURS PLUS

MAGASIN D'ESCOMPTE de DOLBEAU ENR.

ROMEO DESSUREAULT LTEE

UN **CLUB de NOEL** de **\$3000** ET PLUS

DERNIERE CHANCE POUR LE 1er TIRAGE DU 20 JANVIER

- Un aspirateur Electrolux
- Un rénovateur à plancher et à tapis
- Un balai motorisé Electrolux

\$489⁷⁸

TIRAGES

24 février — UN ASPIRATEUR ELECTROLUX \$215.46
 31 mars — UN RENOVATEUR ELECTROLUX \$183.86
 28 avril — UN ASPIRATEUR ELECTROLUX \$215.46
 26 mai — UN RENOVATEUR ELECTROLUX \$183.86
 30 juin — UN ASPIRATEUR ELECTROLUX \$215.46
 28 juillet — UN RENOVATEUR ELECTROLUX \$183.86
 1er septembre — UN ASPIRATEUR ELECTROLUX \$215.46
 29 septembre — UN RENOVATEUR ELECTROLUX \$183.86
 27 octobre — UN ASPIRATEUR ELECTROLUX \$215.46
 17 novembre — UN RENOVATEUR ELECTROLUX \$183.86
 1er décembre — UN ASPIRATEUR - UN RENOVATEUR - Plus \$399.32

PAIN à L'EAU
"DESSUREAULT" 20 oz **2 pour .39**

CREME GLACEE
"DESSUREAULT" Demi-gallon **.85**

CHOCOLAT
Instantané "Quik" 2 lb **.89**

EAU DE JAVEL
"Mix-O", 128 oz Rég. .69 **.49**
Prix Dessureault

ALLUMETTES
50 petits cartons, "DESSUREAULT" **.19**

TISSUS FACIAUX
"Kleenex" Boîte de 200 Couleurs assorties. **5 pour \$100**

ROMEO DESSUREAULT LTEE DOLBEAU

TELEVISION CKRS

CANAUX: 2, 8, 9, 12 LUNDI 9.00 Mire et musique 9.30 Les aventures de Chapelonnette à pois (c) 10.00 Les Chiboukés (c) 10.15 En mouvement (c) 10.30 Sur deux notes 11.00 Sinbad le marin (c) 11.15 Mimos cinq (c) 11.45 Midi - express, Comptoir - express, Nécrologie 12.30 Boubou (c) 1.30 Téléjournal (c) 1.36 Femme d'aujourd'hui (c) 2.31 Cinéma chez-vous: "C'est arrivé à Aden" - Dany Robin - FR (c) 4.00 Bobino (c) 4.30 Maigrichon et Gras Douille (c) 5.00 Dakitari (c) 6.00 Cher oncle Bill (c) 6.30 Téléjournal national (c) 6.40 Information première 7.00 Dessins animés (c) 7.15 La santé à l'horizon 7.30 Guérisses-vous du mal - CAN (c) 8.00 Les forges de St-Maurice (c) 8.30 Mont-Joye (c) 9.00 Le monde de Marcel Dubé: "Le temps des illas" (c) 9.31 Marcus Welby M.D. (c) 10.30 Téléjournal national (c) 10.48 Téléjournal provincial (c) 11.00 Appelez-moi Lise (c) 12.00 Nouvelles du sport (c) 12.06 12249 Enquête: "Sherlock Holmes et le collier de la mort" - Christopher Lee - AM.

MARDI 9.00 Mire et musique 9.30 Les enfants de la forêt (c) 10.00 Minute Moutoute (c) 10.15 En mouvement (c) 10.30 Sur deux notes 11.00 Sinbad le marin (c) 11.15 Que sera, sera (c) 11.45 Midi - express, Comptoir - express, Nécrologie 12.30 Boubou (c) 1.30 Téléjournal (c) 1.36 Femme d'aujourd'hui (c) 2.31 Cinéma chez-vous: "L'algole de Florence" - Francoise Fabien - ESP. (c) 4.00 Bobino (c) 4.30 Nic et Pic (c) 5.00 Daniel Boone (c) 6.00 Dorteur Dolittle (c) 6.30 Téléjournal national (c) 6.40 Information première 7.00 Les plus beaux films: "Anastasia" - Ingrid Bergman - AM (c) 9.00 Rue des Pignons (c) 9.30 Téléjournal (c) 10.00 Prenez le volant (c) 10.30 Téléjournal national (c) 10.48 Téléjournal provincial (c) 11.00 Appelez-moi Lise (c) 12.00 Nouvelles du sport (c) 12.06 Ciné-Art: "Le carnaval des Dieux" - Rock Hudson & Sydney Poitier - AM.

SAGUENAY TELEVISION SERVICE 454, rue St-Hubert, Jonquières. Tél.: 547-2673 467, rue Marin, Chicoutimi. Tél.: 543-1618

CJPM

LUNDI 8.45 36-24-36 (c) 9.00 Cinéma: "Père de la mariée" - Comédie avec Spencer Tracy et Elizabeth Taylor. 10.30 Pour vous mesdames: "Les droits et obligations du couple" avec le notaire Théo Legault. (c) 11.00 Bonjour CJPM 11.15 Dessins animés (c) 11.45 A votre service 12.15 Nouvelles du midi 12.30 La douzième heure 1.30 Adèle 2.00 Pour vous mesdames: "L'art culinaire" avec Berthe Sans Regret. (c) 2.30 Pour vous mesdames: "La pause café" avec Nicole Germain. (c) 2.45 Pour vous mesdames: "Leçons de beauté" avec Edith Serel. (c) 3.00 Tannants de chez-nous (c) 3.45 Dessins animés (c) 4.00 Cirque du capitaine (c) 5.00 La route des rodéos 6.30 Madame est servie (c) 7.30 Les Berger (c) 8.00 La canadienne (c) 8.30 Claude Blanchard (c) 9.30 O'HARA (c) 10.30 Nouvelles TVA (c) 11.00 Altitude 755 avec Dominique Michel et Réal Guzière. (c) 12.00 En fin de soirée: "Agent 353 passeport pour l'enfer" - Espionnage avec Georges Rivière.

MARDI 8.45 36-24-36 (c) 9.00 Cinéma: "Sait-on jamais" - Drame avec Robert Hossein. (c) 10.30 Pour vous mesdames: "Enfants d'aujourd'hui" avec le Dr Jacques MacKay et le Dr A. Blanchet. (c) 11.00 Bonjour CJPM 11.15 Dessins animés (c) 11.45 A votre service 12.15 Nouvelles du midi 12.30 La douzième heure 1.30 Adèle 2.00 Pour vous mesdames: "Tricot" avec Isabelle Gobeil (c) 2.30 Pour vous mesdames: "Propos libre" avec Nicole Germain. (c) 2.45 Pour vous mesdames: "Au temps des fleurs" avec Marc Olivier. (c) 3.00 Tannants de chez-nous (c) 3.45 Dessins animés (c) 4.00 Cirque du capitaine (c) 5.00 Les agents très spéciaux: - Aventure d'espionnage. (c) 6.00 Studio six 6.30 Madame est servie (c) 7.30 Hawaii 5-0 (c) 8.30 Symphonie (c) 9.00 Vedettes vérité (c) 9.30 Mannix (c) 10.30 Nouvelles TVA (c) 11.00 Altitude 755 (c) 12.00 En fin de soirée: "Arrêtez les tambours" - Drame de guerre avec Bernard Blier. (c)

le cinéma AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN ALMA Alma: Jusqu'au 13 janvier incl.: "Joe, c'est aussi l'Amérique", 7h, 10h25, "Le hautat", 8h40. Aristocrate: Jusqu'au 12 janvier incl.: Représentation à 7h: "La planète des singes", "Le secret de la planète des singes". Canadien: Jusqu'au 18 janvier incl.: Représentation à 7h: "Le parrain", "Un autre film". ARVIDA Palacé: Jusqu'au 9 janvier incl.: Représentation à 7h: "M. de cinq à sexe", "Point de non retour". BAGOTVILLE Saguenay: Jusqu'au 13 janvier incl.: "La filière française", "Ché". CHICOUTIMI Cartier: Jusqu'au 11 janvier incl.: "M. de cinq à sexe", "Filles faciles". Capitol: Jusqu'au 11 janvier incl.: "La planète des singes", "Le secret de la planète des singes". Impérial: Jusqu'au 11 janvier incl.: "Le parrain".

aujourd'hui

ALMA - Club d'échecs - Ce soir, à 19h, rencontre hebdomadaire des membres du Club d'échecs d'Alma au Centre des loisirs Jean-Duquen. CHICOUTIMI - Kivamis - Ce soir, à 18h30, à l'hôtel Chicoutimi, souper hebdomadaire des membres du club Kivamis de Chicoutimi. Optimiste - Ce soir, à 18h30, à l'hôtel Chicoutimi, souper hebdomadaire des membres du club Optimiste de Chicoutimi. Toastmaster - Ce soir, à 18h30, au restaurant Place Séville de la Place du Saguenay, souper hebdomadaire des membres du club Toastmaster de Chicoutimi. JONQUIERE - Carrefour de la sobriété - Ce soir, à 20h, au sous-sol de l'église Sainte-Marie de Jonquière, réunion hebdomadaire des membres du Carrefour de la sobriété. ROBERVAL - Club Kivamis - Ce soir, à 18h, au Château Roberval, souper hebdomadaire des membres du club Kivamis de Roberval. CLINIQUES POUR DEMAIN Boileau - Clinique de vaccination et d'immunisation, DCT, polio, rougeole et rubéole chez madame Côté à 15h. Chambard - Clinique DCT, polio, rougeole et rubéole au couvent à 15h. Chicoutimi - Clinique de radiographies pulmonaires

Les Nord-Vietnamiens fabriquent des appareils d'acupuncture avec du matériel d'avions américains

HANOI (AFP) - Depuis quelques temps, les Nord-Vietnamiens accouchent sans douleur grâce aux Américains. Deux spécialistes de Hanoi ont en effet, à l'aide du matériel électronique récupéré sur les avions américains abattus, mis au point un appareil d'acupuncture permettant l'anesthésie locale et utilisé notamment pour les accouchements. Le gynécologue Nguyen Quang Tien, également spécialiste de l'acupuncture, et un ingénieur électronique, M. Nguyen Huy Tue, ont expérimenté cet appareil qui commence à être produit avec les transistors, résistances et condensateurs que l'on retrouve parfois intacts dans les systèmes radio des chasseurs bombardiers ou dans les ordinateurs de super torpilles volantes. Cet appareil n'est pas une nouveauté en soi puisqu'il existe quelques exemplaires en Chine. Le schéma théorique du système de cet appareil peut être lu par n'importe quel mauvais élève ayant fait de mauvaises études de radio-électricité, a déclaré le gynécologue. Il comporte quatre transistors, quelques transformateurs miniaturisés, deux ou trois potentiomètres, un tableau de lecture et, au maximum, une vingtaine de pièces accessoires. Son volume est sensiblement celui d'un dictionnaire d'un seul tome et il pèse à peine plus de deux kilos. A l'extrémité de l'appareil, peuvent se brancher autant d'aiguilles d'acupuncture que l'on veut. Autre avantage de cet appareil, a indiqué le Dr Tien: "Lorsque plusieurs aiguilles doivent être placées sur le corps humain, il faut parfois 5 ou 7 acupuncture, qui s'occupent chacun d'une aiguille. Chacun doit compter le nombre de tours à faire effectuer à cette aiguille et c'est un travail très éprouvant, surtout quand il dure 20 ou 30 minutes".

La conservation des plantes de Noël exige énormément de soins

OTTAWA - Les plantes à fleurs comme la poinsettie, le chrysanthème et l'azalée, qui font partie de cadeaux traditionnels à l'époque de Noël, sont cultivées en serre. Si on veut les conserver comme plantes de jardin jusqu'à la prochaine saison des Fêtes, il faut leur donner beaucoup de soins. Même à cela, il arrive que les résultats soient déconcertants. Une caractéristique de toutes ces plantes est que, pour fleurir, elles ont besoin de longues heures d'obscurité. C'est ce que rappelle M. A.R. Buckley, de l'Institut des recherches sur les végétaux au ministère de l'Agriculture du Canada. Le jardinier amateur ne parvient pas toujours à satisfaire ces exigences. La poinsettie est peut-être la plus symbolique des plantes florales de Noël. La plante elle-même et ses feuilles écarlates sont entourées de nombreuses légendes. Mais le jardinier des zones nordiques ne peut pas s'attendre à reproduire autant de couleurs dans son jardin. Cela ne peut être réalisé qu'en automne, lorsque les jours raccourcissent. Après la saison des Fêtes, quand ses feuilles tombent, la poinsettie doit être gardée à l'obscurité et sans arrosage. Au printemps, il faut la rabattre à une hauteur de 6 pouces, l'arroser et la placer dans une fenêtre ensoleillée. En juin, on la transplanté empotée dans une partie ombragée du jardin où elle fournira une verdure agréable. Il faudra la ramener à la maison vers la mi-octobre, avant le premier gel, la garder dans un endroit sombre loin de la lumière naturelle et artificielle, de 4 heures de l'après-midi à 8 heures du matin. On peut y arriver en couvrant le plant d'une étoffe noire. Même à cela, le plant risque d'avoir l'air assés pitoyable à côté des plants obtenus en serre. La plupart des plants repiqués au jardin se développeront mieux et deviendront plus touffus que leurs congénères de serre, formés et taillés artificiellement. C'est ainsi qu'on peut obtenir des chrysanthèmes géants de 3 pieds de haut qui pourront donner une seconde floraison à la Noël suivante. En plusieurs cas, la floraison ne sera pas nécessairement précocée - ils fleurissent naturellement en novembre et ont besoin de 14 heures d'obscurité. C'est pourquoi ils peuvent ne pas fleurir avant la fin de la saison de jardinage. Il faut les rempoter et les rentrer avant le premier gel. En général, il est rare que le chrysanthème en pot donné en cadeau soit rustique à l'extérieur et se développe aussi bien que les variétés de jardin. Le chrysanthème est sensible à la sécheresse; aussi, dès que la floraison est terminée, il faut l'arroser, mais très peu à la fois. Le plant est placé sur une des fenêtres du sous-sol jusqu'au printemps suivant; on peut alors le diviser et le planter au jardin. Le déclin de la famille entraînerait alors une nouvelle cellule, celle de la bande d'amis. Le Dr Comfort souligne qu'il ne porte pas de jugements de valeur en ce domaine mais qu'il ne fait que relever les indices de changement, tels qu'ils se présentent.

L'amitié, plutôt que la parenté, sera à la base des relations humaines (Dr A. Comfort)

SANTA BARBARA, Calif. (PA) - L'amitié, plutôt que les liens de parenté, sera à la base des relations humaines et les couples auront des relations sexuelles avec leurs amis et d'autres couples. Lit-on dans un article intitulé La Sexualité dans la société à l'indice de croissance zéro, paru dans le numéro de décembre du Center Report. L'auteur, le Dr Alexander Comfort, biologiste et médecin d'origine britannique, y déclare que l'on assisterait au commencement de la fin du comportement sexuel actuellement reconnu. Le partage, selon le Dr Comfort, serait un comportement réaliste répondant aux besoins naturels de variété. L'auteur prévoit une société où les relations de couples seraient moins permanentes et où l'éducation des enfants deviendrait une responsabilité particulière, commandant un style de vie approprié où les relations sexuelles extra-maritales exprimeraient une intimité sociale. Le déclin de la famille entraînerait alors une nouvelle cellule, celle de la bande d'amis. Le Dr Comfort souligne qu'il ne porte pas de jugements de valeur en ce domaine mais qu'il ne fait que relever les indices de changement, tels qu'ils se présentent.

La hausse du prix des aliments sera moins forte en 1973, selon Steinberg

TORONTO (PC) - Le vice-président exécutif de la chaîne d'alimentation Steinberg, de Montréal, a affirmé que la hausse brutale des prix des aliments, que nous avons connue en 1972, ne se répétera pas en 1973. M. Arnold Steinberg, qui prenait la parole à l'Université de Toronto, a déclaré que les ventes dans le domaine de l'alimentation avaient progressé de 9 pour cent cette année par rapport à 1971. La hausse des prix représenterait 5 pour cent de cette montée. Selon lui, les ventes connaîtront une hausse de 3,5 pour cent en 1973, mais les prix n'augmenteront pas de façon aussi radicale que cette année. Il a affirmé que, d'après des études récentes, la hausse des prix était dû aux coûts montants de la viande, des fruits et des légumes aussi bien qu'à la hausse mondiale du prix du café et du sucre. Le prix des aliments emballés n'aurait pas augmenté de façon aussi rapide.

L'émancipation de la femme brésilienne n'est pas pour demain

RIO DE JANEIRO (PC) - Plusieurs femmes brésiliennes affirment vouloir vivre autrement qu'en remplissant un simple rôle de ménagère et de femme d'intérieur. Quelques-unes admettent qu'elles arrivent parfois à sortir du sentier battu, mais avouent qu'il s'agit là d'un long processus à suivre. D'autres, comme la romancière, Ruth Bueno, de Rio de Janeiro, affirme que les femmes brésiliennes ont encore beaucoup de chemin à faire avant d'arriver à une réelle émancipation. Certaines femmes telles que Maria De Lourdes, 28 ans, professeuse à l'Université de Valence, soulignent que les Brésiliennes elles-mêmes sont à blâmer pour leur situation présente. Mlle Alves affirme que ces dernières devraient avant tout développer leur potentiel, avant d'aider à perpétuer un système qu'elles accusent d'être frustrant, un système d'ailleurs, qui dit vouloir les protéger. Elle ajoute que seules les femmes sont responsables du principe voulant que la place de la femme soit à la maison. Selon Mlle Alves, "il s'agit là de vieux principes datant du Moyen-Âge".

Ayez la jambe jolie et le pied féminin

MONTREAL - C'est le retour en scène du pied féminin qui nous est indiqué par la collection des Fêtes de l'industrie canadienne de la chaussure, nous dit le Centre de la Chaussure du Canada. Le pied féminin tire son intérêt renouvelé du retour de la robe courte, toujours populaire - Surtout en noir - pour le port d'après cinq heures. Les jupes douces, à plis, flûtées ou étagées, se terminant au genou, exigent la jolie jambe et le pied féminin. En priorité avec la robe noire courte, la fine chaussure de soie ou peau de soie, et la diversité canadienne des expressions élégantes, féminines, est sans pareil. On y trouve les chaussures à courroie, bride arrière, bout ouvert avec boucle délicatement drapée, les talons hauts et plates-formes, le tout pour plaire au porteur. Partageant la vedette avec la petite robe noire, on retrouve les pastels scintillants et les tissus lurex transformés en robes coulantes, robes chandail, pantalons, pour le port d'après cinq heures. Et le fabricant canadien de chaussures répond à la question de l'agencement - les sandales de chevreau ou argent ajoutent l'étincelle qui fera briller ces dames. Le pantalon palazzo, toujours à la page pour les grandes occasions, exige la semelle plate-forme rendant le pantalon plus seyant, ajoute le Centre de la Chaussure. Un coup d'oeil rapide sur les tendances pour le printemps 73 démontre la continuation de l'influence de la semelle. Cette influence est graduée en termes de hauteur de talon et de semelle. Les manufacturiers canadiens de chaussures présentent des collections destinées à plaire à tous les goûts - les talons plus hauts et les semelles épaissies pour les jeunes sophistiquées, les semelles à mince plate-forme et hauteurs variées de talon pour la dame élégante d'un âge mûr.

Le bridge contrat

6670 LA LUMIERE B-4233 ne chute de deux levées pourrait accorder aux adversaires un gain supérieur à la valeur de la manche. Entame: roi de pique. Le déclarant refuse la première levée, mais doit prendre de son as le retour de la dame de pique. Après l'as de coeur le déclarant en fait suivre le trois vers le Mort alors qu'Ouest a abandonné un pique. L'attaque à trèfle est déclenchée par l'as, puis Est prend de son roi le retour du neuf. L'adversaire change au trois de carreau que le déclarant prend de son as. Avec l'espoir que le valet de trèfle soit maintenant sans protection chez Ouest le déclarant en joue la dame et il faut se résigner à la chute alors que le valet de trèfle refuse d'apparaître et qu'une levée de carreau devra être cédée aux adversaires. Si le contrat 4-coeurs était un peu poussé, il présenterait cependant de bonnes chances de succès alors que les pertes à l'autout étaient limitées à une seule levée. On peut peut-être reprocher au déclarant de s'en être remis un peu trop à son intuition et de ne pas avoir tout d'abord fait un peu de lumière sur la distribution. Ainsi après le retour à l'autout de la part d'Est, les jeux présentent le tableau suivant: NORD 8 5 2 D 10 8 5 R 8 7 5 A 9 OUEST V 10 6 V 10 D 8 3 2 SUD 9 A 6 2 D 10 7 5 EST 4 3 R 7 2 D 9 4 3 R V 6 4 SUD 9 A 6 2 D 10 7 5 EST 4 3 R 7 2 D 9 4 3 R V 6 4

Horoscope

MARDI, 9 JANVIER 1973 BALANCE (23 septembre - 23 octobre) Profession: Vous y verrez plus clair dans vos affaires; mais ne brusquez rien; tenez compte de la susceptibilité de l'entourage. Affection: Rencontre qui éveillera de bons sentiments. Santé: Ménagez vos reins. SCORPION (24 octobre - 22 novembre) Profession: Ne vous laissez pas influencer par l'entourage; méditez, prenez vos décisions et agissez en silence. Affection: Mettez-vous au diapason et soyez compréhensif. Santé: Variez votre nourriture. NAISSANCES: Vos enfants seront ambitieux et ils finiront par s'imposer après des luttes sévères dont ils sortiront victorieux. BELIER (21 mars - 20 avril) Profession: Assouplissez vos rapports mutuels et une meilleure compréhension facilitera les choses; pas de brusquerie. Affection: Oubliez vos griefs et faites-vous des concessions. Santé: Ne faites pas d'excès. TAUREAU (21 avril - 20 mai) Profession: Prenez conscience de vos responsabilités et faites le nécessaire pour aboutir au but. Affection: De nouvelles circonstances peuvent modifier l'orientation de vos sentiments. Santé: Plus robuste. GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Profession: Tenez compte des propositions, de l'aide qui vous sera proposée; votre situation peut changer soudainement. Affection: Montrez-vous conciliant et tout ira pour le mieux. Santé: Ne fumez pas trop. CANCER (22 juin - 22 juillet) Profession: Révisez vos contrats et conditions de travail; mettez-vous à jour et traitez dans un climat de confiance. Affection: La famille vous conseillera sur le choix de vos sentiments. Santé: Faites un peu de diète. LION (23 juillet - 23 août) Profession: Maintenez votre position et ne vous laissez pas distancer; on peut aussi vous tendre un piège. Affection: Heureux rencontres; mais gardez le silence. Santé: Etats congestifs à surveiller. VIERGE (24 août - 22 septembre) Profession: Des ce jour, vous entrez dans une phase constructive et plus profitable, à vous de montrer votre talent. Affection: Sortez de votre silence et dites ce que vous pensez. Santé: Variez votre nourriture. SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) Profession: L'entourage se montrera indifférent ou même hostile; agissez en silence et contournez les obstacles. Affection: On vous rappellera vos promesses; n'oubliez rien. Santé: Soulagez votre fion. CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) Profession: Journée fatidique où il peut se produire des événements qui auront leur importance; faites les choses avec beaucoup d'attention. Affection: Priorité à la famille, tenez vos engagements. Santé: Pas d'excès. VERSEAU (21 janvier - 19 février) Profession: Terminez ce qui est en cours avant de partir en week-end; pas de négligence en quoi que ce soit. Affection: Montrez votre générosité de coeur. Santé: Bains et massages salutaires. POISSONS (20 février - 20 mars) Profession: Cultivez vos relations et cherchez à participer aux activités dont vous connaissez bien le sujet. Nouvelles ressources possibles. Affection: Rencontre qui vous procurera du plaisir. Santé: Surveillez votre ligne.



Le poinsettia est peut-être la plus belle plante de Noël, et sûrement la plus populaire, mais elle requiert des attentions toutes spéciales, si on veut la conserver pour le prochain Noël.

JANVIER A EXTRAORDINAIRE! mardi le 16: IVAN MORAVEC jeudi le 25: GARY KARR samedi le 30: MAUREEN FORRESTER

Débat sur le discours du trône

Stanfield aurait de quoi embarrasser le NPD

(D'après PC) — La motion de non-confiance que les conservateurs doivent présenter contre le gouvernement Trudeau, tout en n'ayant guère de chance de rallier la majorité à la Chambre des Communes, à la suite de la décision du NPD d'appuyer les libéraux, risque fort de mettre les nerfs des néo-démocrates à rude épreuve.

Le chef conservateur a déjà fait savoir que la motion qu'il présentera à la fin de son discours sera rédigée de telle façon qu'aucun député "objectif" ne pourra voter contre. Certains observateurs croient qu'elle ne consistera qu'en une simple condamnation du gouvernement, sans autre détail.

FIN DU SUSPENSE

La décision des 31 députés du NPD de supporter le gouvernement pour lui donner le temps de produire les "bonnes choses" annoncées dans le discours du Trône a enlevé un peu de suspense à ce qui s'annonçait comme une séance passionnante du Parlement.

M. Lewis, qui doit prendre la parole après M. Trudeau au-

jourd'hui, renoncera à la pratique habituelle qui veut qu'il présente sa propre motion de non-confiance.

Ces diverses motions de non-confiance sont en fait des amendements à la motion demandant au Parlement d'approuver le discours du Trône. La motion d'adoption a été présentée et secondée vendredi.

Dans le passé, M. Lewis aurait présenté un sous-amendement à l'amendement de M. Stanfield. On aurait voté sur sa motion mardi et sur celle de M. Stanfield jeudi.

Il est possible maintenant que M. Couette prenne la place laissée vacante par le manque d'amendement du NPD. Ce qui soulève une possibilité intéressante.

On peut en effet présumer qu'un quelconque amendement présenté par le groupe des 13 députés du Crédit social déplorait le fait pour le gouvernement de n'avoir pas appliqué aux finances canadiennes les théories monétaires mises de l'avant par M. Caouette.

À TOUT PRIX?

Les conservateurs sont-ils en effet acharnés à vouloir mettre les libéraux dehors au point de voter en faveur d'une telle motion et d'approuver ainsi en fait une théorie que certains d'entre eux continuent de ridiculiser?

Si M. Caouette présente un amendement, les Communes prendront le vote sur sa motion mardi soir. Et la décision sur celle de M. Stanfield sera remise à jeudi.

Vendredi, le chef conservateur aura l'occasion de présenter un nouvel amendement qui passera aux voix lundi, le 15 janvier. Deux jours plus tard, la Chambre aura à se prononcer sur le discours du Trône.

Aujourd'hui, M. Trudeau exposera un peu plus en détail les grandes lignes du discours du Trône et l'on s'attend à ce qu'il traite d'un ou deux sujets spécifiques.

Le nouveau ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, doit présenter au pays certains changements qu'il préconise au chapitre de la sécurité sociale, et ceci dans les premiers jours du débat, quoiqu'une date précise n'ait pas encore été annoncée.

Le gouvernement n'a égale-

ment pas encore fait savoir quand il entend présenter devant la Chambre les projets de loi qui mettront ses politiques en application. Certains ministres pourraient bien en profiter pour présenter leurs propres bills pendant le débat en réponse au discours du Trône.

David Lewis s'explique

Si Trudeau est défait, Stanfield devra avoir sa chance

OTTAWA (PC) — Les néo-démocrates "rendent un très grand service" en apportant leur soutien au gouvernement libéral minoritaire, a déclaré hier, M. David Lewis, leader du NPD, dans une interview qu'il accordait dans le cadre de l'émission télévisée "Question Period" du réseau CTV.

M. Lewis a nié avec véhémence les affirmations selon lesquelles l'action du NPD constituait une tentative cynique d'éviter de nouvelles élections fédérales susceptibles de faire perdre au parti quelques sièges aux Communes.

Mercredi, il avait fait savoir que le NPD ne voterait pas contre le gouvernement, cette semaine, quand seront soumises aux Communes les motions de défiance au terme du débat sur le discours du Trône.

Au cours de l'interview d'hier à la télévision, on lui a demandé s'il estimait une telle déclaration compatible avec les attaques auxquelles il avait soumis le gouvernement libéral au cours de la campagne électorale.

"Dans les tout prochains jours vous allez avoir l'occasion de passer des paroles à l'acte, et vous vous récuserez", lui a dit M. Fraser Kelly, chroniqueur des affaires nationales au poste CFTO-TV, de Toronto.

PAS DE CONFIANCE

"Je ne me récusais pas du tout, a rétorqué M. Lewis. En fait, je n'ai pas plus de raisons maintenant qu'avant d'avoir davantage confiance dans le gouvernement..."

"Les parlements minoritaires vont sans doute être la règle plutôt que l'exception et nous avons la responsabilité vis-à-vis du pays de veiller à ce que le Parlement accomplisse sa mission. Nous ne soutenons pas Trudeau. Nous ne soutenons pas le gouvernement libéral."

"Nous aurions adopté la même motion politique si M. Stanfield était à la place de M. Trudeau."

Par la suite, le leader du NPD devait se dire en désaccord avec la thèse selon laquelle le M. Trudeau se maintient plusieurs mois sans subir de défaite aux Communes, il aurait le droit de procéder à de nouvelles élections plutôt que de céder le pouvoir au chef conservateur, M. Stanfield.

Si les libéraux sont battus, a dit M. Lewis "M. Trudeau n'a aucun droit moral de demander la dissolution. Nous allons le proclamer clairement à chaque occasion. M. Stanfield a le droit moral de se voir accorder l'occasion de faire ses preuves. Cela ne doit pas nécessairement se produire jeudi prochain."

"Cela pourrait se produire dans deux mois, dans trois ou dans quatre."

"UN GRAND SERVICE" "Et, je vous le dis, en leur donnant à tous les deux l'occasion d'oeuvrer pour le bien du Canada, nous aurons — sans fausse modestie — rendu un très grand service."

Répondant à des commentaires sur les motions de défiance soumises par le NPD sous le précédent gouvernement majoritaire de M. Trudeau, M. Lewis adit:

"Devant une majorité gouvernementale, chaque parti d'opposition pratique l'opposition pour elle-même et vous pouvez alors soumettre des motions de défiance... car elles ne tirent pas à conséquence."

M. Bruce Phillips, directeur du bureau d'Ottawa de CTV, a répliqué que par cette déclaration, M. Lewis donnait l'impression "que le parlement fait beaucoup de choses insignifiantes, car dès qu'il y a risque sérieux on se rétracte."

"Nous ne nous rétractons pas, a dit M. Lewis. Il serait irresponsable de chercher à abattre un gouvernement avant qu'il n'ait l'occasion de faire ses preuves. Par contre, une politique responsable consiste à demeurer fidèle aux principes et à entraîner la chute d'un gouvernement sur une proposition de ce dernier que vous pouvez juger néfaste."



HOMMAGE A UN PREDECESSEUR — C'était, samedi, l'élégant funéraire à un autre ancien chef d'Etat de la scène politique canadienne, M. George Drew, qui a déjà été premier ministre de l'Ontario avant de devenir chef du parti progressiste-conservateur canadien. M. John Roberts, qui a succédé à M. Drew comme premier ministre de la province voisine est photographié ici au moment où il arrivait à l'église St-Paul de Toronto. M. Roberts a lui-même cédé son poste pour des raisons de santé. (Téléphoto PC)

Caouette fait l'éloge du discours du Trône comme si son parti l'avait écrit

OTTAWA (PC) — S'il n'en tenait qu'à lui le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, le gouvernement Trudeau demeurerait en place pendant longtemps par suite de l'éloge du

Le chômage, responsabilité sociale et non individuelle

Par RICHARD ANCO PRESSE CANADIENNE

On continue de croire que les chômeurs sont victimes de leurs propres faiblesses, de leur paresse et de leur infériorité fonctionnelle.

A force de ressasser de vieux clichés sur l'éthique du travail, on a fini par considérer le chômage comme un problème bien plus personnel que social.

Or, dans le discours du Trône, le gouvernement fédéral est venu réaffirmer la semaine dernière la responsabilité que porte la société pour le taux de chômage exagérément élevé dont souffre le pays.

Ce rappel apporte une caution à point nommé à ceux qui ne cessent de réclamer une politique globale et coordonnée afin de combattre le chômage par un accroissement des dépenses publiques.

L'inflation c'est bien mauvais, a dit un économiste, mais le chômage est encore pire.

CHOMAGE D'ABORD

Pour M. Vincent W. Bladen, professeur d'économie politique à l'Université de Toronto, il est impérieux en tout premier lieu de réduire le chômage à un niveau plus tolérable.

"La persistance d'un taux de chômage élevé est une chose inhumaine. C'est du gaspillage", dit-il.

C'est inhumain, parce que cela impose aux familles des chômeurs tout le poids de la lutte contre l'inflation. C'est du gaspillage, parce que le pays perd, de ce fait, tous les biens que l'on aurait pu produire et il gaspille son capital humain par la perte de qualifications, la dé-moralisation et les dépenses insuffisantes sur la santé et le bien-être des enfants des chômeurs.

Le prof. Bladen trouve erroné, stupide et immoral de vouloir poser le problème en terme de: chômage ou inflation. "Nous devons combattre le chômage et non nous en servir pour combattre l'inflation."

PROBLEME SOCIAL

C'est aussi l'avis de M. E. B. Angood, adjoint au ministre manitobain des Collèges et Universités, chargé du développement.

Il désire voir le chômage défini comme un problème social.

"Les gouvernements devraient activement s'attacher à créer des possibilités d'emploi à des salaires décents pour tous ceux qui en veulent", a-t-il dit, à une assemblée de l'Association de recherche en relations industrielles.

Quand à M. L. Kliman, de la faculté d'économie de l'Université McMaster, il estime évident que peu de gens prennent au sérieux la conception courante de l'éthique du travail.

Mais, ajoute-t-il, il n'y a absolument rien qui prouve que cette tendance soit assez répandue pour justifier un taux de chômage qui dépasse la limite des 6 p.c.

"Au lieu de porter toute l'attention sur les fleurettes, dit-il, il faudrait mieux songer à la misère de ceux qui tout bonnement cherchent du travail, mais n'en trouvent pas."

discours du Trône que le leader créditiste a faite hier soir, à la télévision de Radio-Canada.

Interrogé à l'émission Politique Atout, M. Caouette a prédit que le nombre des chômeurs diminuera passablement d'ici à six mois, que l'âge de la pension de vieillesse sera abaissé à 60 ans et que le gouvernement établira le revenu annuel garanti pour les handicapés et les personnes incapables de travailler, tous des objectifs fixés par le Crédit social lors de la campagne électorale de 1972.

Toutes ces mesures sont possibles en raison précisément de l'élection d'un gouvernement minoritaire qui "doit se montrer plus doux, plus efficace et plus réceptif aux demandes de l'opposition", selon M. Caouette.

Celui-ci a rappelé que son parti réclamait, en octobre, l'élection d'un gouvernement minoritaire "qui est généralement plus flexible".

Maintenant qu'il est bien en place, les créditistes ont bien l'intention d'appuyer un tel gouvernement.

Cependant, une ombre au tableau dans le discours du Trône que signale M. Caouette et c'est ce passage où le gouvernement prévoit la tenue d'une conférence sur les perspectives économiques des provinces de l'Ouest.

Le chef créditiste a soutenu que d'autres régions du Canada, notamment les provinces Maritimes et le Québec, connaissent des problèmes économiques analogues et, pourtant, le gouvernement central "se traîne les pieds" dans les cas, par exemple, de l'usine de papier de Cabano et la fermeture de l'usine de la compagnie internationale de papier, dans le sud du Témiscamingue, au Québec.

M. Caouette a dit que son parti se battra en Chambre pour obtenir l'élaboration d'une politique plus décentralisée de l'expansion économique régionale, y compris l'établissement de succursales de la Banque du Canada dans les principales régions du pays et son utilisation afin de venir en aide aux provinces et municipalités.

Au sujet de la volonté du gouvernement d'instaurer le revenu annuel garanti pour les personnes incapables de travailler, M. Caouette a prétendu que son application soulèvera des problèmes, et, là-dessus, le discours du Trône ne donne pas assez de précisions.

Ainsi par exemple, a-t-il poursuivi, si le revenu annuel garanti proposé est de \$4,000 par an, les gens qui travaillent et gagnent \$3,500 annuellement ne seront plus intéressés à remplir cet emploi. Il faudra alors redresser le salaire minimum sinon il y aura pas mal d'ambiguïté.

De plus, la bureaucratie deviendra encore plus lourde parce qu'elle devra ajuster le salaire minimum au régime de revenu garanti.

Au chapitre de la pension de vieillesse, M. Caouette a rappelé un passage du discours du Trône "où on parle d'améliorations au régime et, moi, je suis persuadé que le gouvernement en viendra avant longtemps à réduire l'âge à 60 ans, d'abord après enquête et, ensuite, sans distinction à tout le monde".

Quant à l'expansion de la politique économique régionale, M. Caouette est d'avis qu'elle serait possible si le gouvernement "ordonnait" seulement à la Banque du Canada de prêter jusqu'à 25 pour cent des dépenses des provinces pour aider celles-ci à faire face aux besoins particuliers de leurs régions.

Ici, le chef créditiste a fustigé les libéraux et d'autres ad-

versaires du Crédit social qui les traitaient de "niaiseux, gogos" parce qu'ils préconisaient de telles mesures sociales.

"Aujourd'hui, ces mêmes députés doivent rire niaisement; ils tentent de nous rejoindre maintenant", a commenté M. Caouette, le sourire aux lèvres.

M. Caouette est convaincu que le gouvernement minoritaire peut être efficace "du moins autant que du temps où les libéraux possédaient une bonne majorité parlementaire et où ils étaient arrogants. Je crois encore à la supériorité d'un gouvernement minoritaire".

Cependant, le Crédit social ne se montrera pas plus doux envers le gouvernement minoritaire, a renchéri le chef créditiste.

M. Caouette a assuré que son parti serait prêt à faire face à une autre élection, hâtive, sans y perdre des sièges.

Le Crédit social appuiera le gouvernement libéral tant qu'il soumettra des législations et adoptera des mesures pour le mieux-être des Canadiens.

M. Caouette, qui a réussi à faire élire 15 candidats le 30 octobre, soit un de plus qu'en 1968, ne craint pas de voir les conservateurs lui enlever des comtés dans une élection hâtive.

Depuis 1962, d'après lui, les créditistes forment l'opposition québécoise au Parlement canadien et le parti de M. Stanfield n'a pas réussi à les déloger en octobre dernier "en dépit du désir des Tories de redorer leur blason, de la publicité monstre entourant M. Claude Wagner et de son cirque ambulante".

Le leader créditiste a reproché aux conservateurs de tenir deux sortes de langage, selon qu'ils s'adressent aux Québécois ou aux gens de l'Ouest.

Il a accusé certains députés conservateurs d'avoir tenté de dresser le Canada anglais contre les canadiens français "et je les nommerai ces députés en Chambre aujourd'hui même", d'avoir perpétué le mythe du "french power" à Ottawa.

M. Caouette a dénoncé ceux qui parlent de "french power", de "english power" et favorisé plutôt un "canadian power" capable de veiller aux intérêts de tous les habitants du pays sans distinction de race ou de langue.

Ex-ministre créditiste devenu commis de bureau

FORT ST-JAMES, B.C. (PC) — **UN ANCIEN MINISTRE DE L'Agriculture de Colombie-Britannique M. Cyril Shelford a été employé comme commis de bureau à la municipalité de Fort St-James, en Colombie-Britannique.**

M. Shelford était sans emploi depuis quatre mois, depuis que le Crédit social a été défait par le Nouveau Parti démocratique lors de l'élection provinciale du 30 août dernier.

Il a affirmé avoir accepté le poste d'employé de bureau pour des raisons d'argent. "J'ai perdu de l'argent en politique, a-t-il confié, et je ne pourrai pas bénéficier d'une pension de ministre pour un autre quatre ans."

Priorités inchangées:

Les droits linguistiques et la répartition des richesses

par Roger BELLEFEUILLE

Bien qu'à la merci de l'opposition et plus particulièrement des forces néo-démocrates qui détiennent la balance du pouvoir, le gouvernement minoritaire de M. Trudeau n'a aucunement l'intention de céder sur les deux points de sa politique qu'il considère comme fondamentaux:

- la garantie des droits linguistiques, afin qu'il y ait "plus de justice pour les francophones au pays";
- et une meilleure répartition des richesses entre les diverses régions du pays.

Cette affirmation ne vient pas du premier ministre. Elle a été énoncée hier par son "ancien" bras droit devenu ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde. Ce dernier commentait alors, avec une assurance et une autorité de premier ministre cependant, le récent discours du Trône, au cours de l'émission hebdomadaire "Le choc des idées", sur le réseau TVA.

Signalons que M. Lalonde était considéré comme l'éminence grise du Cabinet Trudeau, sous le gouvernement précédent; il fut élu comme député d'Outremont au scrutin général d'octobre et se vit confier le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, remplaçant à ce poste M. John Munro, nouveau ministre des Transports.

Le discours du Trône a notamment fait connaître l'intention du gouvernement de convoquer, en avril prochain, une conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être social pour revoir, dans sa globalité, tout le champ de la sécurité sociale au Canada. A cet égard, il faut dire que le gouvernement Trudeau se rend à l'un des vœux exprimés par l'ensemble des ministres du Bien-être social lors de la première conférence interprovinciale de ces derniers, à Victoria, en novembre dernier.

D'ici là, toutefois, d'indiquer M. Lalonde, le gouvernement entend légiférer dans trois secteurs de la sécurité du revenu qui, selon lui, revêtent "une certaine urgence".

C'est ainsi que les Communes devraient être saisies, au cours des prochaines semaines, de projets d'amendements à la Loi sur l'assurance-chômage et au régime de pensions du Canada et d'une nouvelle loi sur les allocations familiales.

A ce dernier égard, il ne s'agira en fait que d'une "reprise". Juste avant la dissolution des Chambres, le gouvernement Trudeau n'avait pas réussi à faire adopter un nouveau régime de revenu familial garanti. L'opposition manifestée à ce moment par M. Paul Hellyer ayant empêché l'assentiment unanime de la Chambre. Cependant, comme l'a de nouveau laissé entendre M. Lalonde, le nouveau projet de loi sera différent de celui laissé en plan, en ce sens qu'il aura un caractère sélectif plus camouflé. Les modalités de ce projet sont encore à l'étude, a-t-il ajouté.

Quant à l'assurance-chômage, les amendements proposés viendront atténuer les "libéralités" dont l'ancien ministre de la Main-d'oeuvre, M. Bryce MacKasay, avait doté ce régime. M. Lalonde a parlé, entre autres objectifs des amendements envisagés, d'un meilleur contrôle des abus.

Pour ce qui est du régime de pensions du Canada, il faut dire qu'à ce sujet, le fédéral s'est fait damer le pion par le Québec et qu'il n'a guère d'autre choix, face aux autres provinces, que d'emboîter le pas.

C'est en effet le 1er janvier que sont entrées en vigueur des augmentations importantes dans le cadre du régime des rentes du Québec, en particulier pour les veuves et les invalides, dont les prestations sont haussées d'au moins \$32.40 par mois.

Ce sont toutes des mesures certes "urgentes", qui donnent lieu à de longs débats, et tiendront le gouvernement sur la sellette... tout en lui permettant de rester en selle, quoique d'une façon toujours précaire.

Il n'est guère probable, en effet, que l'opposition se ligue pour faire basculer le gouvernement sur l'un ou l'autre de ces trois volets de la sécurité sociale. Ce sont au fond des réformes souhaitées par l'opposition elle-même et qui, en outre, ne peuvent qu'avoir la faveur populaire.

Bien que le besoin de faire vite mal se concilier avec les efforts de consultation réclamés de plus en plus unanimement par les provinces, M. Lalonde a néanmoins indiqué son désir qu'il y ait des consultations préalables avant l'adoption de ces mesures en Chambre.

Enfin, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social n'a guère été explicite sur les moyens que le gouvernement fédéral entend prendre pour à la fois accentuer une politique de création d'emplois tout en cherchant à contenir l'inflation.

Il semble cependant, selon les propos tenus par le député d'Outremont, que la priorité irait à la création d'emplois. Il n'a pas été question d'une politique de contrôle obligatoire des prix et des salaires... pour contrer les effets inflationnistes d'une stimulation du marché de la main-d'oeuvre. M. Lalonde a cependant réitéré sa foi en l'entreprise privée qui continuera, a-t-il dit, "d'être au premier plan".

A VENDRE
(cause santé)
Ville Vanier, 16 logements
direct du propriétaire
Comptant \$12,000, construction 1972, tout au complet, rapporte plus de 30% net.
Pour informations téléphoner le soir et les fins de semaine seulement à:
687-0398

32 LOGEMENTS
Directement du propriétaire, près du Centre Canardier-Woolco. Revenu brut \$38,000. Prix: \$245,000. Comptant à discuter.
TEL.: 527-5879

Service d'Optique Elite Inc.
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.
Place Laurier, Ste-Foy 653-8398
Gare Centrale d'autobus 529-4855
1050, St-Jean, Québec 524-2543

J. Langlois
OPTICIEN D'ORDONNANCES
LUNETTES
VERRES DE CONTACT
YEUX ARTIFICIELS
SUR MESURE
475, 3e avenue, Québec, 523-6690

DOCTEURS
REMY BEAULIEU - J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE:
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-2413
(En haut Régie des Alcools)

MAISON DE LA SEMAINE

Occupation immédiate

Occupation IMMEDIATE
Loc. Beauport, debut route Ste-Brigitte-de-Laval, attirant bungalow pierre, 9 pièces, foyer, garage, construction 1966, grand terrain, 270 x 600.
Pour détails: Madame Garneau, 522-5733

MORIN & ASSOCIÉS
COURTIERS, INC.
1121, CHEMIN STE-FOY - TEL.: 683-2103
Membre de la Chambre d'Immobilier de Québec, du système Photo M.L.S. et de Realcore.

Selon le ministère du Revenu

Un titre boursier est vôtre dès que le courtier l'a acquis

OTTAWA (PC) — A quel moment un titre boursier que vous avez acheté peut-il être considéré légalement votre propriété? Est-ce à l'instant où votre courtier en fait l'acquisition en votre nom? Ou n'est-ce que quand vous en avez acquitté le prix?

Pour le ministère du Revenu, le titre est considéré légalement votre propriété aussitôt que le courtier l'a acheté en votre nom. Cependant, devant des contestations, le ministre a décidé d'en avoir le cœur net et a demandé une étude juridique de la question.

Le ministre a publié hier un communiqué annonçant sa décision, tout en ajoutant que si l'étude juridique en arrivait à une conclusion contraire, les autorités modifieraient leur décision en conséquence et les contribuables auront le droit de réclamer un ajustement.

A mesure que le temps des rapports d'impôt approche, a dit un porte-parole du ministère, les gens se posent de plus en plus de questions sur l'application de l'impôt sur les gains de capitaux qui est à sa première année.

Si votre courtier achète pour vous des titres en bourse le 29 décembre et que vous n'en acquitez le prix que le 2 janvier, cette transaction figurera-t-elle dans votre déclaration d'impôt de l'année expirant le 31 décembre ou de celle qui commence le lendemain?

Pour le ministère du Revenu — et jusqu'à nouvel avis — la transaction a eu lieu en 1972. Le règlement de la contrevaleur n'est qu'affaire de

convention entre le courtier et son client, mais ne concerne nullement l'administration des impôts.

ETUDE SERREE

Pour tenter de trancher, on procède actuellement à une étude serrée de la législation sur la propriété, celle qui régit les échanges et celle qui affecte les rapports entre courtiers et clients. Mais, cette étude ne sera achevée qu'au début de l'année 1973.

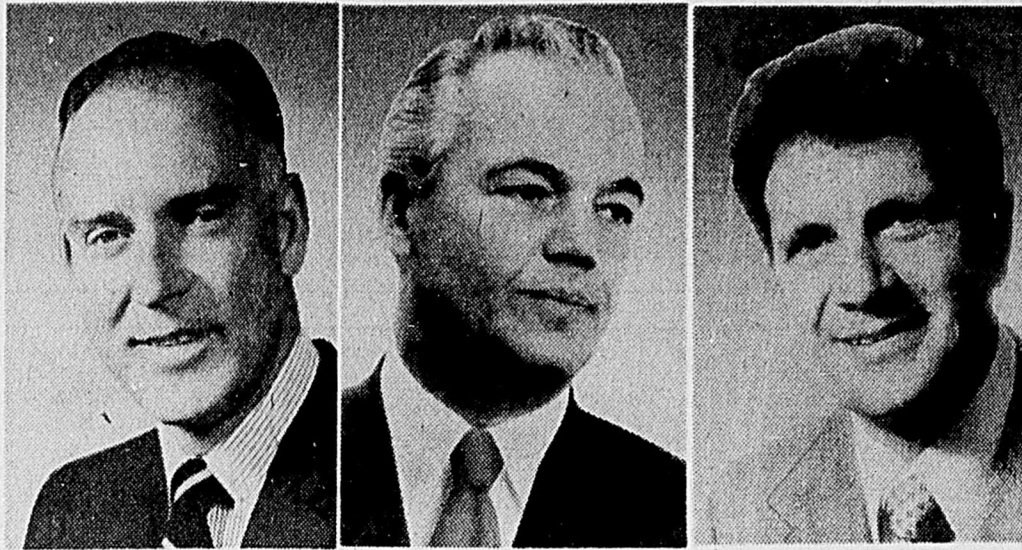
Des contribuables ont demandé l'avis du ministère du Revenu qui a répondu que, pour ce qui est de l'impôt, c'est la date d'achat qui compte. Le communiqué d'hier est donc venu confirmer cette thèse afin d'éviter toute confusion.

Si, toutefois, l'étude juridique en cours devait conclure que cette thèse est incorrecte, les contribuables auront le droit de réclamer un ajustement en conséquence. Cette même règle s'applique aussi bien à la vente des titres.

En effet, pour le calcul de l'impôt, un titre est considéré comme vendu, le jour où la transaction a été conclue et non quand l'acheteur en a acquitté la contrevalleur.

Rappelez-vous donc: un titre boursier vous appartient, du point de vue de l'impôt, le jour où vous en faite l'acquisition. Et si vous vendez un titre, vous cessez légalement d'en être le propriétaire — toujours pour le calcul de l'impôt — le jour de la transaction, quelle que soit la date à laquelle le règlement financier se fait.

NOMINATIONS FLEETWOOD CORPORATION



E. B. DeGUERRE

WILLIAM YOUNG PRATT

M. A. MCOUAT

M. B. N. Pollock, président de Fleetwood Corporation, fabricant des deux marques d'ensembles audio-visuels domestiques "Fleetwood" et "Sylvania", a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes qui reflètent la rapide expansion de l'entreprise Fleetwood au Canada, le dynamisme de sa nouvelle politique de commercialisation, ainsi que la réorganisation des responsabilités régionales.

M. E. B. DeGuerre a assumé le poste récemment créé de Directeur des ventes de la région de l'Est, responsable de la vente des articles de marque "Fleetwood" et "Sylvania" en Ontario, au Québec, dans les provinces Maritimes et à Terre-Neuve. Au service de Fleetwood depuis plus de douze ans, M. DeGuerre s'est vu confier des responsabilités de plus en plus importantes dans la commercialisation de différentes marques introduites par Fleetwood. Il apporte à son nouveau poste une expérience acquise depuis plus de vingt-deux ans dans l'industrie canadienne des appareils et des ensembles audio-visuels destinés aux foyers.

M. William Young Pratt a été nommé directeur des services de publicité, développement des ventes et relations publiques. A ce poste, il se consacrera au domaine de la communication en marketing et des activités qui s'y rattachent aussi bien pour Fleetwood que pour Sylvania dans la gamme des postes de télévision couleur, d'appareils modulaires et d'ensembles stéréophoniques.

M. Pratt est bien connu dans toute l'industrie de l'électronique; il a occupé des postes de direction en marketing chez Fleetwood ainsi que chez d'autres grandes compagnies d'ensembles audio-visuels domestiques. M. Pratt est un ancien administrateur de l'Association des industries électroniques du Canada de "l'Advertising and Sales Executives Club" de Montréal et du Conseil exécutif de la "Sales and Marketing Executives Association".

M. M. A. McOuât a assumé la responsabilité de Directeur des ventes de la région de l'Ouest. A ce titre, il dirige un programme complet de marketing englobant les ensembles audio-visuels domestiques "Fleetwood" et "Sylvania" dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

M. McOuât dispose d'une solide formation dans l'industrie des ensembles électroniques domestiques. Grâce à ses dix-neuf ans d'expérience en marketing dans l'Ouest canadien au service de Fleetwood ainsi que chez un autre grand fabricant d'appareils audio-visuels, M. McOuât a la compétence voulue pour orienter des efforts plus concentrés et mieux coordonnés dans le développement du marketing de Fleetwood Corporation. Fleetwood, dont le siège social se trouve à Montréal et les succursales, entrepôts et service de réparation répartis à travers le Canada, fait partie du groupe de compagnies G. T. & E. Sylvania.

A la Bourse, la semaine dernière

De fausses rumeurs ont nui aux transactions sur le gaz naturel

Par MIKE WILLIAMS PRESSE CANADIENNE

Des rumeurs voulant que les exportations de gaz naturel soient touchées par des restrictions ont entravé la hausse de ces valeurs sur les principales bourses canadiennes, cette semaine, pendant que la plupart des autres secteurs enregistraient de sensibles gains. Les séances du marché ont été modérément actives.

Les valeurs du pétrole et du gaz ont commencé à enregistrer une sérieuse baisse, mercredi, lorsque les analystes ont prédit que le discours du trône, à l'ouverture du Parlement, annoncerait des restrictions sur les exportations de gaz naturel vers les Etats-Unis et le forage dans l'Arctique.

Les prédictions s'étant avérées fausses, les valeurs du pétrole ont recommencé à remonter lentement, jeudi.

Les investisseurs attribuent une certaine part de responsabilité de cette baisse aux investisseurs américains qui spéculent sur les valeurs canadiennes du pétrole.

Tandis que les valeurs du pétrole étaient à la baisse, les métaux de base ont attiré l'attention, spécialement jeudi, où l'indice des métaux de base à Toronto enregistrait sa plus forte avance quotidienne depuis trois ans.

HAUSSE GENERALE

Tous les secteurs ont terminé la semaine, vendredi, avec une avance. A Toronto, l'indice industriel était en hausse sur la semaine à 225.94.

A New York, la moyenne des 30 industrielles de Dow Jones a augmenté de 27.46 à 1,047.48. La moyenne a monté de

plus de 10 points, mardi, après un arrêt partiel des bombardements au Vietnam.

Les données préliminaires publiées cette semaine par la Bourse de Toronto ont démontré que la valeur globale des transactions effectuées au cours du mois de décembre atteignait \$483.5 millions, ce qui représentait une baisse de 14.7 pour cent depuis novembre et de 1.6 pour cent comparativement à décembre 1971.

Les transactions ont touché environ 53.5 millions de parts, ce qui représente une baisse de 19.9 pour cent depuis novembre et une hausse de 3.3 pour cent comparativement à décembre 1971.

Le volume, pour l'année 1972 se chiffre par 635.9 millions de parts pour une valeur record de \$6.2 milliards. En 1971, les parts se chiffraient par 545.8 millions pour une valeur globale de \$4.7 milliards.

HAUSSE DE L'OR

L'or a augmenté sensiblement cette semaine à la Bourse de Toronto. L'indice de l'or a monté de 5.6 points pour terminer, vendredi, à 190.55.

Les métaux de base ont enregistré leur meilleure avance depuis des semaines, augmentant de 9.43 points sur la semaine à 94.32.

Les pétroles de l'Ouest ont été les seuls perdants avec une baisse de 2.00 points à 271.54. Un gain de 3.13 vendredi leur a permis d'effacer la plupart des pertes qu'ils avaient subies auparavant.

A la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne, l'indice composé a augmenté de 2.62 sur la semaine à 236.92.

Le volume total des deux

bourses se chiffrait par 4.56 millions de parts comparativement à 3.52 millions, lors de la courte semaine précédente.

Les séances du marché ont été modérément actives à Toronto au cours de la semaine alors que 12.75 millions de parts changeaient de propriétaire durant les quatre sessions comparativement à 8.31 millions un mois plus tôt.

Chiffres confirmant le redressement de l'économie cubaine

LA HAVANE (Reuter) — Le gouvernement cubain vient de publier des statistiques économiques qui semblent confirmer le redressement de l'économie cubaine.

En 1972, l'industrie de base a réalisé les objectifs du plan annuel à 99.6 pour cent, et sa production a été estimée à l'équivalent de 338.3 millions de pesos, soit 3 millions de pesos de plus qu'en 1971.

L'industrie du nickel a atteint les objectifs fixés tandis que la construction mécanique les dépassait de 10 pour cent.

L'absentéisme est tombé de 5.7 pour cent à 4.5 pour cent dans les industries de base, et commentant ces chiffres, M. Fidel Castro, premier ministre, a déclaré que les Cubains avaient travaillé beaucoup plus sérieusement en 1972.

Ces statistiques confirment la tendance générale déjà notée l'an dernier, résultat du retour à des méthodes de gestion économique plus orthodoxes et à des objectifs plus réalistes, pensent les observateurs.

Trois nouvelles têtes de file dans le secteur des valeurs mobilières

MONTREAL (PC) — Le secteur des valeurs mobilières au Québec commence 1973 dirigé par un nouveau groupe de responsables qui pourraient imprimer "une nouvelle image" aux marchés des valeurs de la province.

M. Michel Bélanger, économiste de 43 ans, est l'un des membres de cette nouvelle équipe. Il est entré en fonction le 1er janvier à titre de président des Bourses Canadienne et de Montréal.

M. Bélanger se voit comme l'un des trois hommes, nommés en 1972, dont on peut s'attendre à ce qu'ils apportent ce que M. Bélanger appelle "un point de vue différent" aux marchés boursiers.

Les deux autres responsables sont M. Robert Demers,

âge de 35 ans, nouveau président de la Commission des valeurs du Québec et M. Fernand Lalonde, âge de 40 ans, nouveau ministre adjoint du ministère des Institutions financières.

M. Lalonde avait dirigé la Commission par intérim l'été dernier avant la nomination de M. Demers.

M. Bélanger, premier canadien-français à devenir président des bourses, succède à M. Charles Neapole qui a quitté son poste l'été dernier après avoir réduit le personnel et ramener les Bourses à une position financière de rentabilité.

Ce que seront exactement les nouvelles orientations n'est pas certains encore, mais M. Bélanger a déclaré que "les circonstances étaient différentes maintenant".

TON DU QUEBEC

Les Bourses ont besoin d'être mises au ton des besoins du Québec.

M. Bélanger est né à Lévis, face la ville de Québec. Il était secrétaire du conseil du trésor du Québec depuis 1971, et sa nomination aux bourses constituera sa première fonction dans le secteur privé.

Il est entré dans la fonction publique québécoise en 1960 au ministère des Ressources naturelles d'alors sous René Lévesque, qui, à titre de ministre du gouvernement libéral du premier ministre Lesage, a aidé à lancer la Révolution tranquille.

Avant de travailler pour le gouvernement au Québec, M. Bélanger avait à la division de la politique économique du ministère fédéral des finances et avec fait partie de la Commission royale d'enquête Borden sur l'énergie.

Sa nomination comme premier président canadien-français aux marchés boursiers reflète qu'ils ont réalisé qu'ils font partie du Québec, dit M. Bélanger.

"Le conseil des gouverneurs était conscient que l'image de leur organisation, à tort ou à raison, avait besoin d'être actualisée. En n'ayant jamais eu de Canadien-français dans le passé, ils sentaient que ce fait ne prenait pas en considération les changements qui se sont opérés au Québec".

Mais, ajoute-t-il, "Si je pensais que ma nomination n'a eu lieu que parce que je suis francophone, je ne l'aurais pas acceptée".

"Les Bourses ont besoin de s'actualiser face aux nouveaux besoins du Québec, c'est acceptable, dit M. Bélanger mais si ceci veut dire une approche nationaliste, je ne suis pas d'accord", précise-t-il.

RAPPORT BOUCHARD

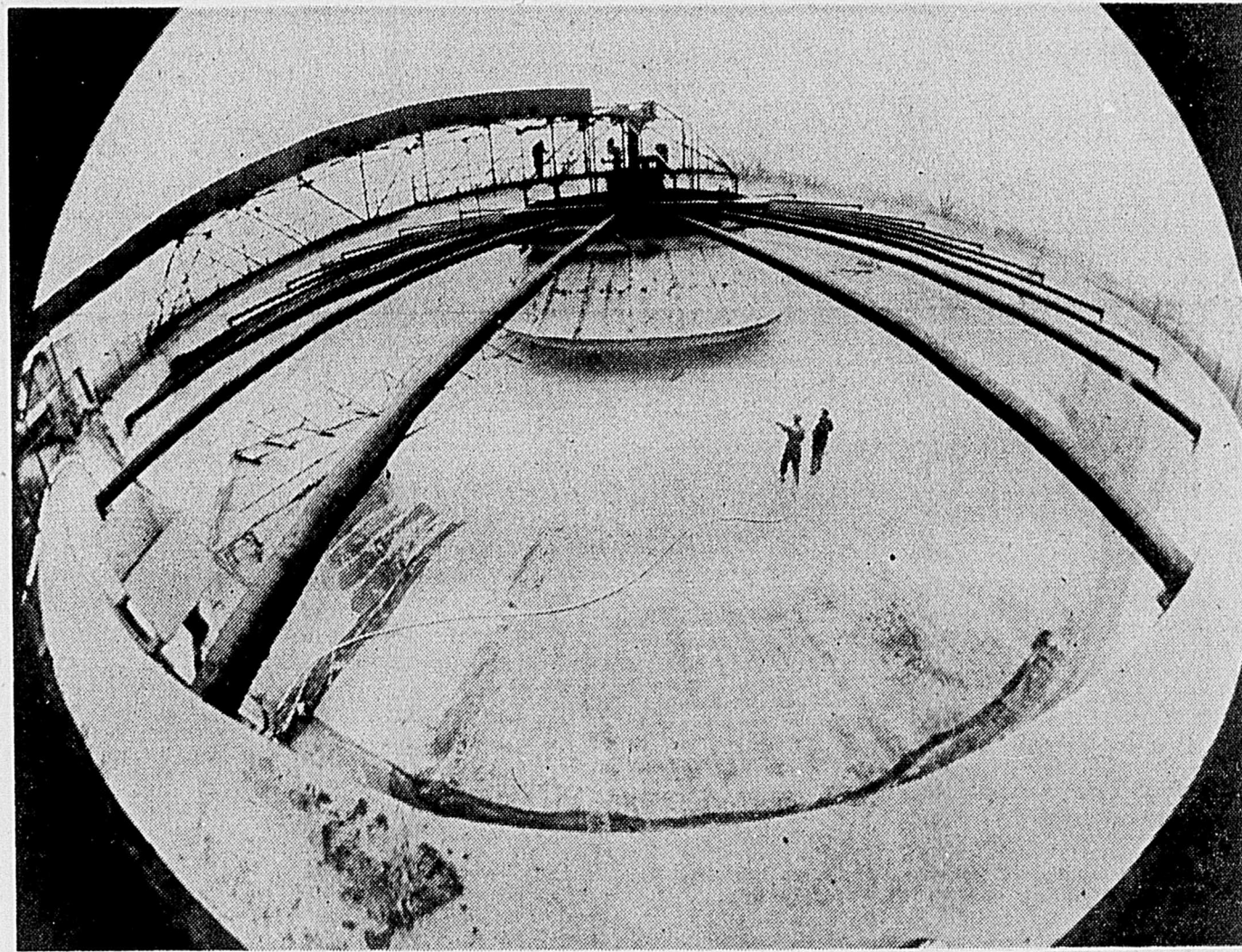
Interrogé sur les conclusions du rapport Bouchard sur les marchés mobiliers du Québec qui recommande que les entreprises de courtage opérant dans la province soient à 25 pour cent québécoises, M. Bélanger a répondu qu'il ne pouvait dire s'il était ou n'était pas d'accord.

"Je ne connais pas le secteur à fonds", a-t-il dit et son point de vue précisera au fur et à mesure qu'il acquerra des connaissances techniques en la matière.

D'autre part, M. Bélanger pense que "ses connaissances théoriques et pratiques du fonctionnement au gouvernement" lui seront bénéfiques.

Alors qu'il était au conseil du trésor à Québec, il avait des contacts fréquentes à la fois avec M. Demers et M. Lalonde et ceci devraient faciliter les rapports et les échanges de vues entre les trois hommes, a-t-il dit.

"La commission des valeurs mobilières joue un rôle de plus en plus grand, mais le rôle des bourses en tant qu'agences réglementaires ne diminue pas. Il s'accroît", a dit M. Bélanger.



Filtre géant —

Cette immense installation a été mise au point à Kimberly, Wisconsin, au coût de \$2.8 millions afin de combattre la pollution de l'eau. Il s'agit d'un système de nettoyage de l'eau utilisée par l'usine de papier Kimberly-Clark. Cette installation permet de recueillir chaque jour 20 tonnes de matière solide, surtout de la glaise et des petits morceaux de bois, qui auparavant étaient directement jetés dans la rivière voisine du moulin à papier.

Pas de progrès sur la question des droits miniers sous-marins

par Sandy McKEAN

HALIFAX (PC) — L'année 1972 n'a pas apporté de conclusions pour le gouvernement fédéral et les provinces canadiennes de l'Est, sur la question des droits miniers sous-marins dans l'Atlantique et le golfe du Saint-Laurent.

Sauf pour un étonnant bloc de pouvoir organisé autour de cette question, les provinces Atlantique et le Québec n'ont pas fait de progrès remarquable dans leurs prétentions au droit de propriété sur le pétrole et les minéraux gisant sous l'Atlantique.

L'attitude dynamique du bloc de pouvoir a été considérée comme une percée dans les politiques canadiennes, alors que le Québec s'est joint au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse, à l'Île du Prince-Édouard et à Terre-Neuve, pour la première fois dans ses négociations avec Ottawa.

Le gouvernement fédéral du premier ministre Trudeau a tout d'abord réitéré sa position, selon laquelle il partagerait de moitié avec les provinces les royalties sur le pétrole. Cependant, l'attitude fédérale a semblé vaciller lorsque le premier ministre a déclaré que toute cette question était encore sujette à négociations.

ATTITUDE FERME

Les provinces ont conservé une attitude ferme, disant qu'elles affirmeraient leurs droits sur les ressources minérales, mais qu'elles étaient disposées à discuter de certains aspects administratifs avec Ottawa.

Cette question tout entière a atteint un point fébrile à la fin de l'été lorsque le gouvernement fédéral et quelques provinces ont suggéré que l'affaire soit portée devant les tribunaux.

Devant la perspective d'une cause devant la Cour suprême, les provinces de l'Est ont consenti, lors d'une réunion ici, à admettre que l'affaire puisse être réglée par des négociations et des discussions avec Ottawa.

Le premier ministre Trudeau s'est entretenu avec les provin-

ces sur cette question, et les provinces ont consenti à élaborer des méthodes pour le partage équitable des droits sous-marins.

Les provinces ont établi un comité permanent chargé de préparer des propositions détaillées sur les ressources minières sous-marines, et ce comité entreprend la nouvelle année avec un travail qui n'est pas achevé.

DES DECOUVERTES

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, Gerald Regan, a fait les manchettes pendant une partie de l'année, en annonçant des découvertes de plusieurs gisements de pétrole au large de l'Île des Sables, à environ 175 milles d'ici.

Terre-Neuve a aussi annoncé des gisements miniers qui auraient été découverts sur les Grands Bancs, mais les travaux de forage se poursuivront en 1973.

Le premier ministre de Terre-Neuve, Frank Moores, a été le plus énergique dans la position qu'il a adoptée, et il a déclaré que sa province retiendrait toutes les royalties, à l'exception de ce qu'il faudrait payer pour que le gouvernement fédéral patrouille les régions minières sous-marines.

L'année 1972 a également apporté plusieurs annonces concernant le développement d'industries secondaires pour accompagner les développements possibles de pétrole.

Le premier ministre Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, a passé l'année à tenter de négocier une entente avec plusieurs compagnies pétrolières, afin de créer un port d'eau profonde à Saint-Jean.

Le détroit de Canso, en Nouvelle-Ecosse, était en voie de développement en 1972, afin qu'il soit en mesure de contenir les installations de la plus grande raffinerie de pétrole du Canada. La raffinerie, qui doit produire 200,000 barils de pétrole chaque jour, devait être construite par une compagnie dirigée par un industriel de New York, John Shaheen.

Hausse de 5 p.c. du salaire moyen dans l'industrie manufacturière en 1972

par James NELSON

OTTAWA (PC) — Le salaire hebdomadaire moyen, dans l'industrie manufacturière, avant les déductions d'impôts et autres, est monté de cinq pour cent pendant les neuf premiers mois de 1972.

Selon les chiffres fournis par Statistiques Canada, à la fin de l'année dernière la hausse tout entière était absorbée par les prix plus élevés.

Le Conseil économique du Canada, en établissant des objectifs de performance économique pour les trois prochaines années, déclare que les revenus par tête, après inflation et après taxes, devraient augmenter d'environ 4.7 pour cent par année.

DIFFICILE A MESURER

Les statisticiens et les économistes trouvent difficile de mesurer les taux de salaires, les gains et autres façons de classer les revenus. En effet, les taux de salaires peuvent mon-

ter, mais les taxes et l'inflation montent aussi, ce qui tend à réduire à la fois le montant du salaire réel, le volume de marchandises et services que le salaire peut acheter.

Les taux de salaires, à l'heure, à la semaine ou au mois, ne sont que partiellement représentatifs des revenus gagnés par heure, semaine ou mois. Dans la plupart des industries, les employés sont payés plus cher pour le travail supplémentaire, et pendant une période de progrès économique comme celle que le Canada connaît en ce moment, le travail supplémentaire tend à être considérable.

La Banque du Canada apporte un ajustement aux données fournies par Statistiques Canada, pour tenir compte de facteurs saisonniers qui surviennent normalement dans l'activité industrielle au cours de l'année. Elle signale qu'en août, les gains hebdomadaires moyens, dans l'industrie manufacturière, se chiffraient par \$159.95, soit 5.1 pour cent de plus qu'au début de l'année. Pour une évaluation plus large de toutes les industries, la banque signale une hausse de 3.4 pour cent en huit mois, pour arriver à \$150.08 par semaine. Mais pendant cette même période de huit mois, l'indice des prix au consommateur, qui mesure les prix de détail de plus de 300 produits et services, est monté

de 3.6 pour cent. A la fin de l'année, l'indice des prix au consommateur était plus haut d'environ cinq pour cent.

HAUSSES ANNULEES

En d'autres termes, la hausse dans les gains hebdomadaires moyens a été presque exactement équilibrée par la hausse des prix.

La Commission des prix et des revenus, établie en 1969 et nantie des pouvoirs d'une commission royale, afin de tenter de ralentir la montée des prix et des salaires, est morte de mort naturelle à la fin d'août, lorsque son mandat fut expiré. Son directeur, John Young, est retourné enseigner l'économie à l'Université de Colombie-Britannique.

Mais avant de partir, il a averti Ottawa et le pays tout entier que le temps viendra peut-être où le Canada devra imposer directement des contrôles sur les salaires et les prix, afin d'enrayer l'inflation. Cela ne serait réalisable, a-t-il dit, que s'il y avait un fort consensus national visant à les rendre efficaces, et une volonté générale de les appliquer. Il a dit que pendant l'existence de la commission, cela ne s'était pas manifesté.

LES SYNDICATS ONT REFUSE

La commission réussit à obte-

nir des hommes d'affaires une entente visant à ne pas hausser leurs prix au-dessus des hausses de coûts, pendant 1970. Les chefs syndicaux n'ont pas voulu accepter les restrictions volontaires, cependant, sans obtenir une garantie que toutes les formes de revenus, y compris les loyers, les intérêts et les dividendes, seraient également bloquées.

Mais on n'a pas pu trouver de solution claire au problème des divisions de juridiction. Bien qu'Ottawa ait réussi, pendant la Seconde Guerre mondiale, à appliquer des contrôles sur les prix et les salaires, il l'a fait uniquement en raison des pouvoirs spéciaux de temps de guerre.

A moins d'une proclamation de la Loi des mesures de guerre, l'autorité constitutionnelle régissant les prix et les salaires de contrat demeure de juridiction provinciale.

Aucune certitude n'est venue, non plus des élections fédérales du 30 octobre. Bien que le premier ministre Trudeau et le chef de l'Opposition Trudeau aient déclaré tous les deux qu'ils ne s'opposaient pas aux contrôles, on ne prévoyait pas qu'une entente serait possible entre eux, étant donné l'équilibre fragile du pouvoir politique aux Communes.

QUE PEUT FAIRE LA bei POUR VOUS? Un de nos représentants sera à L'HOTEL-MOTEL QUEBECOIS DE ST-ROMUALD et à L'HOTEL MANOIR PLESSIS DE PLESSISVILLE MARDI 9 JANVIER Si vous désirez solliciter un emprunt à terme pour financer des nouvelles affaires ou des entreprises déjà existantes, nous vous invitons à prendre rendez-vous en téléphonant à ST-ROMUALD, 839-8873, M. J. BIGAQUETTE PLESSISVILLE, 362-2000, M. ANDRE MACCABEE BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE FINANCEMENT A TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES 925, CHEMIN ST-LOUIS, QUEBEC 6, 681-6341

Rien ne pourra plus retarder l'enquête de la CPQ sur le crime organisé, affirme Choquette

MONTREAL (PC) — Interrogé hier sur les ondes de la station radiophonique CKAC, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a déclaré que rien ne pouvait plus retarder l'enquête que la Commission de police du Québec tiendra sur le crime organisé.

Cependant, le malaise qui, depuis le début de sa formation,

secoue l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, chargée de préparer les audiences de la commission d'enquête, a connu de nouveaux développements la semaine dernière, quand quelques enquêteurs de la police de la CUM ont remis leur démission et demandé leur réintégration à leurs anciennes fonctions.

Le coordonnateur de l'Unité spéciale, M. Charles Cliche, a expliqué ces départs en déclarant que les policiers démissionnaires ne voulaient pas perdre de chance d'obtenir des promotions. Pourtant, selon la convention collective des policiers de la CUM, les promotions sont accordées suivant une liste d'admissibilité qui donne une chance égale à tous les policiers ayant participé aux examens.

Selon le quotidien Le Devoir, la difficulté vient de la question fondamentale de l'orientation de l'enquête québécoise sur le crime organisé qui serait toujours l'objet de désaccords et de tensions au sein de l'Unité spéciale.

Veut-on faire uniquement des causes criminelles préparatoires à d'éventuelles procédures devant les tribunaux ou veut-on exposer en profondeur le fonctionnement et les ramifications du crime organisé au Québec?

De plus, selon Le Devoir, on n'aurait pas clairement reconnu la compétence des policiers de l'Unité spéciale et on ne leur aurait pas donné les moyens d'accomplir efficacement leur travail. L'intervention de certaines autorités de l'Unité ou de la Commission de police, notamment dans le cours de certaines enquêtes spéciales, a contribué grandement à soulever la colère des enquêteurs policiers.

PEINE DE MORT
De son côté, M. Claude Wag-

ner, député de St-Hyacinthe et chef de file québécois du parti conservateur, s'est prononcé hier en faveur du rétablissement de la peine de mort. Se disant convaincu que la peine de mort a un effet de dissuasion, M. Wagner a déclaré que le gouvernement devra avoir de solides arguments et des raisons sérieuses pour le faire changer d'opinion.

On sait que la peine de mort avait été abolie pour une période d'essai de cinq ans par le Parlement canadien. Cette période s'est terminée le 31 décembre 1972. On croit que les Communes seront appelées à se prononcer sur ce sujet, au cours de la présente session.

Reprise des négociations aujourd'hui, dans le conflit des constructeurs d'ascenseurs

TORONTO (PC) — Le ministre fédéral du Travail a annoncé en fin de semaine que les négociations devaient reprendre aujourd'hui dans une tentative de mettre fin à la grève des 2.800 membres du syndicat international des constructeurs d'ascenseurs qui dure maintenant depuis 17 semaines.

La grève est dirigée contre cinq compagnies américaines d'ascenseurs.

M. William Dickie, ministre adjoint assistant, prendra part aux discussions.

Les négociations ont été rompues il y a trois semaines. Les constructeurs d'ascenseurs installent et entretiennent les ascenseurs et la grève a arrêté la construction d'immeubles neufs alors que d'autres voient leurs ascenseurs arrêtés.

point principal du différend qui porte sur les pratiques d'embauche, la promotion et les bénéfices marginaux.

FABRICANTS
D'autre part, un fabricant d'ascenseurs a annoncé vendredi qu'il arrête provisoirement sa production et a déclaré qu'il produisait à un rythme ralenti.

Les opérations de ces compagnies sont handicapées par la grève.

La Turnbull Elevators, une division de Dover Corp., Canada Ltd, mettra 190 travailleurs à pied parce que ses quatre entrepôts sont maintenant pleins des ascenseurs qui se sont accumulés depuis le début de la grève.

La Armor Elevator of Canada Ltd, de son côté, emploie actuellement 110 de ses 200 employés habituels.

Amendements à la loi sur la fonction publique

Optimisme prudent des chefs syndicaux sur le discours du Trône

Par VIC PARSONS

OTTAWA (PC) — Un optimisme prudent a marqué la réaction générale des dirigeants syndicaux de la fonction publique fédérale, au discours du trône qui annonçait des amendements à la législation régissant la fonction publique.

Le gouvernement a, en effet, annoncé des amendements à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique et à la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique.

Un porte-parole devait, par la suite, préciser que ces mesures viseraient probablement le domaine des négociations collectives au sein de la fonction publique.

D'une autre source on apprend, vendredi, que le gouvernement ne prendrait sans doute pas de mesures radicales avant d'avoir sondé les fonctionnaires. Les amendements seraient, a dit cette source, soumis à une discussion préalable.

Les dirigeants syndicaux de la fonction publique ont fait savoir, pour leur part, qu'ils aimeraient que les projets d'amendements soient débattus au cours des audiences de la commission parlementaire.

Is songent à une législation qui autoriserait la négociation sur la pension de retraite, la classification des emplois, la sé-

curité de l'emploi, les mises à pied, les transferts, les promotions et les rétrogradations.

A l'heure qu'il est, seules sont négociables les questions touchant aux salaires, aux horaires, au congé annuel et à la discipline.

SIGNES ENCOURAGEANTS

M. Claude Edwards, président du plus grand syndicat de la fonction publique — l'Alliance de la fonction publique du Canada — qui groupe 140.000 adhérents, s'est dit heureux et encouragé d'apprendre que le gouvernement envisageait des amendements après cinq années d'expérience avec une législation votée en 1967.

L'AFPC, ainsi que d'autres syndicats de la fonction publique avaient soumis des mémoires, il y a un an et demi, à un comité spécial, et le rapport n'a pas encore été rendu public.

"Nous cherchons tout particulièrement un élargissement de la législation qui rendrait négociables et sujets à arbitrage un nombre plus grand de problèmes," a dit M. Edwards dans une interview.

M. Edwards, qui dit ignorer la nature des amendements envisagés ajoute: "Nous aspirons à une législation améliorée qui réduirait les points de friction."

Il estime nécessaire un ren-

forcement du conseil des relations de travail de la fonction publique qui s'occupe des litiges entre les fonctionnaires et le gouvernement. A l'heure qu'il est, le conseil est surchargé de travail.

RESERVES

M. James McCall, président du syndicat canadien des employés de postes — qui groupe 18.000 membres — préfère réserver son jugement.

"Nous sommes dans le noir à ce sujet, dit-il. J'ai déjà vu des promesses qui n'ont pas eu de suite."

Il n'est pas moins content que l'on envisage des amendements et il aimerait que l'on accorde plus de droits en matière de griefs et de négociations collectives.

M. McCall estime toutefois que le Parlement aura tant de problèmes à résoudre au cours de la session actuelle, qu'il est peu probable qu'il trouve le temps de se prononcer sur tous les amendements concernant la fonction publique.

Quant au comité exécutif de l'Institut professionnel de la fonction publique — 12.500 membres — il déclare dans un communiqué qu'il est prêt à apporter sa coopération à toute mesure susceptible d'accorder aux fonctionnaires une "légalisation plus équitable".

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
1B631-002-000
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 janvier 1973

TRANSPORT ROUTIER DE CARBURANT EN VRAC

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. en s'adressant au:

Service des Contrats
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
600 ouest, Boul. Dorchester
9e étage
Montréal 101, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TRENTE-CINQ MILLE DOLLARS (\$35.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement,
A. Rousseau, Inc.
Montréal, le 3 janvier 1973.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
1B631-003-000
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 janvier 1973

TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES GÉNÉRALES ET DE MATÉRIEL LOURD OU HORS GABARIT

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. en s'adressant au:

Service des Contrats
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
600 ouest, Boul. Dorchester
9e étage
Montréal 101, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$50.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU, INC.
Montréal, le 3 janvier 1973.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMY-73-10003
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 janvier 1973

Région Montmorency
SERVICES D'ÉQUIPES POUR L'ÉMONDAGE ET L'ABATTAGE D'ARBRES (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, Boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (\$25.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1.000 le plus proche de DIX POUR-CENT (10%) du total de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant indiqué au paragraphe précédent.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 27 décembre 1972.

CARRIERES et PROFESSIONS

CONTREMAÎTRE EN COUVERTURE
demandé
EUGENE FALARDEAU,
Ent.-couvreur,
215, 1re avenue,
Québec 3.
Tél.: 525-7118

ASSISTANTS-GERANTS et GERANTS
demandés
âgés de 25 à 35 ans,
s'adresser à M. Yvan Demers
LA VILLA DU POULET
186 de l'Esplanay - 529-9664

COMMIS DE BUREAU bilingue
Une compagnie dynamique de la Rive-Sud demande une jeune fille ou femme mariée. Qualités requises: belle personnalité, bilingue, avec expérience générale de bureau.
Salaire selon compétence.
Communiquer avec le
SERVICE DU PERSONNEL
à 833-2121

SECRETAIRE LEGALE
Excellent français écrit, dactylo.
626-6113

STENODACTYLO
Bilingue, avec expérience légale, pour bureau d'avocats.
524-5228

Hôtel-Dieu de Montmagny, Montmagny, P.Q.
INFIRMIERE DEMANDEE
QUALIFICATIONS: Expérience suffisante.
FONCTIONS: Sous la responsabilité de la Directrice des Soins Infirmiers:
— répondre aux besoins de santé d'une population de 200 personnes, avec supervision médicale.
TERRITOIRE: — Isle-aux-Grues (en face de Montmagny)
CONDITIONS: — Salaire de base, suivant les qualifications
— Prime d'éloignement \$2.000 par année
— Logement meublé, chauffage, éclairage, groutin
— Autres conditions à négocier à l'entrevue.
Faire parvenir demande d'emploi, avant le 15 janvier, à:
Directrice des Soins Infirmiers
Hôtel-Dieu de Montmagny, Montmagny

ENTREPRENEUR EN BRULEURS A L'HUILE
Avons besoin d'un technicien en brûleurs à l'huile pour la région de Québec.
Qualifications requises: détenir une licence d'entrepreneur et opérer à son compte.
Remunération excellente et bénéfices marginaux.
Candidatures confidentielles.
S.V.P. écrire au DEPT 5322, LE SOLEIL

VOYAGEUR DEMANDE
Nous recherchons un homme ambitieux, avec expérience, pour représenter le département des pièces; celui-ci doit posséder des connaissances dans ce domaine. Automobile fournie, dépenses payées. Salaire de base et commissions. Inutile de se présenter sans ces conditions. S'adresser à:
DENIS PEPIN AUTO LTEE
2500, des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy
(Demander M. Clément Vallières, gérant des pièces)
Tél.: 653-2861

VERIFICATEUR D'IMPOT
Visez-vous un poste plus important? de meilleures conditions de travail? alors, vous nous intéressez!
Nous mettons sur pied un nouveau service d'impôt sur le revenu à nos deux magasins Place Fleur de Lys et Place Laurier.
Tél.: 529-9861 (local 307)

VENDEURS DEMANDES
Avec ou sans expérience, pour compagnie sérieuse, chances d'avancement, entraînement et prospects fournis.
QUALIFICATIONS:
Libres de voyager, bonne personnalité, auto nécessaire.
Pour rendez-vous, téléphoner le matin du lundi au vendredi à:
681-6373
demander M. Dugas

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE offre des postes de
CONSEILLERS EN CRÉDIT dans tout le Canada
Ces postes intéressent les diplômés en agriculture qui possèdent l'expérience appropriée et aiment travailler auprès des agriculteurs et des organismes agricoles. La Société les formera à l'évaluation et à la gestion agricole, et les initiera au programme CANFARM. Les étudiants qui suivent un cours universitaire en agriculture et reçoivent leur diplôme au printemps 1973 sont également invités à se présenter.
La Société offre un excellent traitement, un généreux programme d'avantages sociaux et d'intéressantes perspectives de carrière. Le traitement initial sera établi en fonction de l'expérience, des qualifications et des titres.
Les candidats devront présenter un résumé par écrit de leur expérience, de leurs qualités et de leurs titres au: Directeur des services du personnel Société du crédit agricole C.P. 6309, Succursale postale "J" Ottawa, Ontario K2A 3W9

ASSURANCES GÉNÉRALES
Compagnie internationale recherche jeune homme de 20 à 23 ans désirant faire carrière. Minimum 12 ans de scolarité, expérience non nécessaire.
Faire parvenir curriculum vitae à:
DEPT 5321 LE SOLEIL

CHAUFFEURS DE CAMIONS POUR BAIE JAMES
Expérience requise sur semi-remorque. Se présenter à:
LES ENTREPRISES LOMA LTEE
RUE ST-PIERRE
STE-THERÈSE DE LISIEUX
667-0373

PITNEY-BOWES OF CANADA LIMITED
REPRESENTANT DE SERVICE pour Québec et la région
L'applicant devra être bilingue et âgé de 20 à 30 ans, de plus il doit avoir des connaissances en mécanique et en électricité industrielle et une base en électronique.
M. BILODEAU: 653-7211

REPRESENTANTS(ES)
LE POSTE:
Le travail consiste à rencontrer les parents qui ont des jeunes enfants afin de leur expliquer, en servant d'un aide visuel, le fonctionnement et les avantages du programme de bourses de la Fondation.
LE CANDIDAT:
Doit aimer rencontrer les gens, être plus ambitieux que la moyenne et être disponible pour promotion.
LA COMPAGNIE:
Le siège social est à Québec. Entraînement complet. Bénéfices marginaux. Entreprise nationale. Ouvertures pour Québec et l'Est de la province.
Pour entrevue, téléphoner à 683-2574 et demander M. Gaëtan Belanger ou écrire à:

FONDATION UNIVERSITAS DU CANADA
2050 ouest, boul. St-Cyrille, Québec 6.

M. POLLACK LIMITEE RECHERCHE UN ARTISTE COMMERCIAL
Spécialisé en Mode Féminine, pour Service de la Publicité.
Expérience et talent créateur en illustration de mode féminine absolument nécessaires.
Excellentes possibilités pour le candidat choisi. Avantages et bénéfices marginaux.

Adressez-vous en personne au BUREAU DU PERSONNEL M. POLLACK LIMITEE 750 est, boul. Charost, Québec, P.Q.

LE Syndicat DE QUÉBEC recherche 3 vendeurs pour ses rayons de meubles et d'appareils électroniques.
Qualifications:
Posséder cinq (5) années d'expérience dans l'un ou l'autre de ces secteurs.
Lieu de travail: Centre-Ville et Place Laurier.
Conditions de travail: Salaire de base et commission. Plan complet de bénéfices sociaux.
Faites parvenir votre curriculum vitae au: Directeur du personnel, 405 est, rue St-Joseph, Québec 2.
Toute demande sera traitée confidentiellement.

CONTREMAÎTRE D'ENTRETIEN
RESPONSABILITÉS:
— responsable de l'entretien de la machinerie,
— superviser une équipe de mécaniciens et d'électriciens.
EXIGENCES:
— technicien en mécanique,
— expérience dans l'entretien de machinerie industrielle,
— aptitudes à coordonner le travail d'une équipe d'employés spécialisés,
— âge: 30 à 40 ans,
— expérience de supervision,
— bilinguisme serait un atout.
Salaire à discuter, avantages sociaux habituels.
Toute demande sera tenue confidentielle.
Les postulants devront faire parvenir leur curriculum vitae à:
LE DIRECTEUR ADJOINT SERVICE DU PERSONNEL ET DES RELATIONS INDUSTRIELLES CARTONNERIE STANDARD LTEE 1095, VINCENT-MASSE CENTRE INDUSTRIEL QUÉBEC 8

la ville de québec

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS AUX AGENCES DE SECURITE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres, cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR CONTRAT DE SURVEILLANCE ET D'OPERATION D'UNE CENTRALE DE SECURITE, RUE VERDUN" et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec 4, seront reçues jusqu'à mercredi le 7 février 1973, à 11.00 heures a.m. (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du Service des Travaux Publics, à la chambre 446, Hôtel de Ville.

La Ville ne s'engage à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Québec, 4 janvier 1973.

LE GREFFIER DE LA VILLE, PIERRE-F. COTE, Avocat.

Déraillement de l'express Montréal-Toronto

TORONTO (PC)—L'express Rapido du Canadien National, qui se rendait vendredi soir de Montréal à Toronto, a déraillé peu avant Port-Hope, en Ontario—à 60 milles à l'est de Toronto—et c'est miracle qu'aucun des 357 passagers qui s'y trouvaient n'ait été sérieusement blessé.

Les 11 wagons et les trois locomotives qui formaient le convoi sont demeurés dans la position verticale.

Les passagers n'ont subi que de légères blessures et des contusions. Le train, aux dires d'un des passagers, filait à la vitesse de 75 milles à l'heure, quand l'accident s'est produit.

Trois heures plus tard, tous débarquaient à la gare Union, de Toronto, d'un train de secours qui les y avait amenés.

"Je ne comprend vraiment pas comment personne n'en est mort, a déclaré à son arrivée à Toronto, à minuit, M. Bill Ginsberg, un des passagers. Le tout paraît tellement irréel. Sous l'effet du choc, passagers et baggages volaient dans toutes les directions."

A Port Hope, située à 60 milles à l'est de Toronto, un porte-parole du CN a déclaré que l'on croit que la voie avait cédé. Près d'un demi mille était complètement arraché, dit-il.

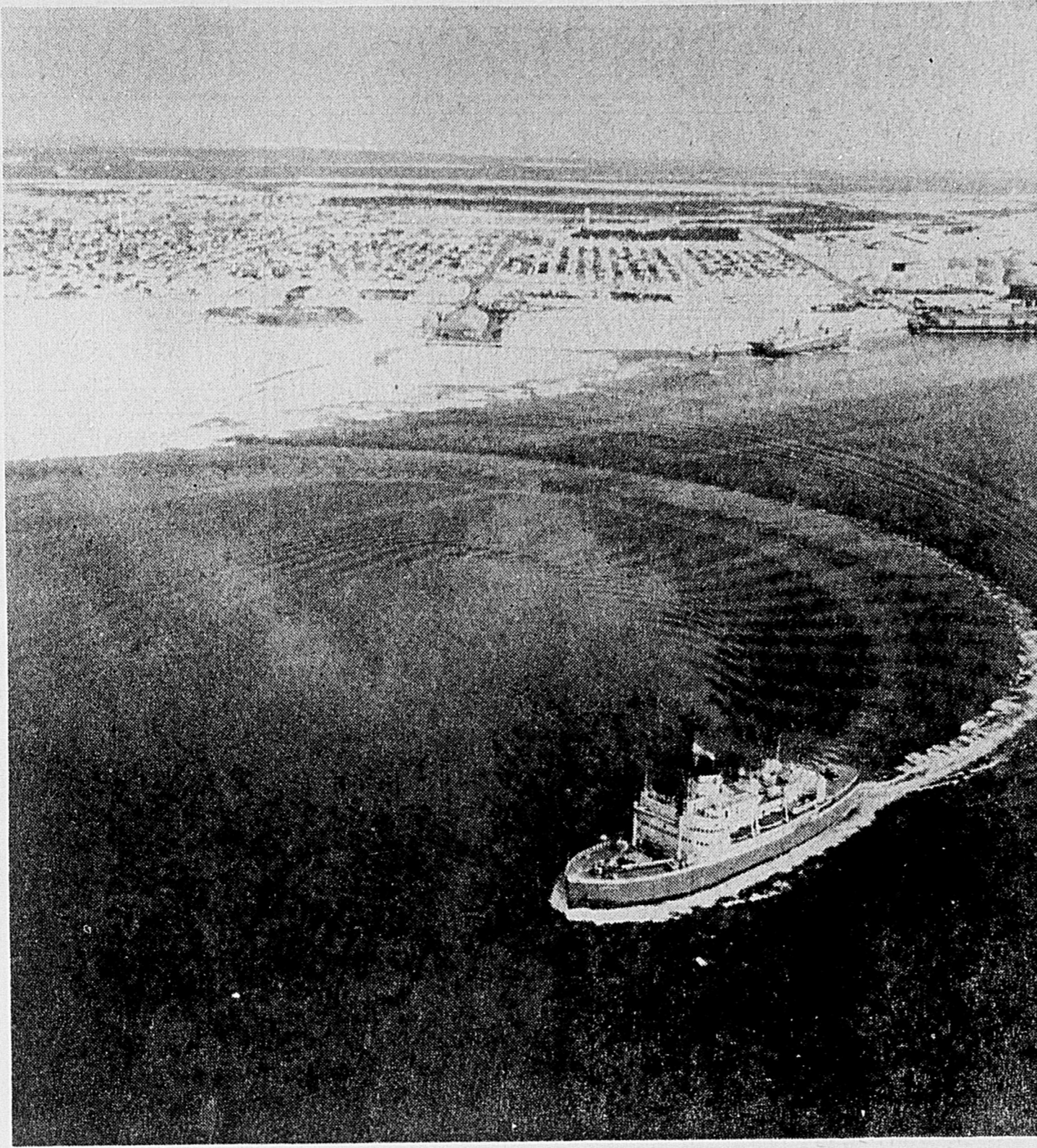
Un incendie fait sept victimes

PUKATAWAGAN, Man. — (PC) — Sept personnes, dont au moins six de la même famille, ont péri dans un incendie qui a détruit samedi leur maison de bois.

Le feu qui a éclaté vers 1 heure du matin, a coûté la vie à Mme Veronica Bighetty, âgée de 34 ans, et à ses cinq enfants, âgés de 12 à 1 an.

Les corps de ces six personnes ont été retrouvés dans les ruines mais le cadavre de la septième n'a pas été retrouvé.

On croit que l'incendie a été causé par un poêle surchauffé. Pukatawagan est situé à environ 625 milles au nord-ouest de Winnipeg.



LE PORT DE SEPT-ÎLES OUVERT A L'ANNEE — Ni tempêtes de neige, ni amas de glaces ne peuvent venir à bout des efforts de nos puissants brise-glaces dont les équipages peinent nuit et jour pour garder ouvertes l'entrée ou la

sortie des gigantesques minéraliers qui visitent le port à l'année longue. Sur une distance de plus de trois milles, le "D'Iberville" tourne et tourne sans cesse pour écarter ces monceaux de givre qui s'amoncellent dans le grand entonnoir que forme l'un des plus grands ports canadiens.

Premier contrat de travail signé par les pilotes du BSL

par Roch DESGAGNE

La Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent et l'administration de la région Laurentienne du Saint-Laurent signeront, dans une dizaine de jours, un contrat de services de deux ans, entente qui constituera une première dans le domaine de la rémunération et du contrôle du pilotage. L'entente de principe intervenue il y a exactement un mois devrait être paraphée entre le 15 et le 20 janvier.

Telles sont les informations officielles communiquées en fin de semaine, par deux porte-parole des pilotes du Bas-Saint-Laurent, Me Reynold Langlois, conseiller juridique, et M. Gaston Rousseau, directeur des relations publiques de l'association. Ces derniers voulaient surtout démontrer qu'il n'existe présentement aucune menace sérieuse de paralysie de la navigation sur le fleuve, à ce temps-ci de l'année, sauf évidemment par le froid intense qui sévit et les glaces qui se forment de plus en plus sur le parcours des navires.

Le projet de contrat qui a été discuté par les pilotes et l'administration maritime Laurentienne, durant tout l'été dernier, est sur le point d'être finalisé. On complète actuellement la formulation du mémoire d'entente approuvé par la majorité des pilotes, lors d'une assemblée tenue le 27 décembre dernier. L'assemblée générale annuelle des 94 pilotes du Bas-Saint-Laurent se tiendra les 31 janvier et 1er février prochains, à Québec, sous la présidence de M. Roger Grégoire.

SALAIRES ET STATUT PROFESSIONNEL

Le contrat de services constitue une formule entièrement différente du système de rémunération à taux fixes appliqué par le ministère des Transports.

Il détermine pour deux ans les échelles de rémunération des pilotes, qui recevront deux augmentations de 5,6 pour cent, du 1er avril au 31 décembre 1973, et du 1er janvier au 31 décembre 1974.

Mais les avantages les plus

significatifs pour les pilotes, c'est que l'entente définira, une fois pour toutes, les juridictions de chacun vis-à-vis le pilotage, les pilotes eux-mêmes, l'administration Laurentienne, et surtout les armateurs et propriétaires de navires.

Le contrat de services vient préciser et protéger le statut professionnel des pilotes, l'apprentissage et la formation des pilotes, et le contrôle de leurs activités. Les conclusions de la commission d'enquête instituée par le ministère des Transports, il y a quelques années, étaient plutôt floues en ce qui concerne les relations entre les pilotes et les armateurs. Le contrat de service administré conjointement par la Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent et l'administration Laurentienne viendra régler définitivement ce malaise, croit-on.

BRIS DE PAROLE

Commentant un récent article du journal "The Gazette", qui laissait planer la menace d'un nouvel arrêt de la navigation par les pilotes du Bas-Saint-Laurent, MM. Langlois et Rousseau ont dit qu'il s'agit d'une tactique des armateurs pour semer la pagaille.

Les propriétaires de bateaux prétendent que tout bon capitaine de navire n'a pas besoin de pilote pour remonter le Saint-Laurent jusqu'à Québec, et encore moins de deux pilotes par bateau même en hiver.

Ils ont logé un grief devant la Commission canadienne des transports, pour tenter d'éliminer cette clause de deux pilotes qui fut à l'origine du règlement du conflit de l'hiver dernier. Les pilotes considèrent qu'il s'agit d'un bris de parole, et ils comptent sur l'administration Laurentienne pour débattre cette question fondamentale devant la CCT.

DES EXPERTS...

A cette période-ci de l'année, il faut souvent deux jours et plus aux transatlantiques pour remonter le Saint-Laurent et le Saguenay, avec l'abondance des glaces, et les navigateurs étrangers ont encore plus besoin des

experts que sont les pilotes du Bas-Saint-Laurent, pour naviguer sur plus de cent milles de distance, sans aucune aide à la navigation. Au cours des dernières semaines, une quarantaine de ces pilotes ont passé les fêtes de Noël et du Jour de l'An en haute mer.

Ecole désaffectée rasée par le feu

Une école désaffectée, qui servait à des stages de classe verte et de classe de neige pour de jeunes écoliers de la région de Québec, située dans la petite localité de Saint-Adolphe-de-Stoneham, à une vingtaine de mille à l'est de Québec, a été complètement détruite par le feu, samedi matin. Avec la fin des vacances de Noël, une trentaine d'enfants d'Orsainville devaient séjourner cette semaine, dans cette vieille école.

On ignore l'origine exacte de l'incendie, mais des voisins, qui ont alerté les services de protection, vers six heures samedi matin, auraient vu des individus pénétrer dans l'école, vers le milieu de la nuit. Les dommages matériels ont été évalués à quelque \$70.000.

C'est surtout le manque d'eau et l'équipement inadéquat qui ont fait que le feu s'est propagé rapidement à toute l'école, une vieille construction de bois. Les sapeurs et les volontaires accourus sur les lieux ont été impuissants à combattre l'élément destructeur. Les pompiers sont arrivés sur les lieux une heure après le début de l'incendie, et la pompe ne fonctionnait pas, à cause du froid intense qui sévissait à ce moment, soit environ dix degrés sous zéro.

Cette ancienne école avait été aménagée en salles de cours, en dortoirs et autres locaux qui servaient, périodiquement, pour les classes vertes et les classes de neige de groupes d'enfants, qui par groupe de 30 environ, y passaient deux à trois jours.

Dans la région de Gaspé, 17 pour cent des gens ne lisent aucun journal

par Louis TANGUAY de notre bureau de RIMOUSKI

La pauvreté des Gaspésiens au domaine de l'information vient d'être mise en lumière une fois de plus par les résultats d'une enquête qui établit, entre autres choses, que 17 pour cent des citoyens n'achètent jamais un journal.

L'enquête, menée par un groupe d'étudiants du CEGEP de Gaspé, touchait une population de quelque 19.000 personnes vivant dans la municipalité regroupée de Gaspé et dans la partie nord de la municipalité de Percé.

Cette étude a été effectuée à la demande du comité Diffusion-Gaspésie travaillant à améliorer l'information disponible aux citoyens de cette partie de la péninsule.

Complétée d'un sondage sur les habitudes publicitaires de 60 des quelque 300 entreprises commerciales de la région, l'enquête démontre d'autre part qu'il serait rentable pour une entreprise de desservir cette zone par la diffusion d'un hebdomadaire régional.

D'ailleurs, si 17 pour cent des gens interrogés ne lisent jamais un journal, ce chiffre n'indique pas l'absence d'un grand besoin d'information.

Au contraire, on note que 85 pour cent des répondants seraient intéressés à se procurer un hebdomadaire régional qui les informerait sur ce qui se passe chez eux.

Ce besoin de connaître l'évolution de leur milieu se reflète d'ailleurs dans les réponses sur l'orientation souhaitée d'un tel journal alors que plus de 80 pour cent des gens interrogés désirent un journal orienté sur l'information régionale et générale, tandis que, par exemple, seulement 54 pour cent aimeraient que l'emphase soit mise sur le sport.

Du côté des entreprises commerciales consultées, tous les répondants sont d'avis qu'un journal serait utile à la région et 83 pour cent d'entre eux croient même qu'il serait avantageux pour leur entreprise.

On remarque par contre que seulement 62 pour cent des entrepreneurs questionnés seraient intéressés à s'en servir comme véhicule publicitaire si un journal régional était implanté dans le milieu.

Selon les calculs des enquêteurs, le volume d'annonce disponible de la part des intéressés serait cependant suffisant pour assurer la rentabilité d'une telle entreprise de diffusion.

Deux accidents mortels dans l'Est du Québec

La Sûreté du Québec rapportait deux accidents mortels survenus dans nos régions de l'Est du Québec, en fin de semaine.

A Mont-Wright, dans le comté de Dubuc, un travailleur a été écrasé sous un tracteur qui a versé, samedi soir. La victime est Dominique Beaulieu, 37 ans, de Bic, dans le comté de Rimouski. L'enquête dans cette tragédie a été ouverte par le poste de la SQ de Sept-Îles.

La motoneige a fait une autre victime. Il s'agit de Ghislain Larouche, 23 ans, du 529 rue Harvey, à Alma, au Lac-Saint-Jean, qui a été tué sur le coup lorsque la motoneige qu'il conduisait a heurté une automobile en stationnement, dans le rang 2, à Alma. L'accident est survenu vers 17h20, hier après-midi.

A Sainte-Béatrix, dans le comté de Joliette, M. Georges Mélançon, 51 ans et sa petite fille de deux ans, Chantal, ont péri dans l'incendie d'une maison, dans la nuit de samedi à dimanche. A Gentilly, un piéton a été heurté mortellement par une automobile.

13 PERSONNES DELOGEES
Un violent incendie, qui a lourdement endommagé une maison de deux logements située sur la rue Saint-Alexandre, a

à Notre-Dame-des-Laurentides, a jeté 13 personnes sur le pavé, samedi soir, vers 19 heures. Il ne reste plus que les quatre murs de la maison. Le froid a entravé le travail efficace des sapeurs.

Gardien en otage

MONTREAL (PC) — Trois prisonniers de l'Institut Leclerc, pénitencier à sécurité moyenne, ont tenu un garde en otage pendant environ une heure et quart dimanche matin, puis l'ont relâché après avoir parlé à un journaliste et un photographe d'un quotidien montréalais.

Une autorité de la prison a déclaré que les trois prisonniers avaient capturé le garde à la pointe du couteau et l'ont gardé dans une cellule barricadée.

Ils ont fait savoir qu'ils voulaient parler à un journaliste et à un photographe du Journal de Montréal pour se plaindre des conditions de détention.

Les prisonniers ont discuté à travers la porte barricadée, avec le journaliste et le photographe qui les ont persuadés de rendre l'otage environ une heure et demie après sa capture. Le gardien de prison n'a subi aucun sévère.

En retard? Et sans chambre? Consolez-vous. Pour votre voiture, vous pouvez compter sur Hertz.



Ça arrive, ces choses-là. Mais qui en veut en voyage d'affaires? Heureusement, vous pouvez compter sur Hertz pour votre voiture. Que ce soit une Ford ou une autre bonne marque. Il suffit de l'avoir réservée.

Vous pouvez compter sur Hertz parce que Hertz connaît vos besoins et vos problèmes d'affaires. Aussi parce que Hertz est la compagnie de location de voitures qui a le plus d'expérience, au Canada, pour répondre à ces besoins et trouver solution à ces problèmes.

Question de confiance, c'est Hertz le leader.



Un Super Bowl fortement imprégné de mysticisme

New York Times News Service

MIAMI — Washington venait tout juste de triompher de Dallas dans le match de championnat de la Conférence nationale de football et les vainqueurs revenaient rapidement dans leur vestiaire. Les millions de téléspectateurs à travers le pays s'attendaient aux traditionnelles embrassades suivant pareille victoire, mais ce n'est pas du tout ce qu'ils virent.

Au lieu de cela, c'est sur un ton de chuchotement de l'entraîneur George Allen et des cris qui suivirent "Prions, prions" que tous les joueurs des Redskins tombèrent à genoux et remercièrent Dieu pour avoir décroché ce gain. Ils étaient dirigés par un évêque noir, Tom Skinner, identifié par Allen comme le "chapelain du club".

Cette scène, à la télévision dimanche dernier, était un contraste frappant avec la célébration au champagne que l'on voit dans la plupart des autres vestiaires où se célèbrent des championnats. Mais il indiquait quand même cet élément spirituel qui semble être une importante partie du Super Bowl de cette année.

"Je crois que le match de cette année est unique en ce sens que vous avez en présence les deux équipes qui simulent le plus les relations familiales", de dire Loren Young, directeur national pour les programmes spéciaux de la fraternité des athlètes chrétiens qui compte de nombreux amis personnels sur les deux équipes.

Jack Pardee, second de ligne des Redskins, a résumé la ligne de pensée de toute son équipe au cours d'une entrevue après la partie quand il a déclaré: "Nous ne voulons pas savoir qui compte les points, l'offensive ou la défensive, tout ce qui compte c'est que nous y arrivions. Nous formons une communauté".

Les Dolphins ont par ailleurs un sentiment semblable vis-à-vis l'un de l'autre, bien qu'ils ne l'aient pas exprimé devant les caméras de la télévision.

Le rabbin Solomon Schiff, l'un des nombreux membres du clergé de Miami qui

voyagent de façon alternative avec les Dolphins, a déclaré que plusieurs joueurs lui avaient confié qu'ils ressentent un sentiment de "quelque chose de plus fort qui les poussait", probablement motivé par cet esprit d'unité qu'ils partagent.

"Peut-être est-ce parce que je suis un rabbin, mais invariablement la conversation tourne sur ce qui peut les rendre aussi bons qu'ils le sont, et ils disent que quand ils se rendent sur le terrain et se préparent au jeu, une sorte de force invisible est présente parmi eux pour leur donner l'avantage du jeu".

Ce n'est pas chaque joueur des Dolphins ou des Redskins qui fréquentent l'église, mais un bon nombre le fait.

Le directeur-gérant des Dolphins, Joe Robbie, catholique très actif, dit qu'une majorité de joueurs assistent aux offices religieux institués pour eux avant chaque rencontre.

"Des gens comme eux en compétition intense cherchent hors de leur pouvoir afin de donner un effort maximum", de dire Robbie. "J'ai déjà vu ça durant la deuxième Guerre mondiale. Vous connaissez le dicton: "Il n'y a pas d'incroyants dans les tranchées". Ces joueurs-là compétitionnent pour des enjeux énormes. Ils sont toujours à se mesurer contre l'excellence".

Skinner, un ancien chef de gang de ghetto qui est maintenant à la tête d'une vaste association d'évangélistes de la ville de New York, a fait savoir que 85 pour cent des Redskins ont assisté volontairement aux offices avant les joutes. "Je crois qu'il s'agit de la plus forte participation pour un club", a-t-il ajouté.

Les membres du club et les observateurs aussi ont fait savoir que le plus important facteur qui a contribué au bon esprit des deux équipes a été la présence des entraîneurs-chefs.

"Shula et Allen sont des types différents," de dire Young, qui connaît bien chacun d'eux. "Mais tous deux laissent émaner cette simplicité d'effet, soit cette intensité qu'ils représentent tout pour leurs joueurs. Cela leur permet d'une certaine façon de tirer le meilleur de leurs hommes."



On se surveille —

● Saguenéens de Chicoutimi et Marquis de Jonquière ont offert, hier soir, un excellent spectacle de hockey au Centre Vézina. Michel Leblanc, des Marquis, a résisté à cet assaut de Jacques Dufresnes (9) et Robert Garaud, des Marquis, devait intervenir l'instant d'après.

Les Marquis désiraient ce triomphe depuis un bon moment

par Lucien EMOND
CHICOUTIMI — Un triomphe attendu depuis un bon moment par les Marquis de Jonquière.

Et d'autant plus apprécié qu'il ne fut pas facile d'arracher cette victoire de 3-2 aux Saguenéens de Chicoutimi. Une équipe méconnaissable, capable désormais de signer de bons spectacles.

Devant la meilleure foule de la saison au Centre Vézina, plus de 1.200 amateurs, Saguenéens et Marquis ont bataillé du commencement à la fin. A certains moments, on se serait cru au beau milieu des séries éliminatoires, tellement la ten-

sion se faisait forte dans un camp comme dans l'autre.

Ce gain, les Marquis le doivent particulièrement à leur gardien de buts, Michel Leblanc et à ce trio formé de Serge Salsesse, J-Jacques Lessard et Alain Voyer.

Pour un, Lessard nous a fait voir beaucoup de rapidité. Alors que les siens tiraient de l'arrière au dernier engagement, Lessard et ses deux associés ont pris les choses en main.

Chez les Saguenéens, Sylvain Girard a réalisé les deux buts. Plus de cohésion dans leurs attaques leur aurait probablement valu un meilleur sort. Mais le re-

vers n'a rien d'humiliant et si les Saguenéens poursuivent leurs efforts, ils connaîtront leur part de succès.

RETOUR DU NATIONAL

Au Palais municipal, il y avait aussi une bonne foule et les amateurs ont certes apprécié cette remontée spectaculaire du National au dernier engagement.

A ce moment-là, les Aiglons menaient au pointage de 4-2 et la consistance de leur jeu défensif semblait pour eux de bon augure.

Mais le vent a tourné encore, les Aiglons ont manqué de souffle au cours des 20 dernières minutes de jeu. Avec le résultat que les lo-

caux ont marqué à cinq reprises pour se sauver avec la victoire.

Enfin, soulignons qu'au Palais municipal et au Centre Vézina, le centième but de Pierre Gagné, du National et Alain Tremblay, des Saguenéens a été souligné de façon spéciale. Les deux joueurs ont obtenu une plaque commémorative. En outre, Gagné a été gratifié d'un équipement de golf offert par les joueurs et la direction du National.

PORT-ALFRED 7, ALMA 5

Première période
1-Alma, J. Labelle
R. Brassard, M. Gagnon
Punitions: M. Tremblay, 6:45; M. Bouchard, 16:10.

Deuxième période

2-Alma, R. Brassard
3-Alma, R. Brassard
D. Pilote, M. Gagnon
4-Port-Alfred, D. Simard
5-Alma, J.-G. Lessard
L.-G. Chabot
6-Port-Alfred, P. Gagné
G. Tremblay
Punitions: J.-C. Ouellet, 1:30; L.-G. Chabot, 5:31; M. Bouchard, 5:31; R. Gravel, 15:36; G. Tremblay, 15:36.

Troisième période

7-Port-Alfred, R. Tremblay

G. Tremblay, R. Desbiens
8-Port-Alfred, C. Boudreault
seul
9-Port-Alfred, G. Tremblay
M. Dufour, N. Tremblay
10-Alma, R. Gravel
seul
11-Port-Alfred, P. Gagné
R. Tremblay
12-Port-Alfred, R. Desbiens
G. Tremblay, N. Tremblay
Punitions: Louis-Georges Chabot (10 minutes de mauvaise conduite) 18:55

Lanceurs par: Port-Alfred 35 Alma 34

JONQUIÈRE 3, CHICOUTIMI 2

Première période

Aucun but
Punitions: Voyer et Gaudreault (maj. chacun) 12:15

Deuxième période

1-Chicoutimi, S. Girard
Gilbert-P. Gaudreault 13:45
Punition: D. Villeneuve 7:06.

Troisième période

2-Jonquière, S. Salsesse
Lessard, Voyer 5:21
3-Jonquière, J.-J. Lessard
Voyer, Salsesse 9:24
4-Jonquière, J.-J. Lessard
Salsesse, Voyer 12:49
5-Chicoutimi, S. Girard
Dufresnes, Gilbert 16:06
Punitions: M. Gagnon, 9:42; P. Gaudreault, 16:48

La leçon du fiasco de la joute d'étoiles

"On était les gens de Québec? Ce ne fut pas une mauvaise joute, mais il n'y avait pas assez de spectateurs pour créer l'ambiance nécessaire à un vrai bon match."

C'est la plainte qu'a formulée Larry Pleau, des Whalers de la Nouvelle-Angleterre, après le fiasco de la joute d'étoiles samedi après-midi alors que, grâce aux caméras de Radio-Canada et de TVA, le colisée de Québec se retrouvait sur les petits écrans d'un océan à l'autre.

En fait, une joute d'étoiles est avant tout un spectacle et comment estimer le succès d'une telle entreprise quand seulement 4.990 spectateurs se déplacent pour voir une pléiade de vedettes de l'AMH, les Hull, Tremblay, Ward, Bordeleau, McKenzie, etc. réunis sous un même toit.

On a résumé de la force d'attraction d'une joute d'étoiles, que les vrais amateurs savent habituellement dégarner de véritables efforts. Vendredi, alors que

"Une année, alors que je jouais à la crosse à Drummondville, je me suis fâché, me confie-t-il. J'ai eu cinq batailles. Là-dessus, j'ai enregistré trois knock-out et j'ai cassé le nez d'un autre joueur. Que les joueurs qui commencent à abuser de moi parce que je compte des buts dans l'Association mondiale en prennent note. Ils dépassent la mesure et je vais me défendre."

Tout le monde a été surpris, la semaine dernière, quand un Ward exaspéré a balancé son bâton en direction de la tête de Don Herriman des Blazers qui l'avait cherché. Il l'a manqué par un pouce.

"Le fait que je commence à compter des buts a rendu des gars malins, des gars qui ne me touchaient même pas, de protester Ward. Je veux compter 50 buts cet hiver, et personne ne va m'en empêcher."

L'effacé et modeste Ward se retrouve soudainement l'homme vedette de la presse newyorkaise. Aussi espère-t-il que l'arrivée probable de Derek Sanderson le soulagera et partie:

"Je n'arrête pas de donner des interviews, et l'arrivée de Sanderson pourrait me donner un peu de repos. Sanderson aime ça jouer à la vedette, être entouré. Il va aimer le vacarme d'une grande ville comme New York."

Mais Ward sert un avertissement à Sanderson:

"Il y a des gars dans l'équipe qui ne prennent pas trop l'idée qu'il puisse se joindre à nous, dit-il. Pour ma part, je n'ai pas d'objection à la condition qu'il vienne pour jouer au hockey. On a travaillé trop fort, il ne viendra pas briser notre affaire. S'il ne se conduit pas comme il faut, on va te l'organiser."

Le chronomètre du Colisée

Il faudra peut-être attendre encore un moment avant que le chronomètre antique du Colisée ne soit remplacé par un chronomètre moderne comme on en trouve un peu partout dans les patinoires d'Amérique du Nord... D'expliquer le maire Gilles Lamontagne: "La compagnie MacDonald Export qui commande le chronomètre a encore un an à faire sur son contrat. Cette compagnie peut s'en tenir strictement à son contrat, mais nous allons faire des démarches afin de trouver un terrain d'entente nous permettant d'effectuer un changement. Mais rien n'est encore certain."

A mon avis, MacDonald Export aurait intérêt à hâter une solution à ce problème... Le chronomètre du Colisée est défectueux, est difficile à lire et ne cadre plus du tout avec la modernisation du Colisée... Même de petites arènes possèdent de meilleures "horloges" beaucoup plus faciles à lire.

René Robert, qui a enfilé son 27e but grâce à l'appui de la "French Connection" des Sabres de Buffalo, a manifesté un vif intérêt à l'endroit des Nordiques, l'été dernier... Mais la décision de Gilbert Perreault l'a ramené dans le giron de Punch Imlach... Pas fou ce Robert; le jeu de Perreault a eu certainement une forte influence sur ses 27 filets... Cependant, après avoir renouvelé son pacte avec Buffalo, Robert est allé voir Marius Fortier, des Nordiques, pour lui dire ceci: "M. Fortier, mon contrat avec Buffalo n'est bon que pour un an. Je serais intéressé à discuter avec Québec, l'an prochain"... Avec ses immenses succès, Robert aura-t-il changé d'avis?

Ron Ward s'attendait à un pointage plus serré

"Si nous n'avions pas réussi ce quatrième but, dix-sept secondes avant la fin de la deuxième période, l'issue de la rencontre aurait pu être très différente."

"Ce quatrième but est, à mon avis, le point tournant de la rencontre, surtout que Bobby Hull a marqué après seulement trois minutes de jeu dans le troisième vingt."

Jack Kelley, instructeur des étoiles de l'Est, a livré ces commentaires à l'issue de la victoire de son équipe aux dépens de celle de l'Ouest, samedi après-midi, au Colisée de Québec.

"J'ai bien l'impression que les amateurs ont apprécié le spectacle. C'était du jeu très ouvert et le moins qu'on puisse dire est que les joueurs des deux côtés ont patiné beaucoup, de dire l'instructeur des Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Kelley est d'avis que la division Est a démontré qu'elle possédait des joueurs plus expérimentés que celle de l'Ouest.

"Je suis très content de gagner, surtout que cette année, j'ai pris goût à la victoire. J'étais convaincu qu'on les battait, mais je m'attendais à un pointage plus serré", de dire Ron Ward, le meilleur compteur de l'Association mondiale de hockey, qui a fourni deux aides au cours de la rencontre.

"Je ne sais pas si la division Est est plus forte, mais je sais que notre équipe comptait beaucoup plus de gars capables de transporter la rondelle", a ajouté le joueur des Raiders de New York.

LES QUEBÉCOIS

"Ce fut une bonne joute à tous les points de vue. Des deux côtés,

les joueurs voulaient absolument gagner et tous les gars ont travaillé fort, comme on peut se permettre de le faire dans une telle rencontre", a-t-il un but... Gerry Cheevers a fait face à 13 lancers alors qu'Al Smith a reçu 20 lancers... Chacun des deux gardiens de l'Est a alloué un but... Chez les gardiens de l'Ouest, Jack Norris en a alloué trois et Mike Curran a été déjoué deux fois... Les joueurs ont conservé les chandails qu'ils portaient pour cette joute spéciale en guise de souvenir...

EST 6, OUEST 2

Première période

1-Ouest: Gerry Odrowski, (Beaudin et McMahon) 10:29
2-Est: Garry Jarrett, (Ward) 10:51
Punitions: Pleau, 4:43; Hanna, 12:09; Shmyr, 17:25; Harrison, 19:23.

Deuxième période

3-Est: John McKenzie, (Carleton et Charlebois) 3:37
4-Est: Larry Pleau, (Webster et Caffery) 12:47
5-Est: Jim Dorey, (Ward et Lawson) 19:43
Aucune punition.

Troisième période

6-Ouest: Bobby Hull, (Bordeleau et Connelly) 3:05
7-Est: Danny Lawson, (Jarrett et Tremblay) 7:29
8-Est: Wayne Carleton, (Charlebois et McKenzie) 8:00
Aucune punition.

Lanceurs: Est 18 14 15-47 Ouest 8 13 12-33 Gardiens: Gerry Cheevers et Al Smith, Est; Ernie Wakely, Jack Norris et Mike Curran, Ouest. Assistance: 4.990.

"Personnellement, j'ai bien aimé l'expérience. Ce fut une bonne joute dans l'ensemble, peut-être à l'exception de la fin de la troisième période parce que notre avance était forte", a commenté Michel Parizeau, un autre joueur des Nordiques à participer à cette classique.

"Pour des gars qui ne sont pas habitués de jouer ensemble, j'ai trouvé que plusieurs bonnes pièces de jeu ont été réussies", de dire le joueur de centre.

Parizeau a été fortement impressionné par le travail accompli par le défenseur Ken Block, un de ses coéquipiers lors de cette rencontre.

"J'avais remarqué que c'était un bon défenseur, mais cet après-midi, ce gars-là m'a impressionné par sa façon de transporter la rondelle. Il est toujours en mouvement et fait des passes très précises."

EN BREF: John McKenzie et

claude laroche

Québec était envahie par une quantité de journalistes étrangers, on annonçait déjà une foule dans les 12.000 personnes. Quand j'ai mis quelques personnages près des Nordiques en garde contre de tels estimés, j'ai eu droit à de gros yeux. Mais le fiasco a été abondamment commenté du haut de la tribune des journalistes, samedi après-midi, par des scribes de Toronto, de New York et d'ailleurs, qui n'en revenaient pas d'un aussi grand nombre de bancs vides.

Un match de vedettes est difficile à vendre. Pour réussir, il aurait fallu attaquer le problème longtemps à l'avance avec un personnel adéquat. Les Nordiques sont pratiquement le néant au chapitre de la promotion. Parce que Paul Racine et ses associés des Nordiques se sont mêlés des assises du Château Frontenac, le déploiement a été bon dans cet hôtel. Mais ça n'a pas été plus loin.

A l'heure où les Expos de Montréal visitent tous les coins du Québec avec leur caravane d'hiver avec sept ou huit figures, pendant hivernal à un bureau estival de Promotions bien organisé, les Nordiques attendent que la manne tombe du ciel. Ils n'étaient pas en position de prévoir le fiasco de la joute d'étoiles qui leur est arrivé sur la tête comme une tuile.

Personnellement, je ne vois pas Marc Cloutier comme directeur-gérant, mais comme l'homme-clé de relations publiques efficace. Quand les Nordiques le comprendront-ils? La leçon de samedi sera-t-elle enfin décisive?

Que le Canada entier ait été témoin des bancs vides du Colisée, c'est un coup au prestige, malheureusement, mais qu'on n'aille pas pour cela conclure que l'AMH s'en va chez le diable. Les assises du Château Frontenac ont au contraire donné la preuve que l'enthousiasme, l'audace et la hardiesse étaient toujours là pour vaincre les problèmes inhérents à un circuit à sa première année d'existence.

Ron Ward se fâche

Ron Ward, le prolifique compteur des Raiders, commence à se révolter contre cette réputation d'un gars doux et pacifique éduqué dans cette voie par des religieux, à Cornwall.

ASSISTANT-GERANT DEMANDE
pour centre de l'auto Woolworth à Chicoutimi.
Expérience complète dans le domaine des pièces et mécanique automobile. Avantages marginaux. Très bon salaire au candidat qualifié. Aucun renseignement par téléphone.
Se présenter en personne au Centre de l'auto Woolworth, Boul. Lamarche, Chicoutimi et demander M. Boulay.

TRUST GENERAL DU CANADA
357 EST, RUE RACINE, CHICOUTIMI
Roger Cardinal, l.c.
REPRESENTANT LICENCE
SERVICE DE COURTAGE IMMOBILIER
BUR.: 543-0231

MAINTENANT OUVERT A ALMA
AVEC TV-COULEUR TELEPHONES ET DOUCHES
MOTEL DE QUEBEC
Votre clé de chambre vous donne droit d'habiter au théâtre Canadien ou Aristocrate, GRATUITEMENT
Pour réservations: 662-6649
Jacques Bernier, propr. 923 boul. Dequien, Alma, P.Q.

Pour Killy, les jours se suivent mais ne se ressemblent pas

MOUNT SNOW. Vermont (AFP) — Le skieur autrichien Harold Stuefer a enlevé, hier, le slalom spécial des épreuves professionnelles de Mount Snow en triomphant, en finale, de l'Américain Spider Sabich. La première manche, disputée sur parcours parallèles, fut remportée par Sabich mais l'Américain chuta dans la seconde et perdit tous ses espoirs de vaincre. Auparavant, en quart de finale, Sabich avait éliminé le Français Jean-Claude Killy, vainqueur, la veille, du slalom géant. La victoire de l'Autrichien Stuefer lui a rapporté \$2-



JEAN-CLAUDE KILLY

500 ce qui porte le total de ses gains, après six épreuves sur le circuit professionnel, à \$8,175. Killy, pour sa part, a gagné jusqu'ici \$5,950. Samedi, un nouveau venu canadien, Doug Woodcock, s'était classé cinquième, battant l'Autrichien Stuefer avant de perdre en quart de finale devant Hank Hashiwa. Woodcock a quitté l'équipe nationale du Canada à Noël après avoir été relégué à l'escaud d'entraînement.

DEBUT PROFESSIONNEL

NEW YORK (AFP) — Ray "Sugar" Seales, le seul boxeur des Etats-Unis à avoir remporté une médaille d'or aux Jeux olympiques de Munich en 1972, fera ses débuts profession-

nels ce soir dans sa ville natale de Tacoma, dans l'Etat de Washington. Son adversaire sera le Mexicain Gonzales Rodriguez. Le combat est prévu en huit rounds. Seales est inscrit dans la catégorie des poids moyens juniors.

CONNORS TRIOMPHE

BALTIMORE (AFP) — Le jeune Américain Jimmy Connors a décroché, hier, les honneurs du tournoi de tennis de Baltimore doté de bourses totalisant \$15,000. Il a triomphé de son compatriote Sandy Mayer



SHANE GOULD

par 6-4 et 7-5. Sa victoire lui a valu \$3,000.

CRISE CARDIAQUE

PHILADELPHIE (UPI) — Madame John Campanella, mère de l'ancien receveur étoile des Dodgers de Brooklyn, Roy Campanella, a été terrassée par une crise cardiaque. Elle était âgée de 83 ans.

SKI DE FOND

BOHINI, Yougoslavie (UPI) — L'équipe féminine de relais de l'Union soviétique est sortie vainqueur de l'épreuve des cinq kilomètres devant les Etats-Unis par plus d'une minute. Par ailleurs, la victoire dans l'épreuve du 10 kilomètres, est allée à l'équipe de relais de la

Tchécoslovaquie. Elle a eu le meilleur sur l'Union soviétique et l'Allemagne de l'Est, dans l'ordre. Dans cette course de 10 kilomètres, chez les dames, le Canada a pris le troisième rang derrière l'Union soviétique et les Etats-Unis dans l'ordre.

ENCORE LES RUSSES

PORTLAND, Oregon (AFP) — L'équipe nationale de hockey de l'Union soviétique a triomphé des représentants de Portland par le compte de 11-4 samedi soir devant 11,000 personnes. Les Soviétiques terminaient ainsi leur tournée en sol américain et ils ont été invincibles. A l'issue de la première période, Portland menait par 4-3 mais les Soviétiques se sont remis durant la seconde période au

rapporter aux Pingouins aujourd'hui même.

SHANE NAGE BIEN

SYDNEY, Australie. (PA) — L'Australienne Shane Gould, gagnante de trois médailles d'or aux Jeux de Munich de 1972, a franchi les 100 mètres en un temps inférieur à une minute pour gagner cette épreuve inscrite dans une compétition disputée en Australie. La jolie blonde de 16 ans, qui passera plusieurs mois à Los Alton, en Californie, cette année, afin de parfaire ses études, a inscrit un temps de 59,8 secondes pour devancer par neuf dixièmes de seconde la future étoile de la natation, Suzanne Anderson, de Queensland, âgée de 15 ans seulement. Michael Wenden a pour

round, au Madison Square Garden de New York.

JUDO

EDIMBOURG, Ecosse. (Reuter) — L'équipe de France de judo a battu, hier, la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest à Edimbourg, pour ainsi remporter le tournoi triangulaire disputé entre les formations de ces trois pays.

PATINAGE DE VITESSE

LA HAYE (AFP) — Le Hollandais volant, Ard Schenk, triple champion olympique à Sapporo dans les épreuves de patinage de vitesse, a remporté la première coupe du monde professionnelle toutes catégories. Schenk a remporté trois des

quatre disciplines soit les 500, 1,500 et 5,000 mètres.

LAKE PLACID NE DEMORD PAS

LAKE PLACID, New York (AFP) — M. Robert Peacock, maire de Lake Placid, a assuré que la candidature de sa ville pour organiser les Jeux d'hiver de 1976, sera présentée au CIO par le Comité Olympique des Etats-Unis si Salt Lake City, choisie par les Américains pour



KEN ROSEWALL

récusait pour quelle raison que ce soit. "Ma source m'a assuré que si le moindre doute plane sur les possibilités financières de Salt Lake City, c'est Lake Placid que l'USOC présentera pour remplacer Denver".

DU GRAND DUHAMEL

PETERBOROUGH — Yvon Duhamel a poursuivi sa série de victoires, hier, sur la piste de Peterborough, en Ontario, où se déroulent actuellement les courses de motoneiges pour l'obtention de la coupe Kawartha. Avec une victoire, deux secondes places et une troisième position, le pilote de Ville LaSalle a repris son emprise sur la course tant convoitée. En deux jour-

nées de compétitions, quatre pilotes ont été jusqu'ici envoyés à l'hôpital. Duhamel a été impliqué dans un accident lors d'une course pour motoneige de haute cylindrée mais il n'a pas été blessé. Ses mécaniciens ont travaillé toute la nuit pour construire une nouvelle Blizzard espérant ainsi lui fournir une machine avec laquelle il pourrait conserver la coupe Kawartha pour une deuxième année consécutive.

UN AMERICAIN A PARIS

NEW YORK (AFP) — Le Noir américain Emile Griffith,



YVON DUHAMEL

ancien champion du monde des poids moyens, a accepté de boxer de nouveau à Paris, le 4 mars prochain, "ville qui, dit-il, possède le meilleur public de boxe du monde". Le New Yorkais pense qu'il sera opposé à Max Cohen en match revanche si le Français bat l'Argentin Jose Chirino le 5 février. "Boxer à Paris, c'est idéal, à condition d'avoir un arbitre qui sache garder son sang-froid et un adversaire qui ne fasse pas de comédie", a déclaré Griffith qui se réferait à sa récente disqualification au Parc des Expositions au profit de Jean-Claude Bouttier.

le sport en bref

courses de laquelle ils marquèrent trois buts sans en concéder un seul et en ajoutèrent cinq autres dans la dernière période.

CONTRATS RENOUVELES

PHILADELPHIE (UPI) — Deux portes-couleurs réguliers des Phillies de Philadelphie ont renouvelé leurs contrats avec les Phillies de la Ligue nationale de baseball. Ce sont le voltigeur et joueur de premier-but Tommy Hutton et le joueur de court Terry Harmon.

NORRIS A SAN DIEGO

PITTSBURGH (UPI) — Les Pingouins de Pittsburgh, de la Ligue nationale de hockey, ont échangé le défenseur Jim Norris de leur club-école de San Diego aux Spurs de Denver de la Ligue Eastern en retour de l'ailier gauche Jim Shires. Shires, un ancien de l'équipe de l'Université de Denver, doit se

sa part nivelé son propre record australien de 53,2 secondes dans le 100 mètres pour remporter l'épreuve chez les hommes.

CE N'EST PAS UN RECORD !

TORONTO (PC) — La série de 25 parties sans revers des Marlboros de Toronto, de la Ligue junior "A" de l'Ontario, n'apparaît pas dans le livre des records de ce circuit. Un lecteur du Globe and Mail de Toronto a produit la preuve que le Collège St-Michael détient toujours le record avec 29 parties consécutives sans revers en 1933-1934. La série de succès des Marlboros s'était arrêtée la semaine dernière par un revers de 4-0 devant les Petes de Peterborough.

RETOUR DE QUARRY

NEW YORK (Reuter) — Le boxeur poids lourd américain Jerry Quarry a battu son compatriote Randy Neumann par arrêt de l'arbitre au septième

quatre disciplines soit les 500, 1,500 et 5,000 mètres.

VISITE "ENRICHISSANTE"

LONDRES (AFP) — Le joueur de football britannique George Best aurait accepté de participer, au Canada, à une série de matches de soccer à six, organisés par la "Ligue mondiale de football indoor", annoncé hier le Sunday Mirror de Londres. Selon le journal travailliste, Best toucherait \$2,040 environ par partie pour se produire au Canada. Le premier match de la série est prévu pour la fin du mois à Toronto.

ROSEWALL EST SURPRIS

SYDNEY, Australie. (Reuter) — L'Australien Mal Anderson a remporté, hier, avec une surprise, la finale de la Coupe de la Nouvelle-Galles du Sud, battant son compatriote Ken Rosewall, tête de série numéro un, en trois sets, 6-3, 6-4 et 6-4. Chez les dames, la victoire est allée

sommaires



Hicke, à la présidence de l'association des joueurs de l'AMH

hockey

L'avocat Curt Lechner, de Portland, Oregon, représentera désormais les joueurs dans l'Association mondiale de hockey, à titre de conseiller juridique. L'engagement de Lechner et l'élection des représentants des joueurs a fait suite à une série d'entretiens précédant la première partie des étoiles de l'AMH à Québec. L'avant Bill Hicke, des Oilers de l'Alberta, est devenu le premier président de l'Association des joueurs de l'AMH alors que le défenseur Kent Douglas des Raiders de New York, occupera le siège de vice-président. Rich Sentes des Nationals d'Ottawa et Ron Buchanan des Crusaders de Cleveland, serviront comme secrétaire et trésorier respectivement.

Jeux de Montréal

CTV craint d'être ignoré

TORONTO (PC) — Johnny Esaw, directeur des sports au réseau CTV, a déclaré, en fin de semaine, qu'il "a peur" que son réseau n'ait pas une véritable chance de participer à la couverture télévisée des Jeux olympiques de Montréal, en 1976.

Au cours d'une entrevue, il a dit soupçonner le réseau CBC d'être déjà dans le livre du COJO et avoir peur de se réveiller un bon matin en apprenant que CTV est complètement en dehors de l'affaire. M. Esaw a déclaré que l'American Broadcasting Company (ABC) "fut également dans l'affaire" et que ses réseaux rivaux des Etats-Unis ont été muselés par le Comité organisateur olympique quand les droits de télévision furent officiellement accordés cette semaine. Il ajoute que CTV ne peut réclamer la couverture canadienne entière des Jeux mais que si les garanties du gouvernement sont respectées, le réseau privé devrait participer avec CBC, une entreprise de la Couronne.

Esaw a déclaré que depuis juin 1970 il a fait des pressions pour une opération conjointe des deux réseaux canadiens mais qu'il n'aura pas de réponse avant le mois prochain alors que le COJO rendra sa décision. CBC a confirmé, vendredi, dans un communiqué en provenance de son siège social de Toronto, que la tâche de couvrir les Jeux sera au-dessus des ressources financières de la corporation. Le réseau canadien hôte des Jeux serait tenu de fournir des images de toute sa couverture à tous les réseaux du monde qui

HIER

Boston 4 — Chicago 5

Première période

1. Boston, Hodge 22 (Orr, Esposito) 4:20
2. Chicago, Mikita 20 (Maloney) 8:14
3. Boston, Bucyk 18 (Esposito, Orr) 12:12
4. Chicago, Maloney 8 (Redmond, Mikita) 18:25
5. Pénalités-Maloney C 3:22, Bailey B Russell C 9:22, Magnusson C 10:48, Awrey B 17:39.

Deuxième période

5. Chicago, Koroll 19 (Mikita, Maloney) 7:53
6. Boston, Sheppard 14 (O'Reilly, D. Smith) 8:30
7. Chicago, Koroll 20 (Mikita, White) 13:25
8. Boston, Bucyk 19 (Hodge, Orr) 14:46
9. Chicago, Maloney 9 (Redmond, Mikita) 19:09
10. Pénalités-Awrey B 4:22, Pappin C mineure et mauvaise conduite 9:17, Awrey B 11:42, Russell C 14:00, Orr B 18:46.

Troisième période

Pénalité-Koroll C 18:30.

Lancers par:

- Boston 13 13 7-33
- Chicago 16 13 9-38

Gardiens - Boston, Adams, Johnston, Chicago, Esposito, A-17,000.

Californie 0 — Toronto 4

Première période

1. Toronto, Kehoe 16 Sittler, Dupéré 10:42
2. Pénalités-Stewart C 2:07, 11:06.

Deuxième période

Aucun but.

Troisième période

Aucun but.

Lancers par:

- Toronto, Dupéré 11 Kehoe, Pelyk 11:09
- 3. Toronto, Thompson 8 Ellis, Keon 11:44
- 4. Toronto, Ullman 11 Felyk, Henderson 17:09
- 5. Pénalités-Lundrigan T 0:55, McIntyre T 2:26, Pelyk T 18:34.

Philadelphie 0 — Buffalo 2

Première période

- Aucun but.
- Pénalités-Flett P 1:56, Martin B 3:55, Van Impe P 7:51, Mickey B 11:44, Dupont P 12:25, Saleski P 16:35.

Deuxième période

1. Buffalo, Lorentz 15 Meehan, Harris 14:41.
2. Pénalités-Pratt B 2:31, Van Impe P 6:17, Schoenfeld B 12:04.

Lancers par:

- Philadelphie 11 13 11-35
- Buffalo 14 10 15-39
- Gardiens - Philadelphie, Fawell, Buffalo, Dryden, A-15,668.

Vancouver 2 — Atlanta 5

Première période

1. Atlanta, Bennett 10 MacMillan 7:00

Lancers par:

- Californie 11 9 7-27
- Toronto 17 16 11-44
- Gardiens-Edwards, Californie; Low, Toronto, A-16,485.

N.Y. Islanders 0 — Detroit 4

Première période

- Aucun but.
- Pénalités-Spencer N 2:29, Stackhouse, Libett 8:34, Harris NY 9:09, Doak D 17:56.

Deuxième période

1. Detroit, Karlander 8 Delvecchio, Redmond 13:17
2. Pénalités-Doak D 4:57, Westfall NY 6:07, Lavender NY 7:00, Hart NY 12:57, Johnston D 19:04.

Troisième période

2. Detroit, Redmond 23 Karlander, Delvecchio 8:32
3. Detroit, Ecclestone 9 Stackhouse, Libett 9:52
4. Detroit, Fontaine 8 Sharron, Bucha 14:05
5. Pénalité-Bergman D 9:29.

Lancers par:

- Islanders 6 8 12-26
- Detroit 7 13 13-33
- Gardiens-Islanders, Desjardins, Detroit, Edwards, A-12,809.

Philadelphie 0 — Buffalo 2

Première période

- Aucun but.
- Pénalités-Flett P 1:56, Martin B 3:55, Van Impe P 7:51, Mickey B 11:44, Dupont P 12:25, Saleski P 16:35.

Deuxième période

1. Buffalo, Lorentz 15 Meehan, Harris 14:41.
2. Pénalités-Pratt B 2:31, Van Impe P 6:17, Schoenfeld B 12:04.

Lancers par:

- Philadelphie 11 13 11-35
- Buffalo 14 10 15-39
- Gardiens - Philadelphie, Fawell, Buffalo, Dryden, A-15,668.

Vancouver 2 — Atlanta 5

Première période

1. Atlanta, Bennett 10 MacMillan 7:00

Jacques Blain est prêt à se joindre à Ottawa pour poursuivre sa carrière

par Guy BENJAMIN

NEW YORK — Le début de chaque nouvelle année a toujours été propice à la prise de résolutions et les Nordiques ne semblent pas échapper à la tradition.

En effet, l'instructeur Maurice Filion a pris la résolution d'être un peu plus sévère à l'égard de ses joueurs espérant que cette attitude procurera quelques victoires de plus à son équipe, qui a malgré tout réussi à terminer la première moitié de la saison au quatrième rang.

"Il faut commencer la nouvelle année avec une victoire", a lancé François Lacombe, qui lui aussi a fait part d'une de ses résolutions de l'année 1973.

"Je vais effectuer davantage de montées. Je pense un peu trop défensivement. C'est bien beau faire des passes précises, mais plutôt que de donner la rondelle à un gars qui est surveillé, je vais attaquer moi-même."

Nous pouvons voir dès ce soir si les résolutions du Nouvel An porteront fruit alors que les Nordiques sont à New York pour y affronter les Raiders, de l'instructeur Camille Henry.

Dans les deux joutes précédentes qu'ils ont disputées au Madison Square Garden, les Québécois n'ont pas été tellement chanceux subissant des défaites de 7-1 et 9-1.

Il est fort probable que les Raiders seront privés des services de l'as-compteur Bobby Sheehan, qui n'est pas tout à fait remis d'une blessure à un genou.

Deux jeunes gardiens de but se feront la lutte alors que Camille Henry enverra dans la mêlée Peter Donnelly et que Maurice Filion fera confiance à Richard Brodeur, qui a remporté sa première victoire chez les professionnels le dernier jour de l'année 1972.

ECHANGE

Le défenseur Jacques Blain

est très inquiet de son sort par les temps qui courent. On sait que le nom de Blain a été mentionné lors d'une rumeur d'échanges qui amènerait Guy Trotter à Québec.

"Ca me fait rien d'aller à Ottawa. Tout ce que je veux, c'est jouer au hockey", a été la réponse de Blain quand on lui demanda son opinion au sujet de cette transaction possible.

En attendant, le défenseur des Nordiques a bien l'impression qu'il devra attendre, au bout du banc, des développements à ce sujet, se contentant de quelques présences irrégulières sur la glace.

Blain s'interroge d'autant plus que les Nordiques ont rappelé Jean-Yves Cartier, des Eagles du Rhode Island, de la Ligue Eastern, pour remplacer Ken Desjardine, blessé à un genou, plutôt que de l'utiliser, lui qui est avec l'équipe depuis le début de la saison.

demain soir 8h
DRUMMONDVILLE VS REMPARTS

Billets en vente de 9h à 4h30 le jour et à partir de 7h avant la partie
Loges \$2.00 Mezzanines \$1.60 Balcons \$1.25
Enfants 14 ans et moins 50c

les remparts, c'est plus qu'une vedette

y a du coeur au ventre!

de Kuyper le gin au grand coeur

Blended Gin • Distillé au Québec par John de Kuyper & Fils (Canada) Ltée

Les skieurs ont même vaincu le mauvais temps!

par Julien GAGNON

CHICOUTIMI — Le temps froid qui sévissait en fin de semaine et où l'on enregistrait une température de moins 10 sous zéro, un vent violent qui soufflait sans interruption à une vélocité de 25 milles à l'heure avec des bourrasques atteignant 35 milles, des pentes recouvertes d'une surface glacée et rugueuse, n'ont tout de même pas empêché les responsables du ski régional de présenter les compétitions telles que fixées au calendrier.

A Clairval, hier, c'était la première compétition de ski alpin de la saison. Il s'agissait de la classification annuelle "Molson" organisée par le club de ski de Chicoutimi. Sur un total de pas moins 100 inscriptions, au moins 80 ont participé à la compétition. Le mauvais état des routes fut la cause principale de certaines défaillances chez les compétiteurs.

Chez les femmes, les clubs Es-ki-mo de Jonquière et celui de la Baie ont mérité les honneurs principaux. Chez les hommes, les premières places furent partagées entre les skieurs de Jonquière, de Chicoutimi et de Kénogami.



En route —

Les jeunes sont prêts et ils se dirigent vers la pente où sera disputée la compétition de la ligue de ski Nancy Greene qui était présentée, samedi, sur les pentes du club de ski Es-ki-mo de Jonquière.

femmes — Classe "B" 1ère des 2ème des. Total

Suzanne Lavoie — Esk.	28.73s.	27.89s.	56.62s.
Lucie Corneau — "	28.13s.	29.74s.	57.87s.
Nancy Clouston — la Baie	29.75s.	30.50s.	60.25s.
Hélène Baribeau — Alma	30.20s.	33.43s.	63.63s.

classe "C"

Louise Gagnon — la Baie	29.61s.	31.47s.	61.08s.
Denise Bégin — Chic.	29.67s.	31.90s.	61.57s.
Charlène Berry — Alma	29.19s.	33.24s.	62.43s.
Chantale Bélanger — Chic.	31.38s.	34.83s.	66.21s.

Hommes — Classe "A"

Marc Chabot — Esk.	26.12s.	26.26s.	52.38s.
Alain Beaudoin — Kén.	25.69s.	26.85s.	52.54s.
Gerry Larouche — Chic.	26.25s.	27.20s.	53.45s.
Michel Amyot — la Baie	26.68s.	26.82s.	53.50s.

Jean-Pierre Carrier de la Baie avait réussi le meilleur temps en première ronde avec 25.66s., mais une chute enregistrée à son deuxième essai l'a relégué, loin derrière les meneurs.

Classe "B"

Denis Grenon — Chic.	27.47s.	27.87s.	55.34s.
Albert Lemieux — Chic.	28.21s.	27.16s.	55.37s.
Michel Corneau — Esk.	27.40s.	28.03s.	55.43s.
Dominique Gagnon — Esk.	27.29s.	28.60s.	55.89s.

Classe "C"

André Tessier — Kén.	27.07s.	27.83s.	54.90s.
Michel Harvey — Chic.	27.03s.	27.90s.	54.93s.
Serge Lévesque — Kén.	27.52s.	28.46s.	55.98s.
Marc Lamontagne — Tobo	27.65s.	28.33s.	55.98s.
Jean Brassard — Chic.	27.10s.	28.97s.	56.07s.

LIGUE NANCY-GREENE

Les jeunes eux aussi, ont bravé le temps froid pour pouvoir participer à leur première compétition de la saison.

Comme première tentative, les clubs de Roberval et de Desbiens ont agréablement surpris en remportant des victoires assez significatives sur leurs adversaires. Quant à l'équipe de Kénogami II, son triomphe est normal car cette équipe a mérité le championnat régional à deux reprises déjà et son premier gain ne surprend personne.

Dans l'autre section, Alma I et Jonquière ont vu la manchette. Pour l'équipe de Port-Alfred, c'était quelque peu déappointant de s'incliner devant Jonquière car la Baie avait pris les trois premiers rangs au classement général. Les jeunes du club Es-ki-mo de Jonquière ont riposté avec des positions continues au milieu du classement et ce fut suffisant pour l'emporter.

Voici les résultats de samedi dans la ligue Nancy-Greene.

Garçons	SG	SP	TOTAL
Hubert Claveau — Chic.	31.8s.	36.0s.	67.8s.
Ls. René Bélanger — Chic.	32.8s.	37.0s.	69.8s.
Daniel Turcotte — Chic.	34.4s.	35.7s.	70.1s.
Daniel Fortin — Kén.	35.6s.	34.8s.	70.4s.
Karl Bertrand — Mont-Mars	31.6s.	40.0s.	71.6s.
Pierre Dugal — Chic.	35.6s.	37.7s.	73.3s.
Eric Tremblay — Mont-Mars	36.1s.	37.5s.	73.6s.
Filles			
Chantale Vigneault — Kén.	37.0s.	35.5s.	72.5s.
Chantale Bélanger — Chic.	33.5s.	39.7s.	73.2s.
Nicole Beaudoin — Kén.	35.1s.	39.0s.	74.1s.
Odette Corneau — Jonq.	40.1s.	38.6s.	78.7s.

Dolbeau et Mistassini, champions du tournoi pee wee d'Alma

ALMA — Des formations de Dolbeau et de Mistassini ont rattrapé, hier soir, les honneurs du neuvième tournoi annuel de hockey pee-pee d'Alma.

En grande finale de la classe A, les porte-couleurs de Mistassini ont pris la mesure du Patro de Jonquière au pointage de 5-2.

En demi-finale, Mistassini avait triomphé de Saint-Honoré alors que le Patro en avait fait autant avec le club Saint-Laurent, de Jonquière.

Dans la classe B, un triomphe de 4-2 des représentants de Dolbeau sur ceux d'Hébertville-Station. Pour atteindre la finale, Dolbeau avait disposé de l'équipe de Saint-Félicien, Hébertville-Station de l'équipe de Sainte-Croix.

Plusieurs milliers de personnes ont été témoins de cette compétition d'une durée de quatre jours. Aucun chiffre officiel n'a été donné mais on peut croire que l'assistance se compare à celle de l'an passé. Dans les 8,000 personnes environ.

Rappelons que le tournoi était sous la présidence d'honneur de Mario Tremblay, du Bleu, Blanc, Rouge de Montréal de la LJMQ. Mais ce dernier n'était pas au rendez-vous.

"Il n'a pas obtenu la permission nécessaire", de préciser la mère de Mario, Mme Gonzague Tremblay. Les organisateurs du tournoi, eux, n'ont fourni la moindre explication sur cette absence.

Le dernier match sera disputé avant la fin de la semaine.

En grande finale de la classe A, les porte-couleurs de Mistassini ont pris la mesure du Patro de Jonquière au pointage de 5-2.

En demi-finale, Mistassini avait triomphé de Saint-Honoré alors que le Patro en avait fait autant avec le club Saint-Laurent, de Jonquière.

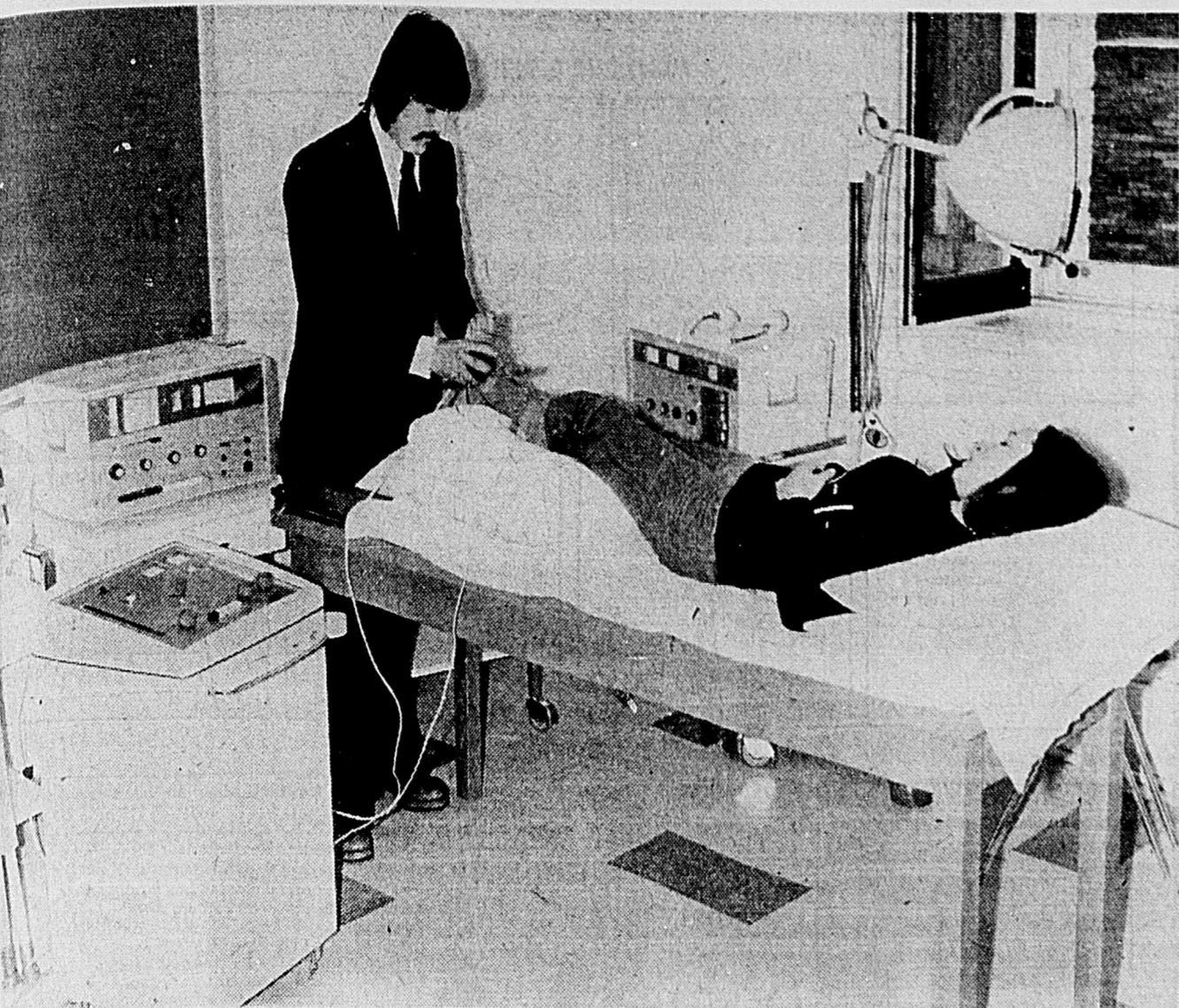
Dans la classe B, un triomphe de 4-2 des représentants de Dolbeau sur ceux d'Hébertville-Station. Pour atteindre la finale, Dolbeau avait disposé de l'équipe de Saint-Félicien, Hébertville-Station de l'équipe de Sainte-Croix.

Plusieurs milliers de personnes ont été témoins de cette compétition d'une durée de quatre jours. Aucun chiffre officiel n'a été donné mais on peut croire que l'assistance se compare à celle de l'an passé. Dans les 8,000 personnes environ.

Rappelons que le tournoi était sous la présidence d'honneur de Mario Tremblay, du Bleu, Blanc, Rouge de Montréal de la LJMQ. Mais ce dernier n'était pas au rendez-vous.

"Il n'a pas obtenu la permission nécessaire", de préciser la mère de Mario, Mme Gonzague Tremblay. Les organisateurs du tournoi, eux, n'ont fourni la moindre explication sur cette absence.

Le dernier match sera disputé avant la fin de la semaine.



Un appareil pour réduire la douleur —

Pour une entorse ou une fêlure, le physiothérapeute utilise le "SONODYNATOR" qui sert à réduire une douleur sub-aiguë ou qui a atteint la phase chronique. Une

patient s'est fait une entorse au pied et Louis Tremblay lui applique le traitement approprié.

Le campus de Chicoutimi est équipé de façon exceptionnelle pour dispenser les premiers soins

par Julien GAGNON

Rares sont les institutions scolaires qui peuvent être fières de posséder une salle bien aménagée, pourvue des équipements nécessaires pour pouvoir dispenser les premiers soins à un blessé et lui éviter des complications graves qui peuvent occasionner une malformation physique chez l'individu.

Le collège de Chicoutimi est l'un des privilégiés dans ce domaine et selon l'opinion de Louis Tremblay, professeur en technique de rééducation et bachelier en thérapeutique, le campus de Chicoutimi est équipé de façon exceptionnelle. Par contre, la formation d'une équipe complète de spécialistes, s'impose afin de pouvoir donner les services indispensables.

L'athlète amateur mérite une attention spéciale.

Dans le sport professionnel, un athlète revient au jeu dans une période de temps assez courte. Chaque équipe peut jouer des services d'un médecin, d'un physiothérapeute, d'un technicien et d'un soigneur dont la mission principale est de faire en sorte que le patient soit sur pied le plus tôt possible.

L'athlète amateur ne jouit toutefois pas des mêmes avantages mais il serait important de songer à remédier à la situation. Une équipe complète de spécialistes serait l'idéal au campus de Chicoutimi et cette formule pourrait se diviser en trois phases principales. Ce qui serait souhaitable de posséder.

Avant l'entraînement, le médecin pourrait faire l'examen de routine: électrocardiogramme, étude pathologique du patient, enregistrement des pulsations, etc. On pourrait également faire subir un entraînement spécifique à de vieilles fêlures ou cassures. Même durant la période d'entraînement, certains joueurs devraient recevoir une attention spéciale afin qu'ils puissent être au summum de la forme physique lorsque la période de jeu est cédulée.

La deuxième phase se rapporte au jeu lui-même. Il serait alors important que toute l'équipe médicale soit en fonction afin de pouvoir prendre action immédiate lorsque les accidents se produisent. Le médecin peut alors constater l'état et la gravité de la blessure et recommander les soins nécessaires à prodiguer.

En troisième temps, on procède à la rééducation physique du membre blessé car il faut surtout éviter que les muscles s'atrophient en raison d'une inactivité non surveillée et non contrôlée.

Selon Louis Tremblay, la devise de l'équipe médicale est de retourner l'athlète au jeu sans qu'il subisse aucun inconfort physique. Pour ce faire, un programme de rééducation est élaboré en fonction des éléments circonstanciels.

Pour obtenir des résultats valables, il serait indispensable qu'un médecin puisse consacrer plus de temps à cette fonction et attacher

plus d'importance à la médecine sportive et à ses bienfaits.

UNE POLITIQUE DE BOUCHE-TROU

Actuellement, on va au plus pressé et on applique une politique de bouche-trois. Louis Tremblay est le seul physiothérapeute qui oeuvre à temps partiel et qui prodigue les soins et les services primaires car à lui seul, il ne peut suffire à la tâche.

A l'arrivée d'un blessé, Louis procède à un examen sommaire de la blessure, tente de réprimer la douleur et les désordres hémorragiques.

Certaines actions s'imposent en fonction de la gravité de la blessure et il faut agir avec prudence et circonspection dès les premiers temps de l'application des premiers soins car, de cette action, peut dépendre une rééducation réussie ou un échec total.

Le médecin prend ensuite connaissance du rapport

soumis par le physiothérapeute, examine le blessé et recommande le traitement approprié. On attend ensuite quelques jours avant de procéder à la période de rééducation physique.

UN HOMME INDISPENSABLE

On s'imagine peut-être que le travail d'un physiothérapeute au campus de Chicoutimi est d'un ordre plutôt secondaire. Si l'on énumère, par contre, quelques-unes des blessures qui peuvent s'imposer les athlètes lors des compétitions ou des séances d'entraînement, on demeure plutôt surpris de l'importance de la fonction de Louis Tremblay.

Au football, on retrouve principalement des claquages musculaires, des "charley-horse", des entorses, des fractures osseuses et des pincements de nerfs. On compte également un nombre assez volumineux d'ampoules, de lacerations et de brûlures variées.

Au badminton, ce sont

principalement les entorses qui sont les blessures les plus fréquentes. Il en est de même au ballon-panier, en plus des foulures aux chevilles, des luxations aux poignets, des accidents musculaires qui peuvent entraîner un commencement d'arthrite.

Le ballon-volant occasionne lui aussi des entorses de façon assez fréquente en plus de causer des maux de dos, plus spécialement au commencement de la saison. Au judo, ce sont surtout les pincements discaux.

Les nez cassés et les luxations aux doigts et aux chevilles sont la spécialité au handball alors que le hockey occasionne des déchirures musculaires, des entorses, des fêlures, des cassures de tous genres.

Comme on peut le constater, Louis Tremblay a passablement raison lorsqu'il préconise la formation d'une équipe complète de personnes spécialisées qui aurait pour tâche primordiale de veiller à la réhabilitation complète d'un blessé.

Aucune équipe n'a pu vaincre celle de Léo Pedneault

CHICOUTIMI — Tout est maintenant terminé pour les éliminatoires du "Brier" dans chaque club qui compose le secteur Saguenay.

A Chicoutimi, Léo Pedneault est sorti vainqueur après avoir triomphé de Serge Paris, vendredi soir. Léo n'a pas perdu un seul match dans son club.

A Port-Alfred, il aura fallu deux matches à Germain Simard pour pouvoir éliminer Roland Janelle. Ce dernier avait déjà fait subir une défaite à Simard avant de le rencontrer à nouveau. Germain a réussi à niveler les chances 1-1 dans la première victoire, hier après-midi, au compte de 8-7 après un bout supplémentaire.

Hier soir, Germain a répété son exploit à nouveau avec un autre gain au score de 9-4 pour mettre fin à la série. Dans les quatre autres clubs, tout était complété depuis quelques jours.

Les six équipes du secteur Saguenay qui participeront aux éliminatoires régionales du "Brier" qui commenceront le lundi 15 janvier prochain, sont composées comme suit:

PORT-ALFRED: Germain Simard, Alain Haddad, Roger Rivard, Gilles Fortin.

CHICOUTIMI: Léo Pedneault, Florian Pedneault, Guy Morasse, Yvan Lacasse.

NORTHWOODLANDS: Lucien Pedneault, Roy Green, Georges Gravel, Viateur Beaulieu.

BAGOTVILLE: Nick Gallant, Bill Taylor, Lloyd Booth, Léo Lamothe.

ARVIDA: Bill Tracy, Ron Tracy, Mike Carson, Normand Côté.

KENOGAMI: Gerry Tremblay, P.-A. Gagnon, Clermont Cormier, René Lebrasseur.

Au Lac-Saint-Jean, une seule équipe est connue jusqu'à date.

Il s'agit de celle de Claude Marcoux de Roberval qui a triomphé en finale de l'équipe de Roger Boily.

A Dolbeau, le dernier match sera disputé, jeudi soir et mettra en lice aux prises l'équipe de Clément Tremblay contre Alain Tremblay. Les deux sont sur un pied d'égalité avec une défaite chacun.

Il reste encore quatre équipes en lice au club de curling d'Alma. Un match était disputé, hier soir, entre Roland Dubé et Guil Ouellet. Le gagnant affrontera Gérard Fillion en demi-finale avant de rencontrer en finale, l'équipe de Lou Scullion.

MIXTE SEAGRAM

Dans le secteur Saguenay, les

Dates des éliminatoires du "Brier" régional

CHICOUTIMI — Les dates des éliminatoires du "Brier" régional ont été établies lors d'une réunion qui avait lieu, en fin de semaine à Arvida.

C'est le 15 janvier prochain que les premiers matches seront disputés entre les six équipes en lice.

Lundi 15 janvier à ARVIDA

Port - Alfred contre Bagotville, Chicoutimi contre Kénogami, Arvida contre Northwoodlands.

Mardi 26 janvier à CHICOUTIMI

Kénogami contre Arvida, Bagotville contre Northwoodlands, Chicoutimi contre Port - Alfred.

Mercredi 17 janvier à KENOGAMI

Jeudi 18 janvier à PORT-ALFRED

Vendredi 19 janvier à BAGOTVILLE

Les éliminatoires inter - sec-

tion entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean seront disputées les 24, 25, et 26 janvier.

MIXTE SEAGRAM

Les éliminatoires mixtes régionales commenceront seulement dans la dernière semaine du mois de janvier. Cinq équipes seulement sont sur les rangs.

Lundi 29 janvier à ARVIDA

Port - Alfred contre Bagotville, Chicoutimi contre Arvida, Kénogami (bye).

Mardi 30 janvier à KENOGAMI

Arvida contre Port - Alfred, Kénogami contre Bagotville, Chicoutimi (bye).

Mercredi 31 janvier à BAGOTVILLE

Jeudi 1er février à ARVIDA

Lundi 5 février à CHICOUTIMI

SUPERGALA "LUTTE GRAND PRIX"

LUNDI 15 JANVIER

au COLISEE DE QUEBEC 8:30 hres 18 LUTTEURS 3 NOUVELLES FIGURES

FINALE 2 de 3 A FINIR COMBAT PAR EQUIPES THE CRUSHER & EDOUARD CARPENTIER vs GERRY BROWN & DALE ROBERTS

FINALE — 1 CHUTE & FINIR 5,000 dollars au gagnant: GEANT JEAN FERRE vs WLADEK KOWALSKI 4 AUTRES COMBATS

Parterre et Loge \$3.50 Mezzanine \$3.00 - Billets en vente au Colisée - Labadie 592 - Foy - Labadie Fiesta - La Baie Jacques Cartier et Québec Radio C-40 - Promoteur: DICK MARSHALL

COLISEE DE QUEBEC et PALAIS DES SPORTS DE SEPT-ILES CHAMPIONNAT DU MONDE DES POIDS LOURDS

EN DIRECT DE KINGSTON, JAMAIQUE

ECRAN GEANT LUNDI 22 JANVIER à 9h.15 p.m.

JOE FRAZIER vs GEORGE FOREMAN

CHAMPION 30 COMBATS ET 30 VICTOIRES 5'11", 215 LB 29 ANS, AUCUNE DEFAITE CHAMPION OLYMPIQUE DE TOKYO EN 1964

ASPIRANT NO 1 39 COMBATS ET 39 VICTOIRES 6'3", 225 LB 24 ANS, AUCUNE DEFAITE CHAMPION OLYMPIQUE DE MEXICO EN 1968

BILLETTS EN VENTE AU COLISEE DE QUEBEC ET AU PALAIS DES SPORTS DE SEPT-ILES.

Service de Rencontres Anne Enr. Tél.: 525-4631

Lamentable performance des Canadiens au tournoi de hockey Bunny Ahearne

STOCKHOLM (UPI, PC, PA) — Le Spartak de Moscou est sorti vainqueur, avec une facilité déconcertante, du traditionnel tournoi de hockey Bunny Ahearne disputé en Suède.

L'équipe soviétique fut la seule formation invaincue durant ce tournoi. Au classement final, elle détenait une moyenne de 12 points sur trois équipes de la Suède, Leksand Eight, Soedertaëlje, Djurgården ainsi que les représentants de la Finlande. Aik a terminé avec quatre points.

L'équipe canadienne inscrite dans ce tournoi, les Totems de la Colombie-Britannique, ont offert une performance médiocre n'ayant pas même réussi à disputer un match nul. Le Canada a évidemment pris le dernier rang avec aucun point.

Le Spartak a explosé avec cinq buts durant le dernier engagement, samedi, pour vaincre les Totems 10-5

dans le dernier match de ce tournoi. Les Soviétiques décrochaient les honneurs de la compétition Bunny Ahearne pour une troisième fois consécutive.

Les Canadiens, qui ont perdu leurs six parties, ont cependant livré leur meilleur match contre les Soviétiques les tenant à un pointage nul de 5-5 avec 17 minutes à faire seulement. Mais, les puissants joueurs du Spartak ont redoublé d'ardeur et les Canadiens n'ont pu contenir plus longtemps les attaques des Soviétiques.

Les Totems avaient même réussi à prendre les devants durant le deuxième engagement. Félix Lavallée avait d'abord fait 3-2 pour le Canada puis, Doug Bentley, le meilleur pointeur de l'équipe canadienne dans ce tournoi, avait de nouveau procuré les devants 4-3 à son équipe, un peu plus tard dans cette même période.

Plus de 7,164 spectateurs ont applaudi les exploits du

gardien de but Wayne Doll de l'équipe canadienne. Il a repoussé 32 rondelles. Chaque équipe a écopé de huit punitions, incluant des majeures à Lobanov de l'équipe soviétique et Eric Sutcliffe, du Canada, pour s'être battus.

VICTOIRE DES TCHÉQUES

Par ailleurs, les Sélects de Prague n'ont fait qu'une bouchée de deux autres équipes européennes et de trois formations de la Ligue senior de l'Ontario, toutes inscrites dans un tournoi international disputé en Ontario.

Les représentants de la Tchécoslovaquie sont facilement sortis vainqueurs de la compétition totalisant dix points en vertu de cinq triomphes contre aucun revers. La formation de l'Union soviétique, inscrite dans ce tournoi, a pris le deuxième rang.

L'autre équipe européenne

participante, Timra de Suède, a dû attendre à son dernier match avant de savourer les joies de la victoire. Elle a vaincu les Downtowners de Owen Sound 7-4.

D'autre part, l'équipe nationale de la Tchécoslovaquie, présentement en tournée en Amérique, a poursuivi ses succès avec une victoire de 4-0 sur l'équipe du New Hampshire, dans un match disputé à Durham, dans cet État. Deux des buts des champions du monde du hockey amateur ont été réussis sur des jeux de puissance.

Jan Hrbaty et Milos Novak ont obtenu un but chacun alors que la Tchécoslovaquie jouissait d'un avantage numérique. Alexander Vybony a ajouté un troisième but à son équipe sur une échappée dans les dernières secondes de jeu de la première période. Jan Novy a ajouté un quatrième filet dans la période médiane.

SAMEDI

Buffalo 4 — N.York Rangers 1

Première période
Aucun but.
Pénalités—Hadfield NY, Hillman Buf 2:29, Ramsay Buf 11:35, MacGregor NY 17:19.

Deuxième période

1. New York, Vickers 12 De Marco, Gilbert 19:36
Pénalités—Rofe NY 8:19.
Troisième période
2. Buffalo, Harris 7 Meehan, Pratt 2:51
3. Buffalo, Martin 25 8:11
4. Buffalo, Meehan 24 Robitaille 10:22
5. Buffalo, Robert 27 19:08.
Aucune pénalité.
Lancers par:
Buffalo 3 9 17—29
New York 11 9 5—25
Gardiens—Dryden, Buffalo; Giacomini, New York.
A—17,500.

Montréal 5 — Californie 0

Première période
1. Montréal, Tardif 18 Richard 4:56
2. Montréal, Lefley 11 Lemaire, Savard 7:18
Pénalités—Boidirev majeure Bouchard M mineure majeure, 9:21, Lapointe M 12:30, McKechie C 15:15.

Deuxième période

3. Montréal, Lafleur 10 Tardif, Dryden 11:24
Pénalités—Stewart C match Marshall C, Hoganson M 5:25, Savard M 7:5
Troisième période
4. Montréal, Roberts 8 Lemaire, F. Mahovich 2:17
5. Montréal, Lafleur 11 Richard, Tardif 6:04
Pénalités—Shutt M 16:20, Boidirev C 19:51.
Lancers par:
Californie 7 10 4—21
Montréal 10 12 17—40
Gardiens—Meloche, Californie; Dryden, Montréal.
A—16,633.

Chicago 2 — Minnesota 0

Première période
Aucun but.
Pénalités—Maki C 8:18, Reid Min 11:08, Drouin Min 16:22, White C 19:31

Deuxième période

1. Chicago, Mikita 19 Jarrett, Koroll 18:13
Pénalités—Parisé Min 1:15, Russell C 8:57, Reid Min 16:19.
Troisième période
2. Chicago, Koroll 18 Mikita, Maloney 2:09
Aucune pénalité.
Lancers par:
Chicago 8 12 3—23
Minnesota 7 9 16—32
Gardiens—Esposito, Chicago; Gilbert, Minnesota.
A—15,832.

Detroit 4 — Islanders 0

Première période
1. Detroit, Delvecchio 11 9:46
Pénalité—Hart I 4:34.
Deuxième période
2. Detroit, Boucha I Collins, T. Bergman 12 3:4
Pénalités—Johnson D 3:03, 11:11, Hart I, Redmond D 8:05, Karlander D 19:31, Lavender I 19:36.

Troisième période

3. Detroit, Redmond 21 8:43
4. Detroit, Redmond 22 Delvecchio, 9:49
Pénalités—Doak D 3:01, G. Bergman D majeure, inconduite, Brown I 4:21.
Lancers par:
Detroit 20 9 8—37
Islanders 8 6 4—18
Gardiens—Edwards, Detroit; Desjardins, Islanders.
A—11,869.

sommaires

Pittsburgh 4 — Vancouver 2

Première période
Aucun but.
Pénalités—Watson Pgh 16:17, Tallon V 19:02.

Deuxième période

1. Pittsburgh, McDonough 20 Apps 1:29
2. Vancouver, Balon 3 Lemieux, Lalonde 10:42
3. Vancouver, Schmutz 23 12:40
Pénalités—Shack Pgh 8:34.
Troisième période
4. Pittsburgh, Polis 13 Hextall 5:19
5. Pittsburgh, Edstrand 6 17:15
6. Pittsburgh, Shack 15 Rupp 18:33
Aucune pénalité.
Lancers par:
Vancouver 8 18 7—34
Pittsburgh 8 8 17—33
Gardiens—Wilson, Vancouver; Newton, Pittsburgh.
A—13,100.

Toronto 4 — Los Angeles 2

Première période
1. Toronto, Dupère 10 Kehoe, Sittler 4:30
2. Toronto, Henderson 12 Ullman 5:47

Deuxième période

3. Los Angeles, Kozak 11 Venasky, Lesuk 1:57
4. Toronto, Keon Ellis, McKenny 3:09
Pénalités—McIntyre T 1:22, Lesuk LA, Sittler T 2:56, Marotte LA 4:33.
Troisième période
5. Los Angeles, Bernier 12 Lemieux, Backstrom 1:10
6. Toronto, Keon 18 McKenny 19:54
Pénalités—Pelyk T 6:25, Marotte LA 7:55, 19:26, Ellis T, Lesul LA 8:32, Henderson T 19:06.
Lancers par:
Los Angeles 4 18 11—33
Toronto 11 14 2—37
Gardiens—Vachon, Los Angeles; Low, Toronto.
A—16,485.

St-Louis 2 — Atlanta 2

Première période
1. St-Louis, Huck 7 Hamilton 13:02
2. St-Louis, Plante 4 Hamel 16:53
Pénalités—Roberto SL 3:05, Stewart A 13:37.

Deuxième période

3. Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26
Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.
Troisième période
4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.



Pénalités—Henderson T, Marotte LA 0:39, Komadoski LA 7:21, Ellis T 18:40.

Deuxième période

3. Los Angeles, Kozak 11 Venasky, Lesuk 1:57
4. Toronto, Keon Ellis, McKenny 3:09
Pénalités—McIntyre T 1:22, Lesuk LA, Sittler T 2:56, Marotte LA 4:33.
Troisième période
5. Los Angeles, Bernier 12 Lemieux, Backstrom 1:10
6. Toronto, Keon 18 McKenny 19:54
Pénalités—Pelyk T 6:25, Marotte LA 7:55, 19:26, Ellis T, Lesul LA 8:32, Henderson T 19:06.
Lancers par:
Los Angeles 4 18 11—33
Toronto 11 14 2—37
Gardiens—Vachon, Los Angeles; Low, Toronto.
A—16,485.

St-Louis 2 — Atlanta 2

Première période
1. St-Louis, Huck 7 Hamilton 13:02
2. St-Louis, Plante 4 Hamel 16:53
Pénalités—Roberto SL 3:05, Stewart A 13:37.

Deuxième période

3. Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26
Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.
Troisième période
4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

4. Atlanta, Bennett 9 Romanchyck, Manney 4:32
Pénalités—Hamel SL 3:16, Ketter A 8:38.
Lancers par:
Atlanta 8 8 13—29
St-Louis 21 11 11—43
Gardiens—Bouchard, Atlanta; Caron, St-Louis.
A—10,065.

Atlanta, Stewart 3 Bennett, Ketter 17:26

Pénalités—Romanchyck A 9:02, Unger SL 14:52, Quinn A 19:09.

Troisième période

résultats à Blue Bonnets

HIER

AMBLE — \$1,800
6—Bux Mount Pride, Gendron, \$15.60, 7.70, 4.30; 1—Belle Wilson, Plead, \$6.80, 4.00; 5—Star Alan, Hébert, \$3.20.
Temps: 2:19-2:5

Ont aussi couru: Gladstone Adios, Stormy Ken, Lehigh Express, Direct Stepper.
Quinella: \$116.00

AMBLE — \$1,000

6—Side Effects, Picard, \$7.10, 4.50, 3.20; 2—Cécile Mir, Gendron, \$3.80, 2.60; 9—Ranzani, Charon, \$3.80.
Temps: 2:08

Ont aussi couru: Ski Bum, Peter Magic, Portage Starr, Darn Good Night, Vindicator N.
Pari-double: \$116.00

AMBLE — \$1,000

3—Ivey N. Morel, \$1.60, 2.30, 2.40; 1—Deena Will, Picard, \$1.60, 2.00; 4—C A Dundee, Hébert, \$3.80.
Temps: 2:07-3:5

Ont aussi couru: Pier Mac, Algerine A, Quick Brew, Potent Yankee a été retiré.
Quinella: \$44.60

AMBLE — \$1,000

3—Fred A. Grise, \$1.00, 3.40, 3.00; 2—Beaujeu, Colombe, Lalonde, \$3.70, 4.90; 5—Wichard Mir, Hébert, \$1.60.
Temps: 2:09-4:5

Ont aussi couru: Bethel Champ, Miranda Girl, American Bonnies, Yvonne Colonnale, Magic Moment.
Triot: \$21.00

AMBLE — \$1,200

1—Starron, Beaulieu, \$9.20, 3.70, 3.10; 3—Jonage, Morel, \$2.70, 2.70; 7—Richard, Picard, \$1.60.
Temps: 2:08-4:5

Ont aussi couru: Caroleen Blue, Cast Iron Kid, Two Mountains Cal, Frost Free.
Triot: \$17.00

AMBLE — \$1,000

4—Frosted Yankee, Hanna, \$5.60, 4.80; 1—Katy Wooster, Robillard, \$9.60.
Temps: 2:16-3:5

Ont aussi couru: Kentucky Blend, Quick, Sword Hanover, Gentleman Mir, Regis Lobell.
Quinella: \$17.00

AMBLE — \$1,000

2—Sidney Frost, Picard, \$6.60, 3.60, 4.20; 4—Pec, Boucher, \$5.50, 5.20; 2—Henze Traval, Charon, \$5.60.
Temps: 2:08-2:5

Ont aussi couru: Oshier N., Hawaiian Champ, Davey S. Hall, Nippy Frost.
Triot: \$30.40

AMBLE — \$1,000

1—Mr. Cool, Charon, \$10.10, 5.60; 2—Hercule, Picard, \$4.00.
Temps: 2:07-4:5

Ont aussi couru: Sancia, Betsies Trees, Emperor, Roy, Rev. of Bengal, Rodney Hanna, Diamond Frost.
Exacta: \$30.40

AMBLE — \$1,000

5—Couper le nez — Symb. chim. — Eminence.
6—Petit muscle paucier.
7—Incrustation d'un émail dans un ouvrage d'orfèvrerie — Lettre grecque.
8—Roue à gorge — Ce qu'il y a de meilleur.
9—Term. d'inf. — Vertu, efficacité.
10—Médecin français, né à Roquefort (1743-1826) — Prénom masculin.
11—Manque de force — Mettre ensemble des choses diverses.
12—Dirigé vers la gauche — Mesure agraire.

SOLUTION DU PROBLEME NO 40

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
M	E	A	N	D	R	E	C	E	R	F	
A	N	N	E	X	I	T	E	G	E	R	
N	O	C	O	V	A	R	I	E	T	E	
I	C	O	N	I	U	M	P	R	E	T	
O	H	M	C	R	I	N	S	I			
C	N	B	E	N	E	R	I	N			
F	I	E	R	E	P	I	E	R			
R	O	U	T	E	R	E	T	A	Z		
A	U	M	O	N	E	R	I	E	M	E	
G	R	A	N	E	S	I	S				
O	E	N	E	R	V	E	M	E	N	T	
T	I	R	E	R	I	S	O	L	E	E	

HORIZONTELEMENT

- 1—Comm. de Suisse — Nourriture que l'on prend à certaines heures réglées.
- 2—Ministre anglais, il se signala par sa haine contre Napoléon Ier — Genre de mollusques gastéropodes.
- 3—Venue au monde — Air, mélodie — Nég.
- 4—Pays du nord de l'Afrique — Dernier repas de Jésus.
- 5—Charpentier du corps — Célèbre demeure historique de l'ancien Paris — Genre de lilacées.
- 6—Ensemble des pétales d'une fleur — Conj.
- 7—Écorce du chêne — Souveraine.
- 8—Comm. de Suisse — Limite.
- 9—Point cardinal — Genre de légumineuses papilionacées.
- 10—Se suivent dans liane — Fron. pers. — Chef d'état-major de la Turquie en 1920 — Recueil de bons mots.
- 11—Poinçon pour percer le cuir — Regarder avec dédain.
- 12—Juron espagnol — Exister.

VERTICALEMENT

- 1—Assemblage de deux pièces de charpentes — Comm. d'Ille - et - Vilaine.
-

au delà de l'événement

Mars, la rouge

par Claude Tessier

Il faisait tempête sur Mars quand Mariner 9 est arrivé près de la planète. Placé en orbite, il s'en approchait à 862 milles à son périhélie. Toutefois, les orbites de Mariner étaient un peu trop courtes; les responsables du projet ont réalisé qu'ils connaissent mal la gravité de Mars à l'équateur. De sorte que, de la Terre, il devenait difficile de repérer le satellite et de le suivre. La synchronisation prévue s'en trouvait perturbée.

Entre Noël et le Jour de l'An, des éclaircies se sont faites sur Mars. Le 30 décembre 1971, on apporte des corrections à la trajectoire du Mariner pour le placer à 1,025 milles de Mars. Mariner 9 peut alors se mettre au travail et commencer à envoyer à la Terre des photos de la planète rouge. Sa mission durera jusqu'en novembre 1972. Durant ce temps, Mariner 9 enverra à la Terre 7,329 photos de la planète Mars sans compter beaucoup d'autres informations portant sur la température et l'atmosphère de cette planète.

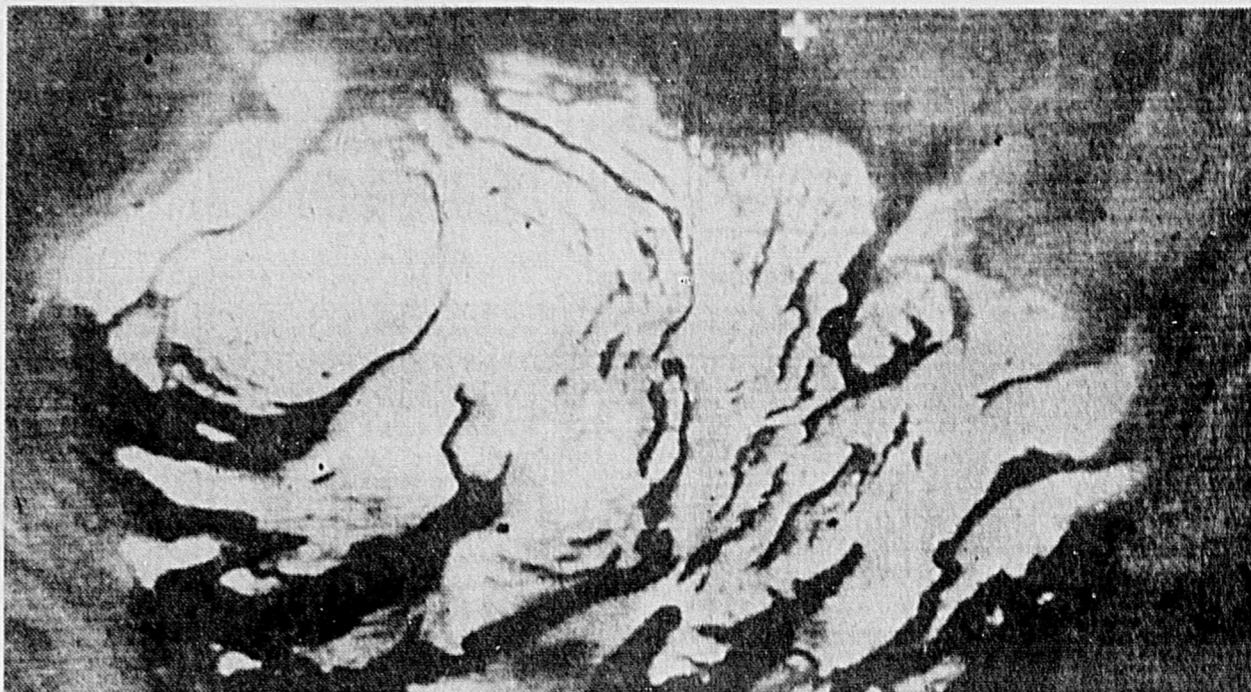
Au début de janvier 1972 (il y a un an), Mariner 9 envoya des photos de la calotte polaire sud de Mars. Il y voit des traces évidentes d'érosion. Ce qui porte à croire qu'il y a de l'eau sur Mars. Les scientifiques restent toutefois prudents dans leurs

interprétations de toutes ces photos. Mars vivrait présentement son époque glaciaire, le mercure pouvant descendre à 180 degrés F. sous zéro. D'ailleurs, Mariner 9 a fait, au cours de sa mission, plusieurs relevés sur la température et la composition chimique de Mars.

Des photos révélèrent la présence de gouffres importants. Une des fissures de Mars a 2,500 milles de long. Sa profondeur atteint parfois 20,000 pieds. Du 2 mars au 4 juin, Mariner 9 resta muet, entrant dans l'ombre de Mars.

Le 11 juin, la caméra de Mariner est remise en marche pour tenter de fixer les endroits les plus propices qui permettront à un véhicule automatique américain de se poser sur Mars en 1975. Le 10 avril 1986, il est possible que l'homme se pose sur cette planète.

Le 27 octobre 1972, Mariner 9 en était à sa 698e orbite autour de Mars. Ce furent les derniers moments de son odyssee. Mariner 9 se trouvait alors à 238,416,000 milles de la Terre. Les ingénieurs du Jet Laboratory, à Pasadena, réduisirent au silence à regret l'émetteur de Mariner 9. C'était la 45,960e et dernière commande d'un prodigieux exploit. Depuis, les scientifiques se penchent sur cette récolte, une des plus lointaines jamais réalisées par l'homme.



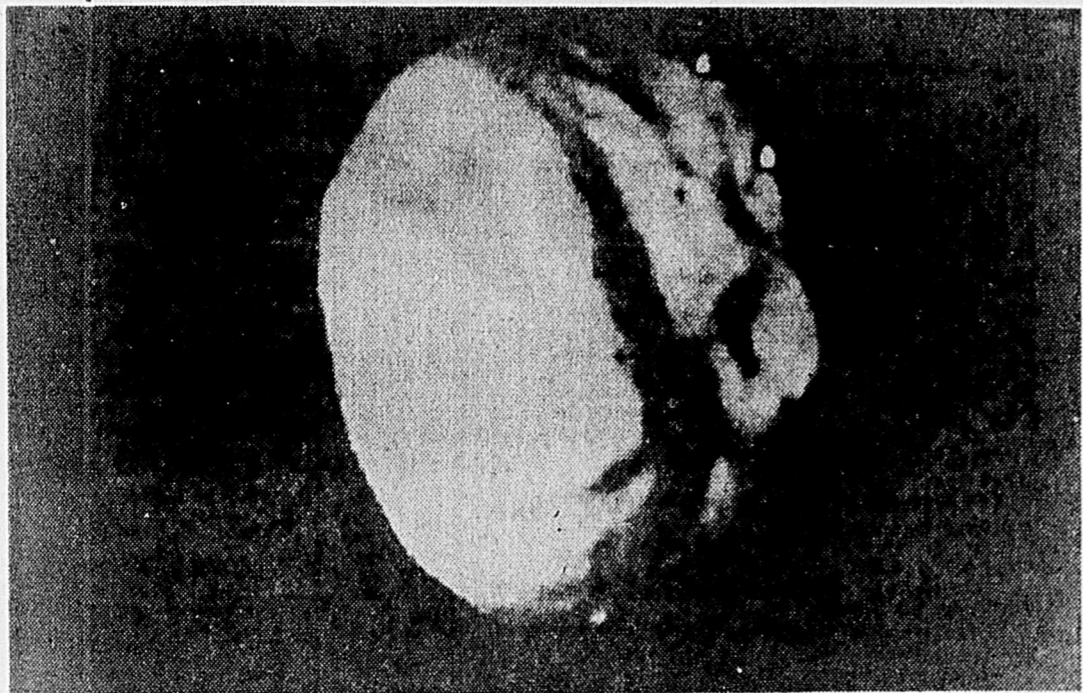
Voici la calotte polaire de l'hémisphère sud de Mars. A noter qu'elle ne se trouve pas exactement au pôle sud indiqué par une croix. Cette région semble couverte de sédiments dont la couche est supérieure à 300 pieds.



Ses phénomènes

Les scientifiques ont eu la surprise de découvrir, sur ces agrandissements, ce qui semble être les effets de l'érosion. Ce pourrait être une indication que l'eau a déjà coulé au cours de la longue histoire géologique de la planète Mars.

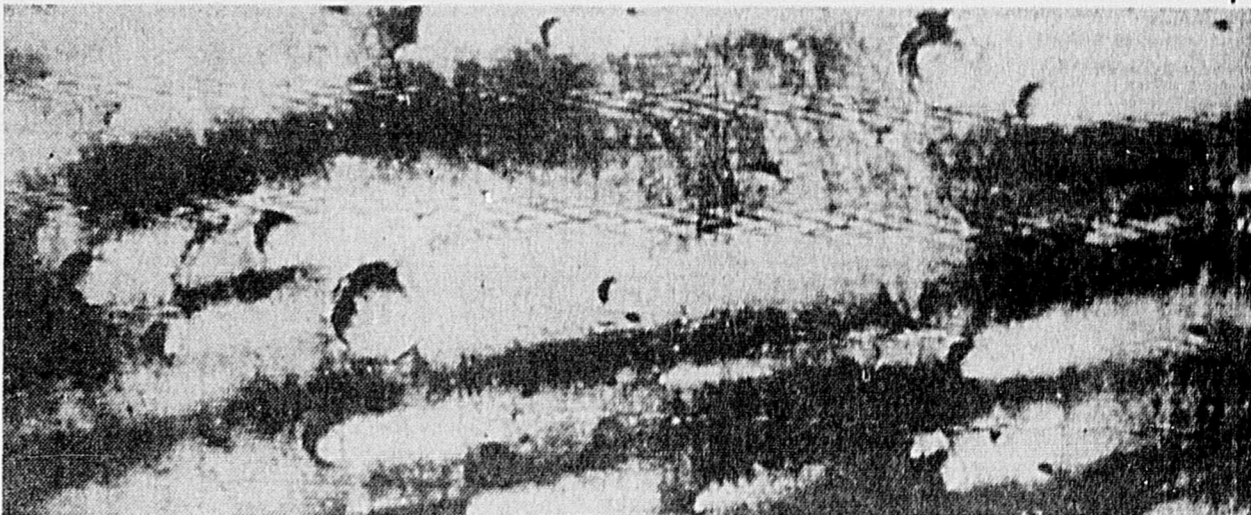
Ses satellites



Voici Deimos, (photo du haut), une lune de Mars. Son diamètre serait d'environ 7 milles. Deimos et Phobos sont en mouvement synchronisé avec Mars et présentent à la planète toujours la même face.

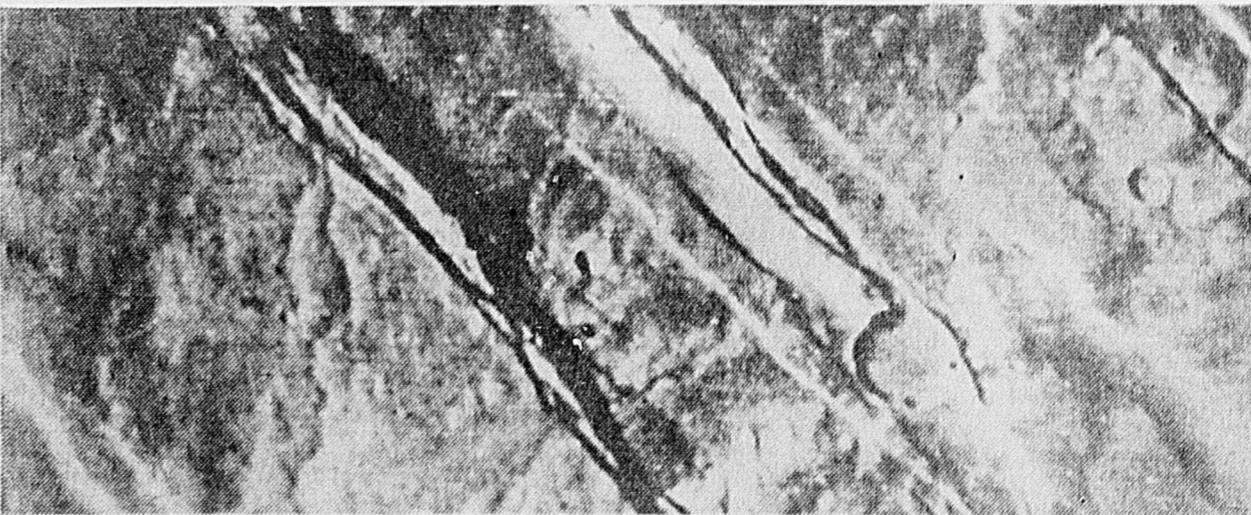


Sur la photo du bas, Phobos, l'autre lune de Mars. Phobos tourne à 5,800 milles autour de la planète, en 7 heures, 30 minutes. Mariner 9 se trouvait à 3,444 milles de Phobos quand il a pris cette extraordinaire photo de ce que le savant russe Shelovski croyait être "une station artificielle". Les scientifiques du Jet Propulsion Laboratory, à Pasadena, croient que la profusion de cratères sur Phobos en font une très vieille lune. Phobos mesure entre 13 et 16 milles (presque l'île de Montréal).



La photo du haut suggère la force des tempêtes sur Mars. On parle de vents de 200 milles à l'heure, et de tempêtes à des vitesses supersoniques. Dans le nord du moins, les vents soufflent d'ouest en est mais certains systèmes ressemblent à des cyclones. Les nuages de poussières contiendraient des particules de glace observées sur les grands volcans. Après la tempête générale qui a balayé Mars, on a observé des tempêtes locales. Durant les tempêtes, la température de l'atmosphère se réchauffe tandis que celle de surface se refroidit.

Sur Mars, on a relevé (photo du bas) de grandes crevasses dont certaines se prolongent sur un quart de sa circonférence et des fissures de 300 milles de long et de 2,500 milles. Certains gouffres atteindraient 20,000 pieds de profondeur. On a pu classer quatre régions géologiques: la province volcanique du Nix Olympica-Tharsis; les plateaux couverts de failles de Ophir-Eos, à l'équateur; les terrains remplis de cratères, probablement plus anciens que ceux des régions précédentes; et les hémisphères nord et sud.



Le grand gin.



Une sacrée
bonne boisson.

au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

Les Annonces Classées

Heures d'affaires 8h.30 à 4h.30 p.m. Votre annonce remise avant 12h.30 sera publiée le lendemain.

LE SOLEIL

DL
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
549 9111
Alma 662-7645

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au no 290 est, rue Saint-Vallier, à Québec, par Le Soleil Limited, qui en est l'éditeur. Seul La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à La Presse Canadienne, La Presse Associée, La Presse Associée, Reuter, France Presse, et United Press International, ainsi qu'aux services de Télétype de la Presse Canadienne et de la Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont l'Association des Journalistes de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers' Association" (CNDPPA), "United Brotherhood of Carpenters and Joiners of America" (U.B.C.J.A.), "International Press Union" (I.P.U.), "International Federation of Journalists" (I.F.J.), "Newspaper Association of Canada" (N.A.C.), "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (I.N.C.F.O.).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se conformer au bon sens. La direction du journal "Le Soleil" assume aucune responsabilité des erreurs, des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Vente au numéro, 15 exemplaires, les deux premiers jours de la semaine, et 20 le samedi, avec "Perspectives".

Livraison par porteurs dans toute la Région Saguenay - Lac-Saint-Jean, 60c par semaine ou \$30.00 par année, payable à nos bureaux ou à nos représentants. Les abonnés demeurant dans ces centres et qui préfèrent recevoir leur journal par la poste doivent payer le tarif de la poste en force dans leur région.

LIVRAISON PAR LA POSTE:

Les comtés suivants de la Province de Québec: Arthabaska, Beauca, Bellechasse, Bonaventure, Chamblain, Charlevoix, Chicoutimi, Deschênes, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lével, La-Madeleine, Lac-Saint-Jean, Le-Fort, Lotbinière, Manne, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Portneuf, Québec, Rimouski, Saguenay, Témiscouata, 1 an: \$55.00; 6 mois: \$27.50; 3 mois: \$17.50; 1 mois: \$5.83.

Les autres comtés de la Province de Québec et les autres Provinces du Canada: 1 an: \$55.00; 6 mois: \$27.50; 3 mois: \$17.50; 1 mois: \$5.83.

Pays étrangers: 1 an: \$75.00; 6 mois: \$37.50; 3 mois: \$22.50; 1 mois: \$7.50.

Index des rubriques des annonces classées

- Accroisseurs d'œufs et canions 640
- Activités diverses 175
- Agences 225
- Agences matrimoniales 306
- Ambulances 118
- Améliorations de maisons 248
- Arbres et parterres 140
- Argent à prêter 105
- Articles demandés 522
- Assos (Commerce) 102
- Assos à louer 626
- Autos à vendre 619
- Autos demandées 623
- Bureaux à louer 551
- Bureaux demandés 523
- Bicyclettes 620
- Camions à vendre 630
- Camions à louer 631
- Camions demandés 628
- Cartes professionnelles 153
- Chalets à louer 494
- Chalets à vendre 496
- Chalets demandés 495
- Chasse-neige 496
- Châsses à louer 492
- Chambres demandées 492
- Chambres et pensions 492
- Chambres et pensions demandées 492
- Chauffage 144
- Commères à louer 350
- Commères à vendre 350
- Commères demandés 350
- Couples demandés 354
- Couples demandés emploi 354
- Déménagement-Transport 116
- Dépannage 145
- Divers à vendre 290
- Divers à louer 291
- Divers demandés 290
- Écoles de conduite 165
- Enseignement-Cours 135
- Entreprises à louer 612
- Entreprises à vendre 612
- Entreprises demandées 612
- Extinction de feux 142
- Extermination vermine 142
- Femmes-Filles demandées 350
- Femmes-Filles demandées emploi 350
- Fleuristes 142
- Garages-Stationnement à louer 656
- Garages-Stationnement demandés 658
- Hommes demandés 306
- Hommes demandés emploi 306
- Hommes et femmes demandés 310
- Hôtels 142
- Immobilier 549
- Infirmières-Gardiennes-Malades 549
- Locaux à louer 515
- Locaux demandés 527
- Logements appartements à louer 496
- Logements appartements à partager 496
- Logements appartements demandés 494
- Machineries à louer 664
- Machineries à vendre 448
- Maison à louer 448
- Maisons à vendre 448
- Médicines 110
- Motocyclettes 684
- Motoneige 684
- Non classifiés 382
- Occasions d'affaires 146
- Pensions d'été 450
- Pensions pour enfants 123
- Perfums-trouvés 142
- Personnels-Non responsables 142
- Photographes 310
- Professeurs demandés 310
- Propriétés commerciales 645
- Remboursements 169
- Réparations-Entretien 146
- Restaurants-Receptions 146
- Téléviseurs 146
- Salons de beauté 164
- Service automobile 683
- Service de garçonne 157
- Service domestique 157
- Service 24 heures 358
- Soumissions 119
- Taxis 119
- Terrains à louer 570
- Terrains à vendre 570
- Terrains demandés 570
- Terrés à louer 581
- Terrés à vendre 581
- Terrés demandés 584
- Vacances-Voyages 122
- Véhicules tous terrains 687
- Vendeurs demandés 687
- Yachts-Moteurs 690

Services

SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

335 ENSEIGNEMENT-COURS

COURS classique classique, groupe, individuel, Chicoutimi et Jonquière, 543-9223, 547-187.

137 SERVICE 24 HEURES

REMOUQUAGE jour et nuit, Garage Gilbert & Fils, 761, 677-2025.

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

REPARATION - VENTE - LOCATION DACTYLOS, ADDITIONNEUSES DE TOUS MODELES, BLACKBURN & BLACKBURN, 540-4900.

REPARATION

JEAN Achard Ltee, Installation chauffage électrique Vente et réparation, 547-4762, 490-162.

144 CHAUFFAGE

JEAN-MARC Bouchard, huile chauffage, Chauffage, installation chauffage, eau, service 24 heures Bous. Ste-Thérèse, 276-1802.

GILLES

GILLES Électrique, installation chauffage électrique, résidentiel, commercial, Réparations moteurs électriques, 544-4083.

CHATEAUNEUF

CHATEAUNEUF Électrique Ltee, installation de chauffage électrique, chauffage, chauffage, 549-6711.

CHATEAUNEUF

CHATEAUNEUF - Inter - Châs, chauffage, chauffage, brûleur, huile, 105 Victoria, Bagotville, 544-5444.

155 CARTES PROFESSIONNELLES

FABRICATION d'estampes caoutchouc, gravure sur plaques, service photocopie et polycopie, très bas prix, Consultez Philippe-Auguste Bouchard, 335 Harvey, Alma, 662-9377.

169 REMBOURSEURS

JACQUES POSTER, Rembourseur de meubles, 48 St-Émile, Chicoutimi, Nord, 543-9885.

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

MUSIQUE de danse, soirées, réceptions tous genres. Réservations: 548-3225. Vendredi, samedi, dimanche, 490-133.

Divers à vendre

SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

201 APPARELS ELECTRIQUES

GILBERT & Frères, contracteurs électriens, Vente-Location-Entretien d'apparels électriques, 543-1151.

REPARATION

REPARATION et vente de pièces d'appareils électro-ménagers, Service Select, 222, Boul. Lamarche, Chicoutimi, 543-8100.

203 TAPIS-TUILES

GRAND choix tapis, prêt-à-posé, meilleur prix, Bureau Tapis, 95 Collard, 608-8731.

206 MACHINES A COUDRE

VENTE Service - Pièces - Location, Arthur Pelletier Singer, stationnement, Gagnon Frères, 662-2874.

210 RADIOS-TV-STEREOS

VENTE - Réparation télévision Quasar, Stereo, Dual, Hôpital des Radios, Entr. 222, Boul. Lamarche, Chicoutimi, 543-8100.

215 MACHINES A ECRIRE

POUR vente - Location - Service d'après-vente, bureaux, consultez Philippe-Auguste Bouchard, 335 Harvey, Alma, 662-9377.

222 ENCADREMENT

ENCADREMENTS tous genres, photos, peintures, mosaïques, points de laine, diplômes, licences et permis. Spécialistes d'encadrements Ste-Marie, 738 St-Luc, 662-9083.

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

5 COLLECTIONS de timbres à vendre. Pour informations, 668-8010.

248 ANIMAUX

CHIENS Duberman, pure race, 7 semaines, enregistrés, \$185 chacun, 662-2032.

255 ARTICLES DE SPORT

ARTICLES tous genres, gros-détail, Bob R. Larouche, 350 Davis, 548-9451.

259 INSTRUMENT DE MUSIQUE

LIQUIDATION complète d'instruments de musique, Escompte 40, 50 et 60%, Vital Brassard Musique, 125 RR2, Dolélie, Alma, 662-4185, 662-2616.

266 CHASSE-NEIGE

La Snow-Wonder, nouvelle souffleuse à neige "John Deere", Mailloux et Frères Ltee, Normandin, 274-2913.

275 DIVERS A VENDRE

VARITYPERS, READLINERS, A PRIX SACRIFICE, CROWN EQUIPMENT LTD., 5340 FERRIER, MONTREAL.

290 DIVERS A LOUER

LOCATION de télévision, consultez: Ro-saire Ouellet, 317 du Havre, Arvida, 348-5668.

290 DIVERS A LOUER

Une annonce de 10 mots ou 2 lignes placées dans ces rubriques coûte seulement \$1.35 pour 3 jours.

COIN DE LA COUTURE

TISSUS de Choix-Service, 3 couturiers, 491 St-Dominique, Jonquière, 542-2131.

TISSUS

TISSUS main, tous genres, Muralet, nappes, napperons, couvertes, etc., 344-1133.

CANEVAS

CANEVAS - Pièces murales - Latre Pinguin - Aronde, 30, 87, Comptoir d'Artisanat Dolbeau, 276-2404.

BEAUX CHOIX

BEAUX CHOIX de tissus au Magasin Michel, 322 Collard, 662-6175.

Emploi

SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

300 HOMMES DEMANDES

COMPAGNIE d'embarquement internationale recherche homme d'expérience dans le crédit. Téléphoner si intéressé à 349-1111.

307 VENDEURS DEMANDES

BESOIN d'un surplus d'argent. Représenter les produits Familias dans votre localité, 201-202, Mine Côté, St-Prime, 490-7.

DISPOSEZ-VOUS

DISPOSEZ-VOUS de temps libre? Faites de l'argent en vendant Produits Familias, expérience non nécessaire. Adressez: 231-262 Mine Côté St-Prime, 490-7.

258 SERVICE DOMESTIQUE

ON demande ménagère, capable ou personne âgée pour travailler en Floride, deux enfants d'âge scolaire, voyage payé, \$200 par mois. Ecrire à Sylvie Gaudreau, Rang Caron, Notre-Dame-d'Hebertville, 490-7.

Logis

SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

410 LOGEMENTS-APARTEMENTS A LOUER

LOGEMENT 1-2 pièces, moderne, 95 St-Henri, Alma, 662-6893.

LOGEMENT 1-2 pièces, chauffé, eau chaude, laveuse, sècheuse, 71 Price E. (2e étage), \$110, 543-1061, 549-2988.

LOGEMENT 1-2 pièces, entrées laveuse, sècheuse, chauffage, eau chaude, \$90. Un mois gratuit, 544-5900, 544-1654.

SOCIÉTÉ Centrale d'Hypothèque et de logements, offre logements 3 pièces, entrée laveuse, sècheuse, Stationnement, déneigement, prix courant auto-mobili, \$129 et \$121.50, 158 Giffard, Chicoutimi-Nord, 543-9679.

LOGEMENT 1-2 pièces, moderne, \$123, chauffé, bois, Jean-Noël Tremblay, 549-7415.

LOGEMENT 2-4 pièces, meublé, 1809 Boul. Tadoussac, Chicoutimi-Nord, \$120, non chauffé, 549-7277, Soir, 548-1837.

LOGEMENT 4 pièces, moderne, près Place Saguenay, chauffé, eau chaude, fournil, stationnement. Libre immédiatement, 549-8109.

LOGEMENT 1-1/2 pièce, meublé, chauffé, conviendrait personne seule, 545-6418.

CHICOUTIMI-NORD Logement 1-1/2 pièces, meublé, électrofit, chauffé, 549-9279.

LOGEMENT 1-1/2 pièce, chauffé, eau chaude fournie, Tél: 548-3278.

Maisons

SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

160 MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE

CAUSE: TRANSFERT Directement du propriétaire, 3 chambres, salon, cuisine, dinette, 192 CONSTANTIN, CHICOUTIMI-NORD.

AMÉLIORATIONS DE MAISONS

SERVICE décoration, tapiserie, rideaux, tapis, céramique, Wels & Fils, 445-4955.

Comm. Industries

SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

511 BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer, 306 St-Hubert, Jonquière, 347-2908 ou 347-1651.

BUREAUX, 4 600 pieds carrés, plancher, louer tout ou partie. S'adresser Cooprix Jonquière, 547-1637, demander Romeo Tremblay, 490-13.

LOCAL A LOUER

LOCAL 30,000 pieds carrés, "sprinkler", automatiques, stationnement. Tél: 542-4855, 547-9083.

LOCAL commercial, semi-sol épicerie L'Égal, coin Ste-Anne et Cartier 2,500 pieds carrés, 543-4781, 543-0701.

LOCAL "chauffé", 30 x 18, conviendrait commerce ou bureau, 189 St-Léonard, Jonquière, Tél. 348-8121.

530 COMMERCES A VENDRE

SALON coiffure pour dames, renov à neuf, prix raisonnable, situé Chabais, 775-2766, Jean-Eudes Bloudeau, 490-31.

Véhicules-moteurs

SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

619 AUTOS A VENDRE

TOYOTA 1970, Mark II, très propre, mécanique parfaite, prix spécial! Jour: Gaby Lessard 549-8100. Soir: 543-8630.

664 MACHINERIE A LOUER

CHAUFFE-BOUTES à construction 99,000 \$ BTU à 400,000 BTU, Location d'équipements Ltee, 549-5262.

684 MOTONEIGE

ACHETON, vendeurs motoneiges toutes marques, seconde main, partir \$129.00, Ghislain Chénier, Bagotville, 544-5000, 544-9615, 544-2905.

ATRELLER André Fortin, Vente-service motoneige Polaris, 270 Du Pont, Alma, 662-4140.

NE COUTE PAS CHER UNE ANNONCE CLASSEE

AUTRES RÉGIONS SERVICES

FACE A DEMAIN

LES TECHNICIENS SONT DEMANDÉS

COURS PROFESSIONNELS

Permis du ministère de l'Éducation No 359

- 1° MÉCANIQUE AUTO (auto, motoneige, etc.)
- 2° CARROSSERIE (soudure, déboulage, peinture, etc.)
- 3° SERVICE D'APPARELS ELECT. (radio, transistor, stéréo, tv, etc.)
- 4° AIR CLIMATISE et RÉFÉRIERATION (modèles réfrigérateurs, etc.)
- 5° DESIGN TECHNIQUE (structure, dimension, embouties, etc.)

ENVOYEZ-MOI SANS OBLIGATION VOTRE BROCHURE No

Jour Soir

NOM
ADRESSE TEL.
VILLE
ÂGE Nom du père
Appelez ou écrivez pour connaître la date du prochain cours. S.O.Q.

681-3575
Québec 685, Côte Franklin
aussi Montréal: 3035 Saint-Antoine
près métro Atwater - 935-2525

dis-136-29

EMPLOI

IMPORTANT

constructeur demande des menuisiers et apprentis-menuisiers

pour construction domiciliaire et bloc-appartements. Travail à l'année. Ville de Québec. Appelez 529-6148

dis-9

300 HOMMES DEMANDES

300 HOMMES DEMANDES

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

300 HOMMES DEMANDES

GERANT DE CREDIT

Demande pour une compagnie d'opérations multiples. Les exigences requises sont les suivantes:

- 2 à 3 ans d'expérience dans une banque, dans une compagnie de finance ou dans le financement des commerces de gros. (Collection et gérance).
- 2 à 4 ans d'université
- bilingue
- doit être prêt à voyager la moitié du temps à travers tout le Canada.
- bureaux généraux à Kitchener.

Ecrire en fournissant les détails mentionnés ci-haut et en demandant des détails personnels de même que le salaire envisagé, au:

GARRY KRIGAVAN, COMMODORE,
30 Duke St. W.,
Royal Bank Building,
Suite 601 A, Kitchener, Ont.

dis-8

300 HOMMES DEMANDES

PIZZA-MAN

avec expérience demandé. Téléphonez à 525-4881.

ON demande un jeune homme

de 17 ans à 23 ans, expérience non requise, pour travail comme boulanger, temps plein, heures par semaine. Ecrire Dept 425, Le Soleil.

CUISINIER avec 10 à 15 ans d'expérience

pour travailler dans un restaurant et une boulangerie. Tél: 872-8608. A Paré.

STATION de service automobile pompiste

avec expérience, travail à l'année. Présenter à Station Shell, 745 de l'Est, Ste-Foy.

CHAUFFEUR camion, magasin de menuiserie

avec expérience, travail à l'année. Ecrire C.P. 503, Québec 8.

CHEF cuisinier demandé

S'adresser à 1069 rue St-Jean.

VENDEUR demandé

pour travailler dans Québec et région, salaire et commission et autres avantages sociaux. Les Produits Alimentaires Orléans, 227-2415, 89 Boulevard Neuviale. Pour entrevue se présenter mercredi, 19 janvier, de 10 heures à 6 heures p.m. demander M. Renaud Arsenault, 490-9.

CHEF cuisinier demandé

expérience, travail à l'année. Ecrire au Dépt. 425, Le Soleil.

MÉCANICIEN demandé

ouvrage général, outillage agricole, 234-2422.

LIVREURS d'expérience demandés

compagnie Ste-Foy, Silvery et Haute Villers, 23 ans et plus. Demandez M. D'Ammours au Restaurant St-Germain, 1525 Sheppard, Silvery, 490-8.

AGENT distributeur de journaux

demandé, possédant petit véhicule de livraison, modèle récent, candidat sérieux matériel, âgé d'au moins 20 ans, léger capital requis, travail à l'année, revenu brut \$8,000 à \$10,000 par année. Denis Jalbert Distribution, Distributeur Le Devoir, La Gazette, Montréal-Matin, Tél. 658-2411 demander M. Bernier, 490-10.

REPRESENTANT ambuleux, enthousiaste

travaillant, entraînement, avancement, revenus intéressants. Appeler le Grand 822, 631-8917.

AIDE-CUISINIER avec expérience

demandé pour travail le soir, s'adresser 1069, rue St-Jean, 490-8.

REPRESENTANT expérimenté dans la vente

demandé par importante compagnie de vins canadiens, pour le district de Québec. Âge entre 25 et 35 ans. Doit être parlant bilingue. Salaire, automobile, frais de déplacement, bénéfices usuels. Ecrire en demandant détails au compte de dépt 428 Le Soleil.

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

CUISINIER et aides cuisinier, laveuses et

lavage de vaisselle, garçons de tables, demandés pour restaurant français. Se présenter, 95 St-Cyrille Est, de 10 heures à 18 heures p.m. 490-8.

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

350 FEMMES-FIL



VOITURE D'HTLER — La Mercedes Benz officielle d'Adolf Hitler a rapporté 153,000 dollars, samedi, au cours d'une vente aux enchères qui s'est tenue à Scottsdale, dans l'Arizona. Elle a été achetée par M. Earl Clark, propriétaire d'un parc d'attractions de Lancaster, en Pennsylvanie. La voiture avait été mise en vente par M. Tom Barrett, un homme d'affaires de Scottsdale, qui l'avait lui-même payée 77,000 dollars en 1959. M. Barrett est au volant tandis que le nouveau propriétaire est assis à sa droite. Une deuxième Mer-

cedes, dont Hitler se servait à Berlin, qui appartenait également à M. Barrett, a été adjugée à 93,000 dollars à M. Bill Tanner qui avait dirigé la campagne électorale de M. George Wallace, gouverneur de l'Alabama au moment de la course à la présidence de l'an dernier. Le record précédent de recette pour une voiture avait été de 90,000 dollars l'an dernier pour la Dusenburg de l'ancienne étoile de cinéma Greta Garbo.

(Téléphoto AP)

Mme Meir rencontrera Nixon le 1er mars

WASHINGTON (D'après AFP et Reuter) — Mme Golda Meir, premier ministre israélien, et le président Nixon se rencontreront à Washington le 1er mars, a annoncé hier la Maison Blanche.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Gerald Warren, a déclaré que l'ordre du jour de cette réunion n'était pas encore établi, bien que la situation au Proche-Orient doive y figurer en bonne place.

On s'attend à Washington que ces entretiens marqueront une relance des efforts américains pour ouvrir le dialogue israélo-arabe en vue d'un règlement au Proche-Orient.

La visite de Mme Meir sera à caractère privé, précise-t-on. Mme Meir s'était rendue à titre officiel à Washington en 1971. Elle y avait également rencontré le président Nixon en 1969 et en 1970.

Mme Meir sera accompagnée dans son voyage par deux de ses conseillers, M. Simha Dinitz, futur ambassadeur d'Israël à Washington, et le général Israël Lior, indique un communiqué du ministère israélien des Affaires étrangères.

Le communiqué précise aussi que Mme Meir rencontrera M. William Rogers, le secrétaire d'Etat, et d'autres personnalités officielles américaines.

Enfin le communiqué annonce que l'actuel ambassadeur israélien à Washington, le général Itzhak Rabin, qui devait quitter son poste avant le voyage de Mme Meir, a été invité par le gouvernement israélien à y demeurer jusqu'à la fin du mois de mars.

L'annonce de la rencontre du président Nixon et de Mme Golda Meir signifie que les Etats-Unis ne reprendront pas d'initiative spectaculaire au Moyen-Orient avant le printemps prochain, estiment les observateurs.

En novembre dernier, alors que le gouvernement américain était persuadé que le problème du Vietnam serait réglé avant la fin du premier mandat du président Nixon, le secrétaire d'Etat, William Roger, avait annoncé que les Etats-Unis reprendraient très prochainement leur tentative de médiation en vue de régler le conflit israélo-arabe.

La poursuite de la guerre du Vietnam maintient sans doute le Moyen-Orient au second rang des préoccupations du président Nixon. Mais ce n'est pas la seule raison du retard dans la réactivation de la diplomatie américaine dans la région. Le gouvernement de Jérusalem n'a jamais caché qu'il n'était pas pressé de voir les Etats-Unis reprendre une médiation qui impliquerait nécessairement un

geste de rapprochement de Washington avec Le Caire.

l'espoir que le gouvernement américain ne fasse rien, au moins publiquement, avant que le président Nixon n'ait eu l'occasion de s'entretenir avec Mme Meir.

Avant de recevoir le premier ministre d'Israël, M. Nixon recevra à Washington, à une date qui n'a pas encore été fixée, le roi Hussein de Jordanie.

La CEE élargie part du bon pied!

BRUXELLES (Reuter) — La rapidité avec laquelle la nouvelle commission du Marché commun a effectué samedi le partage des responsabilités en son sein laisse bien augurer de son fonctionnement futur.

Les observateurs n'attendaient pas que soit fixée avant hier, la liste des responsabilités, et cette rapidité est à mettre au crédit du nouveau président de la commission, M. François-Xavier Ortoli.

Siégeant à huis-clos, les treize commissaires sont parvenus en six heures de débats à un accord sur la répartition des responsabilités. Les trois postes principaux, ceux des relations extérieures, des finances et de l'agriculture, ont été attribués respectivement au Britannique sir Christopher Soames, à l'Allemand Wilhelm Haferkamp et au Néerlandais Pierre Lardinois.

Le Belge Henri Simonet et le Français Jean-François Deniau auront chacun certaines responsabilités en matière, respectivement, d'économie et de relations extérieures.

ESPRIT OUVERT

Suparavant, M. Ortoli avait défini les premières tâches de la commission.

"Notre tâche commune est d'assurer d'abord le développement intérieur de la Communauté, tâche naturellement essentielle car nous travaillons pour des hommes, pour leur bien-être, pour leur épanouissement, pour la qualité de leur vie.

"Il s'agit aussi d'assurer la pleine participation de la Communauté en tant que telle à un certain nombre de négociations d'envergure mondiale, mais plus encore de faire à l'Europe dans le monde une place marquée par l'esprit de paix, la volonté d'ouverture et l'esprit de justice dont on a tant besoin..."

Le président de la commission auquel son prédécesseur M. Sicco Mansholt avait transmis précédemment ses pouvoirs au cours d'une brève cérémonie, a souligné les responsabilités exceptionnelles qu'il partage avec ses collègues.

Il a ajouté: "Mon vœu le plus cher est que nous puissions, par une action collégiale et solidaire, dans la voie tracée par nos prédécesseurs, et en étroite liaison avec les autres institutions, contribuer efficacement à faire de la Communauté européenne une réalité humaine et vivante pour les Européens et un élément dynamique et ouvert de la coopération internationale.

"La noblesse de notre tâche est que notre réussite ne nous appartienne pas, mais appartiendra au plus grand nombre."

Kissinger se contente d'un "Je ferai mon possible"

(D'après NYTNS, Reuter, AFP, AP et UPI) — Le conseiller spécial du président Nixon, Henry Kissinger, et le membre du Bureau politique nord-vietnamien Le Duc Tho, doivent entamer aujourd'hui, à Paris, une nouvelle tentative pour parvenir à un accord qui mettrait fin à la guerre du Vietnam.

Cette nouvelle série de négociations a lieu après 17 jours de bombardements d'une rare intensité contre le Nord-Vietnam, qui firent suite à la rupture, le 13 décembre, de ces mêmes conversations de Paris. Les bombardements furent arrêtés le 28 décembre, mais comme l'a rappelé hier soir un porte-parole de la Maison Blanche, la menace des B-52 n'a pas totalement disparu.

M. Henry Kissinger est arrivé à Paris, hier soir, en déclarant: "Le président des Etats-Unis m'a envoyé de nouveau à Paris pour faire un nouvel effort important pour conclure la négociation. J'espère que nos conversations seront sérieuses et répondront aux aspirations qui se font jour dans le monde entier pour que l'on mette fin rapidement à la guerre.

"En ce qui concerne les Etats-Unis, a ajouté l'émissaire de Nixon, nous nous dévouerons à cette tâche avec patience, bonne volonté et espoir."

De son côté, M. Le Duc Tho a déclaré: "Le moment décisif est arrivé: le problème est maintenant de signer l'accord mis au point ou de continuer la guerre".

La Maison Blanche n'a rien révélé, après la rencontre, samedi, entre le président Nixon et M. Kissinger, de la position qu'adopterait à Paris le négocia-

teur américain. L'indication la plus récente a été donnée vendredi par le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Ziegler, qui a souligné que le président était décidé à suivre la politique qui, à son avis, peut seule conduire à un règlement: cessez-le-feu, rapatriement des prisonniers américains et détermination d'un cadre politique qui permettra aux Sud-Vietnamiens de décider eux-mêmes de leur avenir.

A ce règlement en trois points, Hanoi répond que la responsabilité de la paix est uniquement du ressort des Etats-Unis. Il s'agirait pour Washington de signaler le projet de paix en neuf points "sans introduire de changements irraisonnés quant au contenu et aux principes."

En fait deux problèmes continuent à rendre l'accord extrêmement difficile.

Les Etats-Unis voudraient ajouter à l'accord une référence quelconque soulignant l'existence de deux Vietnams; Hanoi soutient qu'il n'y a qu'un seul Vietnam.

Ensuite les Etats-Unis et Hanoi ont des conceptions diamétralement opposées de la force qui serait chargée de faire respecter l'accord de paix; Hanoi envisage seulement 250 observateurs tandis que Washington propose une petite armée de

5,000 hommes, dont des militaires canadiens.

Les récentes déclarations des deux parties indiquent qu'aucune d'entre elles n'est prête à faire des concessions.

Hier soir, M. Herbert Klein, directeur des relations publiques du président Nixon, a déclaré qu'une reprise des bombardements intensifs sur Hanoi et Haiphong pourrait être envisagée si les conversations de paix de Paris n'aboutissaient pas à un accord.

A Saigon, un correspondant de l'agence France - Presse écrit que le sentiment général est que les négociations sont arrivées à leur phase définitive: ou bien la paix sera signée prochainement ou la guerre reprendra avec plus d'intensité pour une période indéterminée.

OPERATIONS MILITAIRES

Pour la huitième nuit consécutive depuis l'arrêt des bombardements au nord du vingtième parallèle, l'aviation américaine a poursuivi, hier soir, ses raids sur le sud du Nord-Vietnam, lançant 211 raids contre les installations de ravitaillement de la piste Ho Chi-minh.

A Washington, le Pentagone a révélé que le coût des appareils américains perdus au-dessus du Nord-Vietnam au cours de la dernière série de bombardements d'élève à \$250 millions au

moins. Samedi, un avion A7 Corsair de la marine américaine s'est abattu dans la mer tandis que les Nord-Vietnamiens abattaient, hier, un appareil sans pilote, au nord du 20ème parallèle.

De leur côté, les forces terrestres communistes maintiennent leur pression et ont déclenché 77 actions offensives pendant la période de 24 heures qui s'est terminée ce matin.

Hier soir, le commandement militaire américain de Saigon avait annoncé que les Nord-Vietnamiens avaient mis le feu à des réservoirs d'essence de la

base de Da Nang, mais des sources militaires ont déclaré que ce sont des bombes échappées par accident d'avions américains qui sont responsables des dégâts.

Pendant ce temps, des équipes s'affairaient encore, hier, à déblayer les ruines des quartiers bombardés de Hanoi.

Les correspondants de l'AFP Jean Thoraval et Jean Leclerc du Sablon, écrivent que les sauveteurs continuent à dégager des corps. Ils ajoutent que pour de nombreux observateurs à Hanoi, le nombre de 2,579 victimes des bombardements sur

L'Association des parlementaires de langue française porte un intérêt tout particulier à la jeunesse

DAKAR (AFP) — L'Assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française a marqué samedi à Dakar, à travers treize résolutions qu'elle a adoptées sur la culture, un intérêt tout particulier à la jeunesse.

C'est ainsi qu'elle a recommandé la tenue d'un colloque sur la protection de la jeunesse et de la famille face aux fléaux tels que l'alcoolisme, la drogue, la délinquance, les maladies vénériennes. De même, elle a demandé qu'une concertation ait lieu entre pays de langue française sur l'exode des jeunes ruraux.

L'Assemblée a encore recom-

mandé aux différents organismes qui organisent des échanges entre jeunes des pays francophones d'en réserver en priorité le bénéfice aux jeunes ouvriers, paysans et employés.

Aux compagnies aériennes qui transportent ces jeunes, l'Assemblée a suggéré de généraliser une politique commune de tarification aérienne spéciale.

Il a été demandé aux gouvernements d'associer les jeunes à la tâche de rapprochement que permet l'utilisation d'une langue commune, de prendre des mesures unilatérales d'allègement fiscal et douanier concernant la circulation des biens culturels, qui seraient un prélude à la réalisation d'un marché com-

mun des biens culturels et d'adhérer aux différentes conventions du Conseil de coopération douanière francophone concernant la libre circulation du matériel nécessaire à l'organisation de manifestations culturelles itinérantes.

L'Assemblée a suggéré aux maîtres de se sensibiliser aux nouvelles méthodes d'enseignement. Elle a demandé que l'enseignement élémentaire soit de mieux en mieux adapté aux réalités économiques, sociales et culturelles et que les programmes de l'enseignement secondaire et supérieur, et surtout ceux d'histoire, de géographie et de littérature, soient harmonisés.

L'ancienne ogive unique avait une force d'un million de tonnes de TNT. Chacune des trois ogives MIRV des Minuteman III contient la puissance de 160,000 tonnes de TNT, mais elles ont l'avantage de pouvoir être assignées à trois différentes cibles.

Selon le ministère de la Défense américain, l'Union soviétique ne possède pas encore d'ogive multiple de ce type.

La conversion des missiles exige l'agrandissement des silos et la construction d'un missile entièrement nouveau. Puisque les 550 premiers silos ont déjà été presque complètement convertis aux Minuteman III, le Pentagone soutient qu'il coûterait moins cher de laisser continuer les chaînes de conversion au lieu d'arrêter, et de reprendre le programme plus tard.

L'URSS a essayé avec succès un nouveau missile intercontinental

WASHINGTON (D'après AFP et UPI) — L'Union soviétique a procédé le 29 décembre avec succès à l'essai d'un nouveau missile intercontinental plus gros et plus perfectionné que le SS9, apprend-on de source militaire américaine à Washington.

L'engin aurait été lancé de Tyuratam, Russie centrale, vers la péninsule de Kamchatka, sur une distance de 1,900 milles. Ce

missile ne peut transporter qu'une seule charge nucléaire. La technologie soviétique des ogives à têtes multiples n'est pas encore complètement au point.

Selon ces sources militaires, l'engin est fait pour être lancé à partir de silos souterrains. Il ne va pas à l'encontre de l'accord sur la limitation des armes nucléaires qui limite le nombre de lance-missiles de chaque pays mais leur permet d'améliorer leurs armements.

Du côté américain, le Pentagone a révélé en fin de semaine, qu'il demanderait que tous les missiles Minuteman soient armés de têtes à trois ogives nucléaires. Initialement, les Etats-Unis avaient décidé d'armer seulement 550 des 1,000 Minuteman d'ogives MIRV.

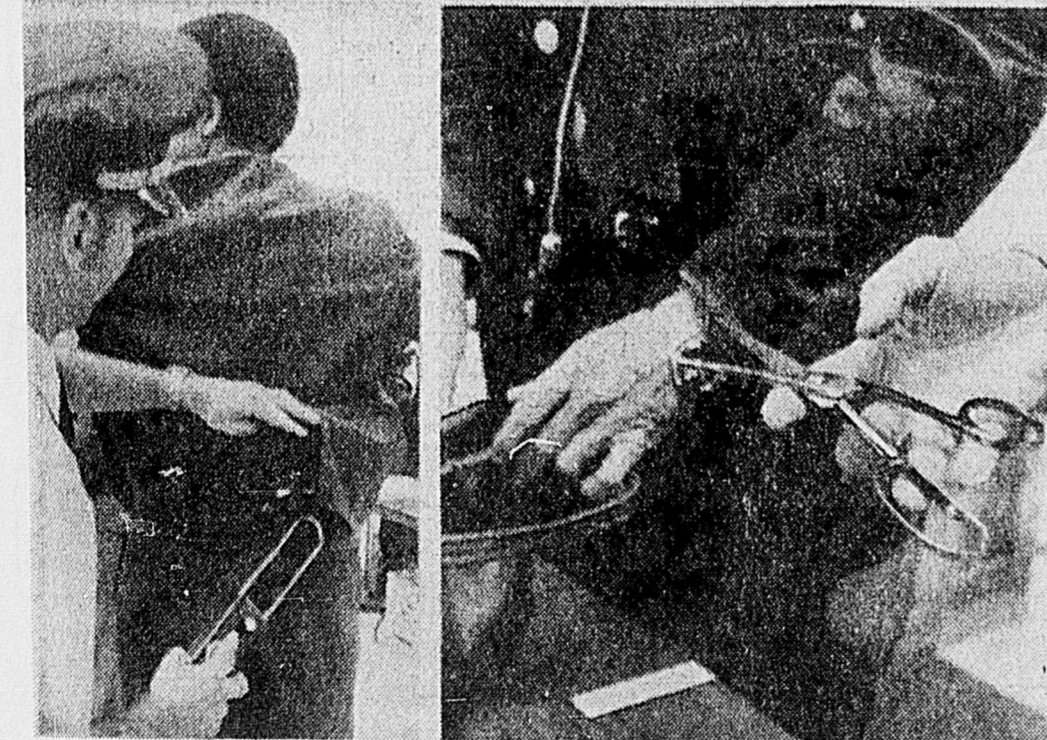
Le consul américain à Managua meurt d'une balle dans la tête

ANCON (zone américaine du canal de Panama) (Reuter) — Le consul américain à Managua, capitale du Nicaragua dévastée par un violent séisme à la veille de Noël, est mort samedi à l'hôpital Gorgas des suites d'une blessure par balle à la tête, a indiqué hier un porte-parole de cet hôpital.

Il a ajouté que M. James Hargrove, 45 ans, avait succombé peu après son arrivée à Ancon.

Un communiqué de l'ambassade américaine à Managua, publié par le département d'Etat à Washington, indique que la blessure est due "à un coup de feu accidentel d'une arme automatique de petit calibre".

On ajoute, de source autorisée, que M. Hargrove a été découvert blessé vendredi soir à l'ambassade. Il a été tout d'abord transporté à l'hôpital militaire américain installé à Managua à la suite du séisme, avant d'être évacué par avion sur la zone américaine du canal de Panama.



LOI DE FER — Tous les passagers qui emprunteront la voie des airs pour quitter Atlanta et 600 autres villes des Etats-Unis devront dorénavant se soumettre à l'inspection antipiraterie. L'aéroport d'Atlanta dispose de détecteurs électroniques de métal permettant de déceler les armes cachées sur

des passagers, leurs bagages ou leurs effets personnels. En haut de la photo, les bagages sont inspectés sur des tables spécialement équipées à cette fin. En bas, à gauche, un passager passe à l'inspection électronique. Même des ciseaux contenus dans un sac à main de dame déclenchent l'alarme et restent donc à terre...

HELENE M.-GRENIER
Psychologue
2797, Valcourt, Québec
Consultations: 651-3418

MOTEL "QUEBECOIS BIENVENUE"
270 UNITES DE LUXE
A partir de \$4.50 par personne chambre double seulement.
- TV - Téléphone
- Steak House - Bar salon
- Moustache à Papa (Club)
- Stationnement gratuit
TAUX SPECIAUX A LA SEMAINE AVEC CUISINETTE
MONTREAL
5225 boul. Métropolitain
Sortie 49, (Lacordaire) Route 40
514-322-8640

Pourriez-vous répondre à une offre semblable?
SECRETAIRE ET DACTYLO
EXCELLENTE OPPORTUNITE D'AVENIR
SALAIRE: BIEN AU-DESSUS DE LA MOYENNE
Bonne connaissance de l'anglais indispensable
De telles situations s'offrent à vous régulièrement mais vous ne pouvez en profiter parce que vous n'êtes pas bilingue. Pourquoi ne pas résoudre ce problème une fois pour toutes en maîtrisant l'anglais durant vos loisirs?
Le Laboratoire Linguistique du Québec, par sa méthode Audio-Visuelle (la plus naturelle et la plus efficace qui soit) fera de vous, très rapidement, une personne bilingue. Cours le jour ou le soir, conversation seulement.
Préparez votre candidature pour un meilleur emploi en '73... pour renseignements, démonstration, brochures ou rendez-vous:
681-6371
LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUEBEC INC.
350, Chemin Ste-Foy, suite 102 (Edifice Samuel de Champlain) Québec
INSTITUTION RECONNUE PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION
PERMIS NO 597

gma inc.
Courtier en immeubles
500, rue Sacré-Coeur,
Plaza d'Alma, local 13.
Tel.: 662-6559
Ghislain Fortin
1,020, boul. Auger, Alma.
Tel.: 662-9341
Conseiller en immeubles